

# BULLETIN DU MUSÉE BASQUE



n° 187

La paix des Pyrénées  
politique et famille

*Pirenetako bakea*  
*politika eta familia*



EUSKAL MUSEOAREN ADIXKIDEAK  
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE

Pour naviguer facilement dans ce document, vous ferez apparaître le volet "plan" ou "signets". Vous accéderez ainsi au sommaire et vous pourrez, en cliquant sur l'article que vous souhaitez consulter, y accéder directement.

Pour profiter au mieux des doubles-pages, nous vous recommandons l'affichage sur deux pages.

Bonne lecture!

Ce numéro bénéficie du soutien de / Ale honen babesleak dira :



A.M.A. TRA





Pedro de Villafranca (vers 1615-1684)

La entrega sobre el Bidasoa,

Reproduction agrandie et colorée de l'estampe originale (H. 36,7 cm ; L. 49 cm)  
 parue dans Leonardo Del Castillo, Viage del rey Nuestro señor Don Felipe Quarto  
 el Grande, a la frontera de Francia..., Madrid, 1667.

Saint-Sébastien, Société océanographique de Guipúzcoa.

Cliché A. Arnold.

## AITZINSOLAS

*Ele gutiago eta preziatuago. 1981eko Urtarrilaren 22an, Frantses Akademian sartu zeneko mintzaldian, Marguerite Yourcenar-ek argi erakutsi zuen zein apal izan nahi zuen Roger Caillouis zenari egin zion omenaldian : “Españako Maria-Teresa, errege handiaren emazte frango hitsa, maite dut. Parisen sartu zeneko ongi-etorri ospetsua aipatzen zioteneri, berriki ezkondu erregina gazteak ihardesten zien halako ohoreek gogora emaiten zizkiola egun batez Saint-Denis elizan ukanen zituen ohoreak.” Bere senar eguzkitsuaren ondoan beti ixil eta apal egon zen erregina maiz aipatuko da boletin huntan. Alabainan 2016ko udan Euskal Museoan aurkeztu izan den erakusketaren erdi-erdian zen : “1660 – Pirenetako bakea : politika eta familia”. Ezohiko erakusketari ezohiko agertaldi : parada ona gai hortan jakintsu direneri dei egiteko.*

*Hubert Delpont-ek kondatzen digu ezkontzera Donibane Lohitzunera heltzeko Louis XIV.ak egin zuen “eskont-bidaia luzea”. Olivier Ribeton, erakusketaren arduradunak, gertakari hori biziartzen digu erakusketako obra nagusien bidez : Bidaxuneko Gramontiarrek eragile garrantzitsu agertzen dira. Pirenetako hitzarmenaren alde juridikoa Jean-Paul Dartiguelongue-n gain da. Testoaren azterketa zehatza eskaintzen digu. Kristian Liet-en gain ezkontzak Euskal Herriaren bizian izan zuen oihartzuna. Arte-lanen eremuan, Odile Contamin-ek gogoratzen du “tapizeria erregearen hautua zela”. Mano Curutcharry-k ezkontzak Donibaneko elizan utzi zituen jantzi liturgikoak aipatzen ditu. Frédéric Bauduer-k azpimarratzen du Europako errege familien arteko ezkontzek ondorioak izan zituztela herentzia eta odolkidetasunean. Azkenik Audrey Farabos-ek erakusten dizkigu ezkongai gazteak egon ziren Donibane Lohitzuneko etxeak.*

*Errege handi horrek bere atseginaz mintzo zelarik erraiten zuen bezala : “Hori baita zure atsegin gozoa”.*

Maritxu  
ETCHANDY

Euskal Museoaren  
Adiskideen  
Elkarteko  
presidentea



## ÉDITORIAL

Maritxu  
ETCHANDY

Présidente  
de la Société  
des Amis  
du Musée Basque

Les paroles trop rares n'en sont que plus précieuses. Marguerite Yourcenar, dans son discours de réception à l'Académie française, le 22 janvier 1981, illustre la modestie dont elle souhaite faire preuve en rendant hommage au disparu qu'elle va remplacer, Roger Caillois, par ces mots : " Marie-Thérèse d'Espagne, cette épouse assez terne du Grand Roi, m'est chère pour avoir dit à ceux qui lui parlaient de sa splendide entrée dans Paris, jeune épousée et jeune reine, que de tels honneurs lui faisaient penser à ceux qui, un jour, l'attendraient à Saint Denys". Cette reine, qui restera toujours discrète et effacée à côté de son roi munificent, il en sera beaucoup question dans ce *Bulletin du Musée Basque*. En effet, elle est au cœur de l'exposition qui s'est tenue au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne pendant l'été 2016, " 1660 – La paix des Pyrénées : politique et famille". À exposition exceptionnelle, publication extra-ordinaire, une belle occasion pour solliciter de fins connaisseurs du sujet.

Pour arriver jusqu'à Saint-Jean-de-Luz et célébrer son mariage, le long "périple nuptial de Louis XIV" conté par Hubert Delpont est impressionnant à l'image de l'événement qu'Olivier Ribeton, commissaire de cette exposition, nous fait revivre en nous présentant les œuvres principales exposées ; les Gramont de Bidache y apparaissent comme des acteurs importants. L'aspect juridique du Traité des Pyrénées revient à Jean-Paul Dartiguelongue qui propose une exégèse et une analyse minutieuse du texte alors que Kristian Liet situe le contexte local et les répercussions du mariage sur la vie du Pays Basque. Dans le domaine des arts, Odile Contamin rappelle que "la tapisserie était le choix du roi" et Mano Curutcharry a rassemblé ce qui reste localement des fastes de la cérémonie : les ornements liturgiques conservés dans l'église de Saint-Jean-de-Luz. Ce mariage entre cousins n'est pas sans conséquence comme le souligne Frédéric Bauder "à propos d'hérédité et de consanguinité au niveau des familles royales européennes". Derniers clichés retenus par Audrey Farabos avec les demeures luziennes où séjournèrent les jeunes fiancés.

"Car tel est votre bon plaisir" en souvenir de ce grand Roi, quand il parlait du sien...

## SOMMAIRE

- 2 **AITZINSOLAS - ÉDITORIAL**  
Maritxu ETCHANDY
- 5 **LE PÉRIPLÉ NUPTIAL DE LOUIS XIV**  
Hubert DELPONT
- 19 **LA PAIX DES PYRÉNÉES : POLITIQUE ET FAMILLE**  
Olivier RIBETON
- 67 **LES ORNEMENTS LITURGIQUES XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
DE SAINT-JEAN-DE-LUZ : UN TRÉSOR NATIONAL**  
Mano CURUTCHARRY
- 75 **LE LABOURD EN 1660, UNE PROVINCE APAISÉE ?**  
Kristian LIET
- 83 **1659, LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES, UNE PAIX MAL TRAITÉE ?**  
Jean-Paul DARTIGUELONGUE
- 99 **QUAND LA TAPISSERIE ÉTAIT LE CHOIX DU ROI**  
Odile CONTAMIN
- 115 **GÉNÉTIQUE ET POLITIQUE : LE MARIAGE DE LOUIS XIV  
ET MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE**  
Frédéric BAUDUER
- 125 **ARGAZKI ARGITARATU**  
Audrey FARABOS

## LE PÉRIPLE NUPTIAL DE LOUIS XIV LA PLUS GRANDE MONTRE DU SIÈCLE

Hubert DELPONT(\*)

De juillet 1659 à août 1660, les treize mois du périple nuptial de Louis XIV dans le Midi de la France constituent l'autre grand voyage de la cour de France, un siècle après le tour de France de Charles IX et de sa mère Catherine de Médicis. Parce qu'il a fait la gaffe de laisser le roi s'avancer jusqu'à Bordeaux, Mazarin tombe dans le piège tendu par son homologue espagnol Luis de Haro, peu pressé de reconnaître son infériorité, en cédant l'infante Marie-Thérèse. Dans l'urgence, il improvise une parade qui fait caracolier, dans un royaume sans routes, 15 000 personnes et 10 000 chevaux. Avec son essaim royal, ses revues, ses défilés, ses cérémonies, son appareil, ce voyage est la véritable montre du siècle.

*Louis XIV.ak Frantzia hegoaldera hamahiru hilabeteko eztei-itzulia egin zuen 1659-ko Uztailetik 1660ko Agorrilera.Mende bat lehenago Xarles IX.ak eta Catherine de Médicis haren amak Frantziaren itzulia egina zuten. Erregea Bordeleraino aitzinatzeraz utzi zuelako hutsa egin baitzuen, Mazarin erori zen Luis de haro bere kide espagnolaren zepora; alabainan Luis de Haro ez zen prisatua onartzera bestea baino gutiago zela Maria Teresa Infantea emanez. Mazarinek prisaka bapateko alardea muntatu zuen biderik gabeko erresuma batean barna 15.000 jende eta 10.000 zaldi igorritz. Erregearen segidako jendearekin, zeremonia eta mustra guziekin, bidaia hura mende hartako zinezko alardea izan zen.*

Par un extraordinaire concours de circonstances, Mazarin atteint Saint-Jean-de-Luz le 28 juillet 1659, le jour même où le jeune roi Louis XIV quitte Fontainebleau. Persuadés que la paix, le mariage avec l'infante et la rencontre entre les deux souverains de France et d'Espagne sont définitivement arrêtés, le roi et son ministre considèrent que l'affaire est réglée et qu'en trois mois – un pour l'aller, un pour se marier et un pour le retour – elle sera accomplie. Mazarin n'a-t-il pas signé les préliminaires de Paris le 4 juin ?

Pourtant, le voyage que Louis XIV prévoyait d'effectuer en trois mois durera treize mois, se muant en un extraordinaire périple de plus de 3 000 kilomètres à travers le Midi de la France. À côté du *Tour de France royal*<sup>1</sup> de Charles IX



de 1665, le périple nuptial de Louis XIV devient ainsi le dernier grand voyage royal et la plus grande montre du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

■ De “la gaffe de Mazarin” à la montre du siècle :  
histoire d’une improvisation

6



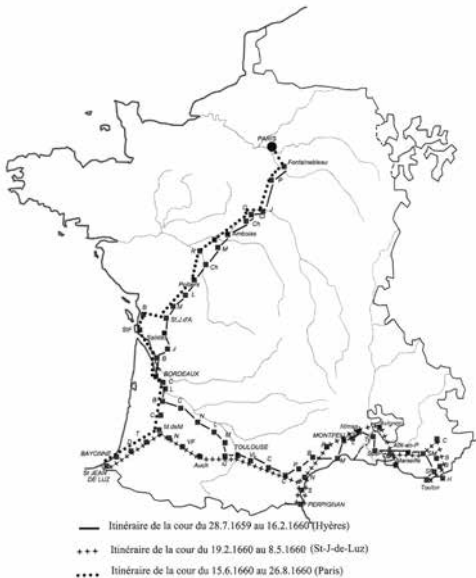
**Fig. 1**  
 Mazarin, planche  
 du Panégyrique  
 de la Paix [...] édité  
 chez Nicolas Pépingue,  
 Paris, 1660.  
 © Coll. Garrido  
 Henriquez.

## ÉTUDE

À l'origine de cet allongement, il y a ce qu'il faut bien appeler "la gaffe de Mazarin". Pour une fois, le ministre a manqué de prudence, lorsqu'il a cédé au jeune roi tout aussi impatient de courir vers Marie Mancini, la nièce du cardinal dont il est follement épris (et que ce dernier a exilée à La Rochelle), que d'aller à la rencontre de sa future, l'infante d'Espagne. Résultat, lorsque la cour de France parvient à Bordeaux le 19 août, elle s'y fige pour 48 jours. Une éternité d'autant plus étrange qu'elle interdit tout mariage dans l'année, le voyage de la cour d'Espagne jusqu'à la frontière devenant impossible, à cause des rigueurs de l'hiver qui approche.

Mazarin est tombé dans le piège que lui a tendu son homologue, Luis de Haro. Pourtant, l'Espagnol est parvenu à Saint-Sébastien une semaine avant que le cardinal n'arrive à Saint-Jean-de-Luz, ce que ce dernier a cru de bon augure pour la suite de ses projets. Son euphorie est de courte durée : du jour de son arrivée à Saint-Jean-de-Luz à la première rencontre des deux ministres, plus de deux semaines passent, et lors de cette première conférence, de Haro revient interminablement sur le rétablissement du prince de Condé que l'Espagne place comme condition à la paix, chose que la France a radicalement écartée au traité de Paris. Au lendemain de la seconde conférence, Mazarin se plaint à Lionne "que le naturel de Don Louis est... de tirer long le plus qu'il lui est possible". Bientôt, il déplore que "la saison s'avançant toujours" il devienne "très incommode à tout le monde qu'on différât plus loin qu'au début octobre l'exécution de ce qu'on avait arrêté".

**Fig. 2**  
Le périple nuptial  
de Louis XIV.  
© H. Delpont.



Dans les derniers jours d'août, les conférences qui s'enchaînent sans résultat finissent par convaincre le cardinal que les Espagnols ont choisi de retarder le mariage au printemps suivant<sup>3</sup>. Cette révélation le place dans une situation délicate : comment annoncer la nouvelle au roi, impatient d'en finir après l'humiliation qu'il lui inflige en éloignant définitivement sa nièce Marie ? Au-delà du déplaisir de Sa Majesté et de sa mère, se profile un problème politique et diplomatique redoutable : que faire du roi pendant ces longs mois d'attente ? Stationner à Bordeaux ? Pour le guerrier victorieux, pareille attente serait se soumettre à l'Espagne, l'ennemie vaincue. S'avancer jusqu'à Saint-Jean-de-Luz ajouterait à la soumission un air de supplication. Quant à l'idée caressée par la cour de regagner Paris, Mazarin ne veut même pas y penser, persuadé que "si l'on voyait Leurs Majestés s'en retourner inutilement de Bordeaux cela ferait mauvais effet dans toute la chrétienté"<sup>4</sup>.

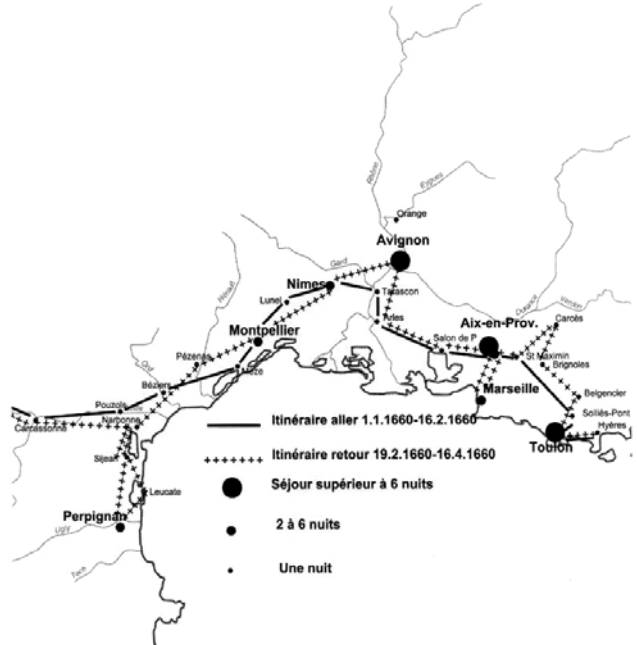
S'il ne peut ni stationner, ni s'avancer et encore moins reculer, Louis n'a qu'un ailleurs possible : le

Midi de la France. Et pendant qu'il fait courir le bruit que le retard tient aux livrées que les Milanais tardent à fournir aux Grands d'Espagne, Mazarin promet au roi de tromper son ennui : "vous aurez moyen [...] de faire plusieurs choses importantes [...] pour lesquelles vous seriez obligé de ne retourner pas présentement à Paris quand vous seriez marié". Pieux mensonges. Devant l'urgence, le ministre improvise un périple méridional qui va durer dix mois et transformer ce qui devait être une escapade royale en montre du siècle.

■ **L'essaim royal**

À quoi ressemble la cour en voyage ? Peu de gravures, peu de descriptions d'un événement pourtant grandiose. Encore relativement rare, l'écrit est réservé aux choses importantes, en l'occurrence aux entrées de villes dont les récits se répètent, à chaque étape.

"J'ai omis de mettre que je logeai chez moi deux gentilshommes de Mademoiselle et qu'il y avait dans Nîmes, suivant le compte qui en a été fait, quinze mille hommes et dix mille chevaux". Souvent reprise, cette phrase du notaire Étienne Borelly<sup>5</sup> situe d'emblée l'importance et la difficulté de la tâche. Ces chiffres ne sont-ils pas exagérés ? Borelly précise qu'il ne les donne pas au hasard, mais qu'ils résultent d'un dénombrement ; par ailleurs, les auteurs du *Tour de France royal* de 1565 estiment que la cour de Charles IX comprenait déjà 8 000 personnes ; un siècle plus tard, les progrès de l'absolutisme, auxquels s'ajoute l'extraordinaire occurrence d'une victoire militaire et d'un mariage européens, donnent à l'événement une dimension si exceptionnelle que les chiffres du notaire peuvent être considérés comme fondés, avec cette nuance qu'au cours des douze mois de périple, le nombre de gens accompagnant le roi a considérablement varié, selon les effectifs militaires qui le suivent. Le chiffre maximum a sans doute été atteint entre Toulouse et Aix, en raison des interventions militaires programmées par Mazarin en Provence. Le chiffre de Borelly correspond sans doute à ce maximum.



**Fig. 3**  
Le voyage de la cour en Languedoc, Provence et Roussillon pendant l'hiver 1660.  
© H. Delpont.

Comment faire parcourir 4 000 kilomètres à 10 ou 15 000 personnes à travers un royaume dépourvu de routes ? Comment les accueillir dans des villes dont la plupart ont moins d'habitants que le nombre d'individus qui composent la caravane royale ? Tel est l'enjeu. À la comparaison stellaire des auteurs du *Tour de France royal* qui assimilent la cour en voyage à une nébuleuse, nous

## ÉTUDE

préférons l'image d'un essaim d'abeilles dans sa course de printemps : un amas grouillant d'insectes qui, au cœur d'un va-et-vient permanent d'individus et de sous-groupes s'envolant dans toutes les directions, est lui-même capable de se mouvoir lourdement dans l'air, d'un point à un autre, portant en son sein ce qui lui est de plus précieux : sa reine reproductrice.

L'essaim et la cour possèdent un nombre d'individus à la fois variable et voisin, entre 7 et 25 000. La composition de la cour est évidemment plus complexe, aussi bien dans sa hiérarchie que dans sa diversité. La caravane est structurée verticalement en "maisons" : celle du roi, celle de la reine-mère, celle de Monsieur, celle de Mademoiselle et celle du cardinal (quand il n'est pas en avant-garde) en constituent l'ossature principale auxquelles s'ajoutent ou se distraient au gré du voyage quantité d'autres "maisons", ou plus modestement trains, ou suites de Grands ou moins grands, de prélats, d'ambassadeurs ou de missionnés de tous ordres. Chaque maison est un monde en soi, capable de fonctionner et de se mouvoir de manière autonome. À elle seule, celle de Mazarin s'élève à près de 1 000 personnes.

Horizontalement, la cour paraît comme une pyramide à large base dont le socle inférieur est composé par l'énorme masse des militaires que le roi a étoffée en augmentant le nombre de gardes-françaises. Si Mazarin s'en félicite<sup>6</sup>, il en retarde l'arrivée jusqu'en septembre à Bordeaux, parce qu'il en sait le coût. Parmi les militaires, on distingue ceux de la Garde du dedans, intégrée à la maison du roi, de ceux de la Garde du dehors. La première comprend 500 hommes : 300 gardes du corps, 150 gardes de la porte et de la prévôté et les Cent suisses. La seconde est beaucoup plus nombreuse : 200 gendarmes et autant de cheveu-légers, tous à cheval, 500 mousquetaires, plusieurs milliers de gardes-françaises. Le 31 décembre 1659, les consuls de Tarascon préparent l'étape des quatre compagnies de gardes qui ont été annoncées. Mais la veille, un officier du régiment s'est présenté, disant que "dans la suite des quatre, toutes les vingt compagnies doivent arriver". Épouvanté, le conseil décide de députer un des siens auprès du gouverneur le 3 janvier pour "faire soulager la communauté d'une partie des Gardes<sup>7</sup>". Enfin, il faut ajouter 12 compagnies de gardes suisses qui, à 170 hommes chacune, font ensemble plus de 2 000 hommes. Dans une lettre au surintendant du 12 mars 1660, Mazarin chiffre le corps de troupe à 40 compagnies françaises et suisses, plus deux de mousquetaires<sup>8</sup>. La paix libère les troupes qu'il faut licencier, ou occuper. Comment mieux les occuper qu'auprès du roi et au service de sa gloire ? Il est vraisemblable que, selon les moments, 4 à 8 000 hommes de troupe ont accompagné la cour, avec un maximum pendant la période provençale pour les nécessités des expéditions de Marseille et d'Orange.

Le groupe intermédiaire est composé de la piétaille de service : palefreniers, muletiers, valets, laquais, marmitons, charrons, forgerons et tous les gens de métiers nécessaires à cette ville en mouvement, par exemple les comédiens et les musiciens, soit au moins 5 000 personnes.

Le groupe supérieur rassemble la fine fleur de la noblesse française. La plupart des Grands du royaume sont présents. Mazarin a longtemps exigé de Turenne qu'il tienne ses officiers sur la frontière, près de leurs troupes ; après la signature de la paix, le Maréchal lui-même rejoint la cour, tandis que Mazarin répond au marquis de Cœuvres<sup>9</sup> : "Je ne sais sur quel fondement on a fait courir le bruit à Paris que le roi ne voulait en ce voyage que les officiers en quartiers. Non seulement tous ses officiers [...] mais aussi toutes les personnes de qualité peuvent venir librement à la cour [...], chacun peut y assister". Si leur nombre est fluctuant, il est vraisemblable qu'il est allé croissant avec l'approche du mariage. Additionnés, ces groupes composent un ensemble qu'il est vraisemblable de situer autour de 15 000 personnes à sa période maximale.

### ■ La grande parade

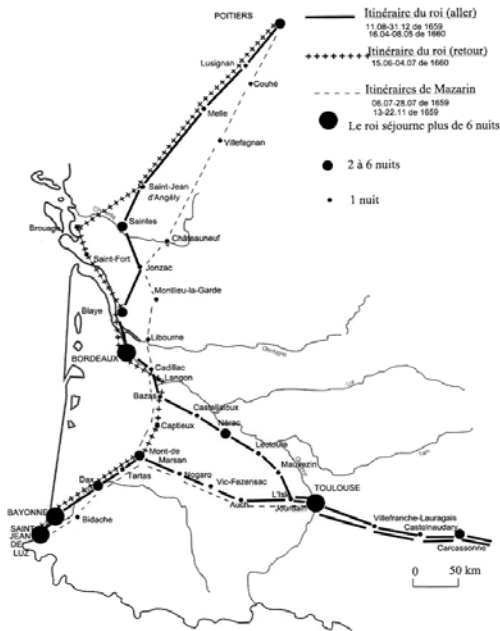
Cette cour ne se contente pas de briller. Elle bouge. À quoi ressemble la caravane royale ? Longue, elle l'est assurément, mais on aurait tort de l'imaginer d'un seul trait, sur plusieurs kilomètres. Elle fait plutôt penser à la disposition de la plus célèbre de nos caravanes, celle du Tour de France cycliste avec le peloton et son maillot jaune, environnés d'une quantité de véhicules de service, avec devant et derrière des sous-groupes de concurrents échappés ou attardés. La caravane de la cour possède une organisation voisine, mais sa marche est fort différente. D'abord, elle traverse un espace à peine balisé : pas de routes mais des chemins étroits ou fangeux, pas de ponts mais des gués incertains ou des bacs insuffisants. La marche de la cour est d'abord une affaire de génie civil. Le 1<sup>er</sup> janvier 1660, les consuls de Lunel reçoivent du capitaine général des guides, M. de La Chapelle, l'ordre de faire rétablir les mauvais passages du chemin de Nîmes<sup>10</sup>. Ils embauchent 30 ouvriers et ordonnent que les habitants des villages qui sont à une lieue sur la droite et sur la gauche du chemin viennent y travailler sous peine d'être punis, pour que le roi puisse passer sans aucun risque pour sa personne comme ses équipages, sa cour et leur suite. Le 12 février, La Chapelle vient en personne s'assurer que les chemins sont en état de recevoir les carrosses du roi et de sa suite jusqu'à Notre-Dame des Grâces où Leurs Majestés doivent se rendre le 21<sup>11</sup>. Le 11 avril, le capitaine des guides ordonne aux consuls d'Ornaisons de faire parvenir 30 cannes de bois de peuplier à Villedaigne afin de confectionner le pont sur l'Orbieu (entre Narbonne et Carcassonne) que la caravane royale doit emprunter le 16<sup>12</sup>. Dans la quinzaine qui précède le passage, pendant que terrassiers et pontonniers sont à l'œuvre, la campagne s'anime de chars avec leurs bouviers et de cavaliers allant et venant dans tous les sens, par exemple les innombrables délégations de villes chargées de saluer le roi.

L'autre grande différence avec la caravane du Tour de France est sa vitesse. Elle marche au pas des piétons qui la composent, le même que celui des mules ou des chevaux qui portent ou tirent les bagages. En douze mois de voyage effectif, la cour marche 87 jours (soit un jour sur quatre), et couvre une distance de

3 200 kilomètres<sup>13</sup>. La vitesse moyenne de la caravane royale s'établit à plus de 35 kilomètres par jour. Le chiffre peut paraître dérisoire, mais est en réalité considérable, d'un tiers supérieur à la vitesse du grand voyage de Charles IX, un siècle plus tôt. La cause de cette augmentation tient au carrosse, nouveau mode de transport. En 1565, Catherine de Médicis allait en litière, elle-même portée par des mules. Il faut attendre la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle pour que le carrosse supplante la litière. La mode se répand à partir de 1570, liée à deux progrès : le cerclage de la roue, et la suspension qui apporte le confort. Pour l'obtenir, le châssis est séparé de la caisse, coque rigide pourvue de portières qui est l'objet du nouvel art de la carrosserie, où rivalisent menuisiers, ferronniers, selliers, bourreliers et décorateurs<sup>14</sup>. Le carrosse devient ainsi l'apanage des Grands. Lors de son arrivée à l'Île des Faisans, Mazarin en réquisitionne une trentaine pour impressionner les Espagnols ; s'acheminant de Milan vers la Bidassoa, le comte de Fuensaldagne n'hésite pas à faire démonter et remonter les siens au passage du col du Mont-Cenis, en avril 1660, les pièces détachées traversant les Alpes à dos d'homme ou de mule<sup>15</sup>.

Combien de suivants vont à pied ? Sans doute une large majorité, fantassins, pages, laquais et autre valetaille. Il n'est pas rare que la caravane enchaîne trois, quatre, cinq et même jusqu'à neuf jours de marche. On imagine l'épuisement des hommes, ainsi que celui des bêtes, auxquelles il faut périodiquement "donner haleine" par une journée de repos. Une vingtaine d'étapes dépassent 40 kilomètres, la plus longue, celle du 16 avril 1660 entre Narbonne et Carcassonne, mesure près de 60 kilomètres.

**Fig. 4**  
Itinéraires de Mazarin et de la cour de France à travers le Sud-Ouest (1659-1660).  
© H. Delpont.



Annoncée aux prêtres, publiée aux carrefours, la nouvelle du passage de la cour emplit l'espace et excite les imaginations. Le spectacle est bien au rendez-vous : la lenteur du cortège crée la solennité et laisse tout loisir d'identifier les carrosses, grâce à leurs armoiries. On aperçoit aussi leurs occupants qui saluent aux fenêtres, le roi lui-même, que les badauds voient pour la première et dernière fois de leur vie, occasion unique ! Et que dire des porte-étendards, pages, écuyers et laquais en livrée qui suivent les carrosses de leur maison ! Riches tissus, fraîches couleurs et rubans éclatants font un vrai concours d'élégance qui tranche avec les tons du décor de la morte saison. Pendant que le jeune roi fait le bonheur de ses sujets, ce dernier se pénètre *de visu* de la diversité de son royaume de la Guyenne à la Provence, en passant par la Gascogne et le Languedoc, eux-mêmes divisés en une extraordinaire marqueterie de "pays" : Armagnac, Albret, Pays Basque.

Passé le peloton royal, commence ensuite l'interminable défilé des suites de gentilshommes moins huppés, d'ambassadeurs ou de prélats. Ce n'est pas tout. En même temps qu'avance la caravane, de forts contingents de nobles locaux à cheval marchent vers elle à contresens, à distance de chaque ville importante. Ils sont des centaines, parfois plus de mille qui s'avancent pour saluer le roi les premiers, avant de rebrousser chemin en lui faisant escorte, tandis que le plus titré d'entre eux prend souvent place dans le carrosse royal. En permanence, estafettes, messagers et autres exprès vont et viennent auprès de Le Tellier et de ses secrétaires : ce roi qui parade, cette énorme machine qui défile, c'est aussi l'État qui passe.

12

Si Mazarin aime à voyager tôt, Leurs Majestés ne s'ébranlent qu'après avoir assisté à la messe. Le voyage occupe alors la journée, puisque, même en envisageant une allure soutenue, il paraît difficile de couvrir 35 kilomètres en moins de 7 heures. Aux abords des villes-étapes, le roi descend fréquemment de son carrosse pour monter à cheval afin de faire une entrée en majesté. Arrivé au faubourg où se masse la foule des badauds, il met pied à terre devant la porte de la ville. Par souci d'économie, il finit par interdire l'organisation d'entrées solennelles. Mais le rituel subsiste : les consuls remettent les clefs au roi, lequel les rend ensuite à leurs dépositaires puis viennent haranguer, salves de canon et de mousqueterie, défilé bariolé avec bourgeois en armes jusqu'à la cathédrale ou l'église du chapitre, enfin *Te Deum*<sup>16</sup> solennel. Répétitifs à souhait, les procès-verbaux de ces cérémonies disent la difficulté dans laquelle la circulaire royale place les édiles municipaux : comment faire au roi une fête qui n'en ait pas l'air ? Bordelais et Toulousains font "péter la poudre" ; ailleurs, les consuls présentent les clefs sur des coussins de brocart ou des tissus richement brodés. Ceux de Béziers vont plus loin. Déçus que le roi ait interdit les députations de villes au-delà de Toulouse, ils décident d'emprunter 1 200 livres pour faire confectionner "un poille de satin cramoisin doublé de moire bleu parsemé de fleurs de lys et de L couronné en broderie d'or et d'argent avec les armoiries de Sa Majesté aux quatre côtés du poille, le ciel dudit poille étant soutenu par six bâtons couverts de satin cramoisin ; et ledit poille étant enrichi de dentelle d'or et d'argent, et autour dudit poille y avait une grande frange en crépine de soie cramoisine avec des filets d'or et d'argent". Le 3 janvier à 14 heures, tout se met en place au faubourg. Survient M. de Sainteau, grand maître des cérémonies du roi, qui demande aux consuls s'ils ont préparé un dais pour le roi, auquel les consuls répondent en chœur que le poille n'attend plus que Sa Majesté. "À l'instant, le sieur Sainteau leur aurait dit qu'ils avaient très bien fait d'avoir fait le poille, mais que le roi leur commandait de ne pas le lui présenter et de le retirer pour que ses pages n'aient pas à le faire. Incontinent, les consuls firent détendre ledit poille et le firent enfermer". Le poille de Béziers est donc l'objet de trop, celui qui fait basculer une entrée dans la solennité<sup>17</sup>.

### ■ L'intendance suit

“Comme les trains et suite augmentent plutôt qu'ils ne diminuent dans les cours des princes, il se trouve que le nombre des marchands et artisans n'est pas encore suffisant pour le service de la nôtre”, déclare Louis XIV en 1660. Déjà, en 1606, Henri IV avait donné l'autorisation à des gens de 34 professions nouvelles de suivre la cour. En 1658 et 1659, Louis XIV en rajoute 53, portant le nombre total de métiers autorisés à suivre la cour à près de 600<sup>18</sup>.

La liste de ces professions tient d'une énumération à la Rabelais. Sans la reproduire en entier, retenons-en quelques unes. Il y a les métiers liés au voyage : charrons, corroyeurs, maréchaux, paveurs, bahutiers, bourreliers, courtiers de change, chandeliers, plumassiers ; les métiers de bouche : cuisiniers-traiteurs de festins, épiciers-confituriers, limonadiers, vinaigriers, vendeurs de pains d'épice ; les métiers de l'habillement : chapeliers, gantiers, ravaudeurs de bas de soie, éventailistes, liniers-chanvriers, gainiers, épingliers, vertugadiers ; ceux du livre : imprimeurs en taille douce, libraires, relieurs ; enfin ceux du luxe et de l'apparat : brodeurs, passementiers, faïenciers, horlogers, orfèvres, peintres, doreurs-graveurs, batteurs d'or, damasquineurs, lapidaires, miroitiers, et sculpteurs. Est-ce la crainte de la distance à parcourir ? Celle d'étapes démesurées ? Artisans et marchands ne se bousculent pas vraiment pour suivre la cour, puisque deux arrêts de juillet et septembre 1659 menacent ceux qui refusent de se rendre à Bayonne de se voir déchus de leurs privilèges.

Quotidiennement, l'intendance doit répondre à ces trois défis : comment transporter, comment loger, comment ravitailler ce monde en mouvement ? Sachant qu'à l'exception des nobles et d'une minorité de militaires à cheval, l'essentiel du cortège va à pied, on pourrait croire résolue la question du transport. Ce serait oublier les “besoignes”. Il est tout à fait exceptionnel qu'au château de Cadillac la reine ait accepté de passer la nuit dans un autre lit que le sien qui, par commodité, a cheminé de l'autre côté de la Garonne, dans les impediementa de la cour. Chaque maison transporte avec elle ses meubles, son décor et sa garde-robe. Lits, coffres, tapisseries s'entassent ainsi à chaque étape, dans les chariots et sur les mules. Dernier avatar des anciennes cours itinérantes, le périple nuptial tient encore du déménagement.

Cheminant aussi de lourds coffres qui renferment archives, papiers, lettres, parchemins, copies, journaux, plumes et encriers. Aux bagages de la cour, s'ajoutent les dossiers de ce gouvernement ambulante, sur lesquels veille une horde de secrétaires aux ordres de Le Tellier. Gouvernement plutôt qu'État, car même si le souverain est à la tête de cet appareil, tous les attributs de l'État ne font pas partie du voyage. Au lendemain de leur signature, Mazarin adresse à Paris les deux textes de la Paix et du mariage sur lesquels le chancelier Séguier est chargé d'apposer les scellés royaux, preuve que les sceaux de l'État n'ont pas suivi le cortège.

Chaque nouvelle étape suppose un nouveau logis royal. Selon leur importance, il s'agit de l'évêché, d'un riche hôtel ou d'un château. Les immeubles moins



cossus accueillent la reine-mère, Monsieur, Mademoiselle ou quelque proche de la famille. Lors de l'arrivée de Mazarin à Saint-Jean-de-Luz, la communauté ordonne "que chacun ait à préparer des lits et meubles suivant leurs commodités aux fins qu'ils ne cherchent ensuite à être surpris<sup>19</sup>." Dans les villes-étapes, la plupart des maisons reçoivent un ou plusieurs hôtes improvisés, plus ou moins huppés selon la plus ou moins grande apparence des maisons.

En fonction des possibilités, la cour essaime dans un rayon qui peut aller jusqu'à 40 kilomètres du gîte royal. Le bourg de Doazit, situé à 30 kilomètres de Dax, loge pour la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 1660 une compagnie de cavaliers de la Garde lors du passage de la cour<sup>20</sup> dans cette ville. Henri de Laborde-Péboué qui rapporte le fait ajoute : "Chez nous, logèrent quatre cabaliers et deux baylets qui ne firent point ravage sinon bonne chère". Exceptionnellement, des proches du roi sont obligés de séjourner loin du souverain. À l'étape du minuscule bourg de Captieux, la Grande Mademoiselle est contrainte de passer la nuit à Saint-Justin, à 37 kilomètres du roi<sup>21</sup>.

## 14

Dernier enjeu : le ravitaillement. Qu'on imagine l'ampleur des approvisionnements à fournir : du pain pour une ville entière, du fourrage, de la paille et de l'avoine pour 10 000 bêtes, et ce, parfois pour plus d'un mois. Dans un monde qui dispose de peu d'excédents, hanté par l'obsession de la soudure avec la récolte prochaine, la venue de la cour fait penser à l'invasion d'une nuée de criquets migrateurs. D'un côté, il y a ceux qui s'en frottent les mains : producteurs, mais surtout pourvoyeurs et marchands en tous genres qui, dans l'attente du groupe présumé le mieux solvable du royaume, s'approvisionnent en hâte dans l'attente d'une inévitable hausse des prix. De l'autre, des consuls de ville aux simples gens, il y a ceux qui s'effraient du montant des contributions réclamées pour l'occasion.

Ainsi, la ville de Tarascon n'apprécie guère d'avoir à loger les vingt compagnies de Gardes du roi au lieu des quatre prévues à l'origine<sup>22</sup> : 3 à 6 000 hommes sont ainsi logés "dans des maisons particulières, ce qui oblige les habitants de porter leurs plaintes à MM. les Consuls pour n'avoir pas de moyens de leur bailler de vivres et éviter les désordres qui se préparaient".

En plus du "logement des gens de guerre" les communautés subissent une brutale augmentation de leurs budgets. Celle de Saint-Jean-de-Luz fait effectuer des travaux au pont de bois qui permet d'accéder à Ciboure, au quai, à l'église, à l'érection d'un *mai* et à la décoration d'une galiote (100 livres). Elle fournit pour 250 livres de planches, 115 de paille et de foin, 462 de poudre, 500 de jambons, et 469 au tailleur pour les costumes des canonnières, des 12 rameurs de la galiote, des danseurs de "carscabilayres", des violons et des tambourins. Enfin elle paye 1 100 livres de participation aux 20 000 livres de don gratuit du Labourd. Se fondant sur les factures qui subsistent, J.-N. Darrobers estime que la ville dépense à cette occasion 4 à 5 000 livres, soit la moitié de son budget annuel<sup>23</sup>.

## ÉTUDE

En juillet de l'année précédente, la communauté avait publié une ordonnance taxant la plupart des vivres : pain, vin, poules, chapons, œufs, lard, mouton, bœuf, huile, chandelle et bois de chauffage<sup>24</sup>. Devant le risque d'accaparement et de spéculation, les édiles n'hésitent pas à recourir aux grands moyens : la fixation autoritaire des prix, de crainte que ceux-ci ne deviennent inabornables aux autochtones.

### ■ "Il y a des occasions où il faut jeter l'argent par les fenêtres"

Alors qu'il marche vers la Bidassoa<sup>25</sup>, Mazarin insiste sur l'importance qu'il accorde au lustre qui doit entourer le mariage du roi, ignorant que les trois mois dont il croit disposer vont devenir dix mois : un temps qu'il va mettre à profit pour donner à la parade royale un éclat jamais égalé.

Si la correspondance avec Le Tellier dit tout le talent diplomatique de Mazarin, celle avec son intendant Colbert éclaire un autre versant de sa personnalité, son amour du beau qu'il tient de l'Italie. Les lettres à l'intendant sont traversées de cette obsession que le cardinal conjugue à tous les temps, en tous lieux et pour tous publics : éblouir. Pour éblouir, Mazarin règle les grandes apparitions du roi comme un metteur en scène. D'abord, il soigne le décor par une profusion de tapisseries. Dès juillet 1659, Colbert évoque l'envoi de celles des *Femmes Illustres* ; en août, il propose de n'en convoier pas moins d'une charretée dès que la date du mariage sera connue ; en février suivant, il négocie l'achat de celles de *la reine Christine*. Après le décor, les costumes : avant le départ de la cour, Colbert soumet au roi des échantillons de livrées ; par la suite, il tient le cardinal au courant de la réalisation des casaques et des casques des gardes ainsi que des housses des chevaux et des mules. Après le choix des tissus, des broderies et des passements d'or et d'argent, les dessins partent à Milan. Enfin, Mazarin exige qu'un soin particulier soit apporté au "beau carrosse [...] pour aller comme il faut<sup>26</sup>".

Le souci de l'apparat est stimulé par l'obligation de soutenir la comparaison avec l'Espagne et si possible la surpasser. Détail important, il est un lieu où la concurrence est exclue : l'île des Faisans, havre de neutralité, donc d'égalité. Désigné pour conduire les travaux d'embellissement de la maison des Conférences, d'Artagnan (oncle du chef des mousquetaires) est chargé de s'accorder avec son homologue espagnol Batteville pour qu'il n'y ait pas la moindre différence dans l'aspect des bâtiments des deux camps.

L'autre moyen d'éblouir est d'offrir. S'ils concernent le public plus restreint des proches du roi d'Espagne, les cadeaux que Colbert fait acheminer à Saint-Jean-de-Luz illustrent le goût du cardinal pour la munificence. Ses prodigalités sont calculées en fonction du rang du bénéficiaire et des éventuels services rendus. À la cantonade, il distribue des rubans, des cordons, des bouquets de plumes et des peignes. Pour des publics plus choisis, il réclame des gants de femme, des chapeaux de castor, des étuis à ciseaux, des cassettes et surtout des

montres qui peuvent être de grand prix lorsqu'elles sont ouvragées. Pour les hommes, Mazarin commande des baudriers et des épées avec des dorures et des pierreries. Le collectionneur apparaît aussi dans le cadeau fait au marquis de Liche – un des deux fils de Don Luis – “d'une des bibles en sept langues” du cardinal.



**Fig. 5**  
Recueil sur le mariage de Louis XIV. Paris, 1659-1661. Ouvert sur la planche dépliée de l'entrée dans Paris. 96 pièces en un fort volume in-4. Composé essentiellement de pièces des années 1660 et 1661, avec la présence remarquable de 11 des productions journalistiques de François Colletet (1628 - vers 1685) sur l'événement : le littéraire un peu bohème avait obtenu de "couvrir" pour le libraire Loyson les événements liés au mariage du Roi. Cela nous donna une belle série d'occasionnels répandus dans le public mais ayant, pour une fois, un auteur identifiable, ce qui est assez éclairant sur le mode de production de ces nouvelles très lues qui tenaient largement lieu de journaux. L'ensemble a été truffé à l'époque de portraits et planches gravées des principaux protagonistes de la paix, qui se vendaient séparément. Médiathèque de Bayonne.

16

Par-dessus tout, Mazarin affectionne ce qui brille. En octobre 1659, il indique à Colbert dans quel cabinet il trouvera l'or en barre qu'il doit confier à son orfèvre Lescot qui doit travailler à des assiettes, des plats et des chandeliers "pour servir à la campagne". Le cardinal se préoccupe enfin de faire frapper des médailles commémoratives en or, argent et cuivre à l'effigie du nouveau couple royal (et à la sienne), accompagnées de devises laudatives<sup>27</sup>. Son plus grand penchant reste pourtant pour les diamants. Sans cesse, il les négocie, les fait tailler, monter sur toutes sortes de bijoux, pour les offrir, ou commander le cadeau de la reine<sup>28</sup>. Cette sarabande de bijoux affole Colbert : ne dit-on pas que les brigands sont à la sortie de Paris et même jusqu'à Amboise ? Et il faut encore ajouter les ortolans offerts à Pimentel, l'ameublement de moire et bien sûr la couronne de la reine.

### ■ "Il y a plus d'un mois que nous n'avons plus un sou"<sup>29</sup>."

Si Mazarin sait dépenser, il sait aussi compter. Il n'y a pas que le mariage du roi qui coûte. Plusieurs autres dépenses extraordinaires viennent plomber le budget du voyage. À Bordeaux et à Marseille, deux citadelles sont en construction, symboles de la mise au pas du royaume. Menés bon train, ces chantiers sont un gouffre financier auquel s'en ajoute un autre : la paix.

Il paraît singulier d'écrire que la paix coûte plus que la guerre, mais au XVII<sup>e</sup> siècle, les armées subviennent elles-mêmes à l'essentiel de leurs besoins par les rapines et les pillages sur le théâtre des opérations. La paix venue, il faut soit licencier les troupes, soit les entretenir. En ce début de 1660, ce licenciement commence à peine, pour deux raisons. La principale tient au retard de la signature du traité qui a obligé Turenne à garder les troupes l'arme au pied, sur la frontière nord. La seconde tient aux fastes de la parade royale qui fixent près de la cour un énorme appareil militaire destiné à l'apparat<sup>30</sup>, mais qui sert aussi, à l'occasion, à impressionner les Marseillais, ou à bousculer les troupes du prince d'Orange, qui ne déguerpièrent qu'au prix de 200 000 livres versées au gouverneur Dona : l'argent est aussi l'une des armes diplomatiques favorites du cardinal, dont il use pour entretenir, dédommager ou soutenir princes et souverains. À toutes ces dépenses s'ajoute l'armement de la flotte et de l'armée au service de Venise rassemblées entre Agde et Toulon pour contrer l'avancée

## ÉTUDE

des Turcs. Saisissante image de la grande misère du Trésor royal, une partie des bijoux de la couronne est "au clou". C'est en Suisse que Mazarin a dû se résoudre à les mettre en gage, faute de pouvoir payer les gardes qu'il y a recrutés. Ces pierres devant être données à la nouvelle reine, on devine l'angoisse du cardinal, à mesure que le mariage approche<sup>31</sup>. À la mi-avril, il réussit à dégager les pendants de diamants de la reine.

Car en définitive, il faut payer. Lors de leur rencontre à Saint-Jean-de-Luz, Mazarin et Fouquet ont évalué les besoins de l'État pour 1660 entre 24 et 25 millions de livres. Pour les trouver, les deux hommes utilisent tous les moyens. Le premier consiste évidemment à imposer plus lourdement tout ce qui est imposable. Fouquet réussit le prodige d'extraire 3 millions des États du Languedoc. En février 1660, il fait un plus joli coup encore, portant à 6 millions la contribution de la Ferme Générale, ce qui fait dire au roi qu'il a gagné plus en un jour qu'il ne pourrait perdre au jeu en une vie. Mais il faut davantage et tandis que Fouquet traque les faux-sauniers, Mazarin sollicite les villes. Celle de Toulouse doit donner 140 000 livres, celle de Lyon, qui propose de ne contribuer qu'à hauteur de 60 000 livres, se voit fermement invitée à reconsidérer son effort, vu que Bordeaux en a donné 90 000. "Je ne sais quelle excuse la ville pourrait avoir de témoigner moins d'affection en cette conjoncture", écrit-il<sup>32</sup>. Chaque ville traversée voit les sourires d'accueil se muer en grimaces d'adieu. L'argent manque toujours. Toutes les sources pour s'en procurer étant taries, il faut en inventer de nouvelles : ainsi, de nouveaux offices sont créés et aussitôt mis en vente à Marseille. "Sans vanité, conclut Mazarin, tout ce qui peut se faire humainement pour retrancher la dépense et faire venir de l'argent, je le pratique avec la dernière application".

Justement : la tâche est tellement surhumaine, que le cardinal lui-même n'y réussit pas. Le 18 mars, il écrit à Fouquet : "Pour ce qui est du retranchement des rentes et autres droits, je vous dirai en un mot que le roi remet entièrement cette affaire à vous, ne doutant pas qu'après avoir bien examiné la chose, vous ne preniez la résolution que vous estimerez la meilleure pour son service". Le retranchement des rentes, c'est la faillite de l'État qui choisit de ne pas honorer ses dettes. Admirez l'art du politique : en faisant dire au roi qu'il s'en remet à Fouquet, le cardinal disparaît d'une décision dont il est le premier responsable. Le lundi 22 mars, Fouquet annonce la réduction des rentes émises pendant la guerre d'Espagne, c'est-à-dire la banqueroute.

L'État peut bien être sans le sou. Avec la maestria du grand politique, Mazarin a retourné sa gaffe de Bordeaux. Grâce à lui, ce voyage devient la plus belle introduction à l'absolutisme en même temps que par ce triomphe, le vieil homme tire sa révérence.

---

(\*) [hubert.delpont@wanadoo.fr](mailto:hubert.delpont@wanadoo.fr)

Les trois cartes sont de l'auteur, extraites de *Parade pour une Infante, le périple nuptial de Louis XIV à travers le Midi de la France*.

- 1 BOUTIER (J), DEWERPE (A), NORDMAN (D), 1984, *Un tour de France royal*, Paris.
- 2 DELPONT (H), 2007, *Parade pour une Infante, le périple nuptial de Louis XIV à travers le Midi de la France*. Nérac.
- 3 "J'ai grand sujet d'appréhender [...] que l'exécution du mariage n'aille en longueur", *Lettres du cardinal Mazarin*, Amsterdam 1745, 2 t. 456 et 315 p., lettre à la Reine, 29 août 1659.
- 4 *Lettres op. cit.*, Lettre à Lionne, 21 septembre 1659.
- 5 SAUZET (R), 1998, Le notaire et son roi : Etienne Borelly (1633-1718), un Nîmois sous Louis XIV, Paris.
- 6 *Lettres op. cit.*, Lettre à Le Tellier du 25 juillet 1659.
- 7 Archives Municipales de Tarascon, *Passage de Louis XIV à Tarascon 12-13 juin 1660*, copie de manuscrit sans nom d'auteur.
- 8 CHERUEL (A) et d'AVENEL (G), 1872-1906, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, Paris, 9 vol., t. 9, p. 545.
- 9 *Lettres op. cit.*, Lettre du 29 avril 1660.
- 10 Archives Municipales de Lunel, BB 9, fo 80.
- 11 Archives Municipales de Brignoles, BB 47, fos 384 et 508, 508V.
- 12 EUZET (J) : "Le passage de Louis XIV en terre d'Aude", *Bulletin de la Société des Études Scientifiques de l'Aude*.
- 13 Ce chiffre ne tient compte que des déplacements de la cour.
- 14 ROCHE (D) (sld), 2000, *Voitures, chevaux et attelages du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- 15 VUOERDEN, Ms. C 758 (683) BM Cambrai, *op. cit.*
- 16 Jamais on n'aura tant chanté de *Te Deum* qu'en cette année 1659-1660 : aux passages royaux s'ajoutent les annonces de la signature de la paix, de sa ratification, du mariage, etc.
- 17 AZAIS (J), 1837, "Les États de Languedoc, Henri II duc de Montmorenci et l'édit donné à Béziers le 16 octobre 1632", *Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers*, 1<sup>ère</sup> série, t. II, note 90, pp. 159-163.
- 18 DELPEUCH (E), 1974, "Les marchands et artisans suivant la cour". *Revue historique de droit français et étranger*, N° 3, pp. 379-413.
- 19 Archives Municipales de Saint-Jean-de-Luz, BB 2 N° 2 ; DARROBERS (JN), 1975, "Deux réceptions mémorables à Saint-Jean-de-Luz", pp. 85-104, *Bulletin de la Société des Lettres et Arts de Bayonne*, N° 131, pp. 59-76.
- 20 Journal de Henri LABORDE-PÉBOUÉ 1638-1670, *Relation véritable des choses les plus mémorables passées en Basse-Guyenne, depuis le siège de Fontarabie qui fut en l'an 1638...* in. t. 3 de l'Armorial des Landes du Baron de Cauna, Bordeaux, 1869. pp. 455-583. Rééd. 2007.
- 21 MONTPENSIER (Mlle de), 1858-1859, *Mémoires*, édition Chérueil, vol. 4, Paris.
- 22 Archives Municipales de Tarascon, registre consulaire, 21 janvier 1660.
- 23 DARROBERS (JN), 1975, "Contribution à l'histoire de Saint-Jean-de-Luz : le mariage de Louis XIV", *Bulletin de la Société des Lettres et Arts de Bayonne*, N° 131, pp. 59-76. Détail amusant, la ville distribua 286 jambons et 192 bouteilles. Les "carscabilayres" sont les danseurs basques à grelots qui font escorte au roi à son arrivée.
- 24 Archives Municipales de Saint-Jean-de-Luz, BB 2 N° 2.
- 25 *Lettres op. cit.*, t. 1, p. 40 (au roi, 8.07.1659) ; p. 42 (à la reine, 8.07) ; *Lettres, op. cit.*, t. 9 (à Le Tellier, 25.07).
- 26 *Lettres, op. cit.*, t. 9, Lettre à Colbert du 21 février 1660, d'Aix.
- 27 Jetons royaux dits "de plaisir ou de largesse".
- 28 *Lettres op. cit.*, t. 9 p. 474-475, lettre du 21 janvier 1660.
- 29 *Lettres op. cit.*, t. 9, p. 521 et p. 545. Lettre à Fouquet, 12 mars 1660.
- 30 "On ne peut pas se dispenser de payer une autre monstre (solde) aux gardes françaises et suisses qui sont auprès du roi [...] d'autant qu'on les contraint avec sévérité à une exacte discipline [...]. Il est important que vous envoyiez ici un commis avec un fonds pour les résidences et les voyages, au moins pour trois mois". Lettre de Mazarin à Fouquet, du 11 janvier 1660.
- 31 "Il sera fort honteux quand l'on dira qu'on envoie les pierres de la couronne" (12 mars). *Lettres, t. 9, op. cit.*
- 32 Archives Municipales de Toulouse, CC1534, *Lettres op. cit.*, t. 9, p. 521.

## LA PAIX DES PYRÉNÉES : POLITIQUE ET FAMILLE

Olivier RIBETON

Cet article se veut un retour sur l'exposition tenue au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne du 2 juin au 25 septembre 2016 autour du Traité des Pyrénées de novembre 1659 et du mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse en juin 1660. Elle s'inscrivait dans les manifestations dites "Traités de Paix" organisées par la Fondation Saint-Sébastien capitale européenne de la Culture 2016. Plus de 140 objets d'époque (peintures, estampes, archives, médailles, livres, textiles, mobilier et orfèvrerie) figuraient à l'exposition du musée dont une importante partie est décrite ici même. La paix était présentée comme une parenthèse éphémère entre des périodes de guerre couvrant le XVII<sup>e</sup> siècle et opposant la France à l'Espagne, davantage dans les Flandres et la Catalogne que dans les Pyrénées occidentales. C'est en Pays Basque que la paix se négocia et que les protagonistes se rencontrèrent.

*Artikulu honek Baionako Euskal Museoan 2016ko ekainaren 2tik buruilaren 25era egin zen erakusketara geramatza : Pirenetako Hitzarmena 1659eko azaroan, bai eta LouisXIV.aren eta Maria Teresa infantearen ezkontza 1660an. Erakusketa hori "Donostia Kulturaren Europako hiri nagusia 2016" Fundazioak eratu manifestaldietarik bat zen : "Bake Hitzarmenak". Denbora haietako 140 bat gauza ikustera eman ziren museoko erakusketan (margolan, estampa, artxibo, medaila, liburu, oihal, altzari eta urreria), horietarik asko hemen aurkezten direnak. Bakea erakusten zen parentesi iragankor bat bezala Frantziaren eta Espaniaren arteko gerletan, XVII. mende hartan, nahiz-eta gerlak bereziki Flandrian eta Kataluñan izan ziren. Euskal Herrian ziren bi alderdiak elgarretaratu bakearen egiteko.*

L'exposition, qui a rencontré un succès considérable avec plus de 34 000 visiteurs en moins de quatre mois, n'a malheureusement pas de catalogue<sup>1</sup>. Le *Bulletin du Musée Basque* essaie de pallier cette absence. Déjà, nous avons présenté les "Estampes du Musée Basque illustrant la Paix des Pyrénées" dans le numéro 186. Le texte qui suit explique la philosophie générale de l'exposition du Musée Basque en mêlant chronologie et thèmes abordés tout en déroulant

le détail des œuvres exposées à partir des portraits des protagonistes. Le principe général avait été initié par le co-commissaire Javier Portús, conservateur de la peinture baroque au Musée du Prado et fut développé par le conservateur en chef du Musée Basque.

## ■ De la paix à la guerre, le gouvernement de la France à Bayonne et au Pays Basque dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle

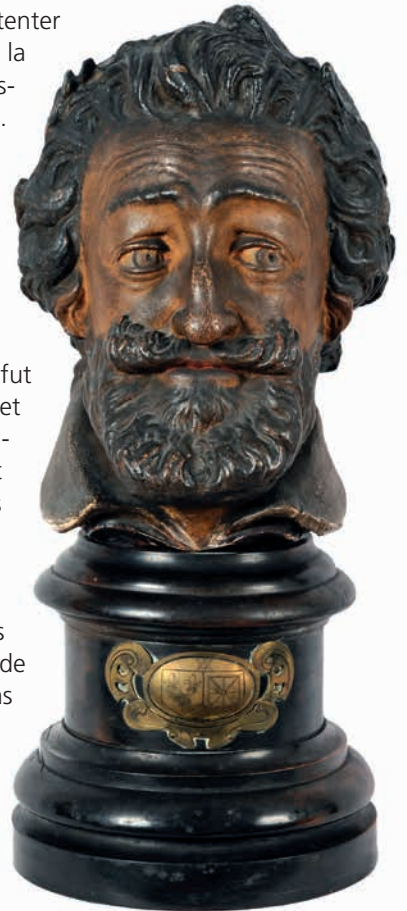
### Les alliances dynastiques entre la France et l'Espagne

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la signature de traités de paix mettant fin à des états de guerre entre la France et l'Espagne se concluait par un mariage dans le but de renforcer les liens entre les dynasties régnantes.

De même que le traité de paix du Cateau-Cambrésis en 1559 entraîna le mariage d'Élisabeth de Valois, la fille du roi de France Henri II et de Catherine de Médicis, avec le roi d'Espagne Philippe II de Habsbourg, un siècle plus tard le Traité des Pyrénées, mettant fin à un quart de siècle de guerres, prévoyait le mariage de l'infante Marie-Thérèse d'Espagne avec le roi de France Louis XIV.

Mais en une occasion, l'alliance dynastique fut décidée pour tenter d'empêcher une guerre. Henri IV, le premier roi de France de la dynastie des Bourbons, avait décidé de déclarer la guerre à l'Espagne et recevait l'appui des princes protestants dans ce but. Un buste d'Henri IV rappelait le rôle du défunt roi (Fig. 1).

Après son assassinat par Ravailiac le 14 mai 1610, sa veuve, la régente Marie de Médicis dont la mère était une Habsbourg d'Autriche, s'entendit avec le roi d'Espagne Philippe III pour maintenir la paix et marier leurs filles aînées aux héritiers respectifs des deux couronnes. Élisabeth de Bourbon devait épouser le prince des Asturies, futur Philippe IV d'Espagne, et Anne d'Autriche le tout jeune Louis XIII. Mais la conclusion fut longue à venir. Les contrats de mariage furent rédigés en 1612 et les cérémonies par procuration le 18 octobre 1615, tenues simultanément à Burgos et à Bordeaux. L'échange des princesses eut lieu le 9 novembre 1615 sur la Bidassoa au moyen de pavillons flottants. L'évêque de Bayonne Bertrand d'Echauh était présent. Dans un premier temps nous avions espéré pouvoir exposer à Bayonne la grande peinture de Van der Meulen conservée au monastère de La Encarnación à Madrid et représentant les deux pavillons portant une reine sur les flots et se croisant lors de cet échange au milieu de la Bidassoa. Son mauvais état n'a pas permis son déplacement.



**Fig. 1**

Anonyme du XIX<sup>e</sup> siècle (d'après Pierre de Franqueville ?),  
Buste d'Henri IV. Plâtre moulé et peint, H. 55 cm ; L. 26 cm ; P. 28 cm.  
Musée Basque et de l'histoire de Bayonne,  
Inv. n° 1917, don Jacques Dutey-Harispe en 1927.  
Cliché A. Arnold.



**Fig. 2**  
 Charles Beaubrun  
 (1604-1692),  
 Marie de Médicis  
 reine de France.  
 Huile sur toile datée  
 de 1655 reprenant  
 un portrait par  
 François Pourbus,  
 H. 108 cm ;  
 L. 88 cm.  
 © Archivo  
 Fotográfico, Musée  
 du Prado, Madrid.

Sont présentés : du Musée du Prado un portrait de *Marie de Médicis en costume de sacre*, peinture de Charles Beaubrun copiée de François Pourbus (Fig. 2), et envoyée à Madrid en 1655 par Anne d'Autriche ; du musée du château de Pau une médaille en bronze doré de Guillaume Dupré datée de 1615 et montrant *Marie de Médicis en Cybèle gouvernant le navire de l'État*.

Une série de toiles avait été commandée à Rubens pour décorer au palais du Luxembourg les appartements qui devaient former deux cycles : celui de la vie de Marie de Médicis (aujourd'hui exposé au Louvre), destiné à son logement, et un cycle de la vie d'Henri IV qui n'a pas été terminé mais dont subsistent les esquisses (Musée Bonnat) et quelques toiles. Nous exposons deux gravures tirées de *La Galerie du Palais de Luxembourg*, peinte par Rubens, dessinée par les srs Nattier et gravée par les illustres graveurs du temps (Paris, Duchange, 1710. Coll. part.) dont la principale représentait "L'Échange des deux Reines sur



**Fig. 3**

Gravure de Claude III Audran (1658-1734), d'après un dessin de Jean-Marc Nattier (1685-1766), d'après la peinture de Rubens pour la Galerie de Marie de Médicis au palais du Luxembourg (aujourd'hui au Louvre).

"L'Échange des deux Reines. / La Scene de cette ceremonie est sur le fleuve d'Andaye aux confins des deux Royaumes. Isabelle de Bourbon passe en / Espagne pour estre epouse de Philippe IV. Et Anne d'Autriche vient en France pour Louis XIII. Ces deux Princesses paroissent sur un / pont de bateaux richement orné. On y voit la France d'un côté et l'Espagne de l'autre qui donnent et reçoivent les nouvelles Reines, / pendant que la Felicité répand les tresors de Ciel, et que le fleuve du lieu, un Triton et une nymphe marine presente.t les richesses des Eaux. / Avec Privilege du Roy / Se vend à Paris chez le sr. Duchange Graveur du Roy, rue St. Jacques au dessus de la rue des Mathurins." Eau-forte sur papier, H. 62 cm ; L. 47 cm. Coll. part. Cliché A. Arnold.

le fleuve d'Andaye aux confins des deux Royaumes" avec Élisabeth (Isabel en espagnol) de Bourbon et Anne d'Autriche se saluant sur la Bidassoa au milieu d'une débauche baroque de personnages allégoriques et de putti. (Fig. 3) Après la "Journée des Dupes" (10-11 novembre 1630) qui voit la victoire du cardinal de Richelieu (portrait gravé par Lubin d'après Champaigne) sur la reine mère Marie de Médicis, cette dernière fuit le royaume et se rend en Flandres



## MUSÉE

auprès de l'archiduchesse Isabelle à Bruxelles. En 1631, elle réside à Anvers avant de voyager en Angleterre puis en Allemagne. Réfugiée auprès des ennemis de la France, elle perd son statut royal et ses pensions. C'est dans la maison de Cologne prêtée par Rubens qu'elle meurt le 3 juillet 1642.

Richelieu rendit hommage à la reine Anne d'Autriche, qui avait donné naissance à un héritier du trône de France, dans une grande peinture qu'il commanda en 1641 à Claude Deruet, illustrant *La Terre*, allégorie d'Anne d'Autriche en déesse de la fécondité (Fig. 4). Elle est l'un des quatre éléments qui meublaient le Cabinet de la Reine dans son château de Richelieu en Touraine. Anne d'Autriche, tenant dans ses bras son second fils Philippe, né en 1640, est assise sur un char conduit par le jeune Dauphin, né en 1638 et futur Louis XIV. Les cornes d'abondance et la prolifération de putti font songer à Cérès (déesse de la terre) et à ses enfants. La notion de fertilité est importante, c'est seulement après 22 ans de mariage que la reine est devenue mère et a donné à Louis XIII l'héritier tant souhaité. Sur les troncs des palmiers qui forment une sorte d'arc triomphal au-dessus de la reine, on aperçoit les écussons de France et de Navarre. À gauche du char, il faut remarquer Louis XIII à côté de son frère Gaston d'Orléans. À droite, on voyait autrefois le cardinal lui-même à cheval (comme le prouve le dessin préparatoire du Louvre) ; les deux cavaliers, visibles actuellement, auraient été ajoutés après un accident survenu à la toile au moment de son entrée au musée en 1824. Vu la bonne qualité de peinture des chevaux et armures, nous pensons que ce sont plutôt les visages très mal peints qui auraient été refaits. Le cavalier de droite tout en rouge serait alors le cardinal de Richelieu. Sur le char à l'extrême droite de la composition, il faut noter la Renommée qui sonne la trompette, puis, de gauche à droite, les déesses Junon (avec le paon), Minerve (casquée avec son bouclier), Diane (avec l'arc et le croissant de lune sur la tête), puis Vénus, assise avec son fils, l'Amour, sur ses genoux. Sur le char de l'extrême gauche, on aperçoit les neuf Muses. Au deuxième plan, au bord de la Seine, de l'autre côté de laquelle s'élève le château de Saint-Germain-en-Laye où sont nés les deux enfants royaux, viennent de la gauche des petits chars représentant les villes de France (chacun est précédé d'un cavalier qui tient une enseigne aux armes de la ville) ; de la droite, arrivent les Continents dans des petits chars tirés par les animaux exotiques qui les symbolisent : éléphants, dromadaires, etc. Dans le ciel, au centre de la composition, le char de la Religion et de la Foi, escorté par les Vertus : à partir de la gauche, la Prudence, la Justice, le Courage, l'Espérance, la Tempérance et la Charité.

**Fig. 4**  
Claude Deruet  
(vers 1588-1660),  
*La Terre*.  
Huile sur toile,  
H. 114,8 cm ;  
L. 422,7 cm.  
Musée des  
Beaux-Arts  
d'Orléans.



Le cardinal s'institua le protecteur du duc de Gramont en donnant à marier au maréchal Antoine III



**Fig. 5**  
 Charles (1604-1692)  
 et Henri (1603-1677) Beaubrun,  
 Portrait de la duchesse de  
 Gramont, Françoise Marguerite  
 du Plessis-Chivré, nièce  
 du cardinal de Richelieu,  
 et de son second fils Antoine  
 Charles comte de Louvigny,  
 vers 1646.  
 Huile sur toile,  
 H. 190 cm ; L. 160 cm.  
 Musée Basque et de l'Histoire  
 de Bayonne,  
 Inv. n° D.2001.1.2.  
 Coll. Gramont.  
 Cliché A. Arnold.

sa propre nièce figurée par un grand portrait de la duchesse de Gramont par Charles et Henri Beaubrun (Fig. 5).

Ce portrait de l'épouse du gouverneur de Bayonne a été peint à Paris, près de vingt ans avant le grand portrait en pied de la reine Marie-Thérèse avec le Grand Dauphin présenté dans l'exposition "1660". Le contrat de mariage de la nièce de Richelieu avec Antoine III de Gramont fut signé à Saint-Germain-en-Laye le 21 novembre 1634 en présence de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Le cardinal dota sa nièce de 200 000 livres. La duchesse est représentée avec son second fils Antoine-Charles, titré alors comte de Louvigny. Jusqu'à l'âge de sept ans les garçons portaient une robe. Le tableau avait probablement un pendant représentant Antoine III avec son fils aîné le comte de Guiche Armand de Gramont. Devenu plus tard duc de Gramont, Antoine IV Charles publia des *Mémoires* où il raconte l'ambassade à Madrid du maréchal de Gramont en novembre 1659 pour demander la main de l'infante Marie-Thérèse pour Louis XIV. Louvigny accompagnait auprès du roi d'Espagne son père et son frère Armand comte de Guiche. Lors de l'entrevue royale à l'île des Faisans du 6 juin 1660, la duchesse de Gramont s'y rendit dans le carrosse de la reine Anne d'Autriche.

## ■ Bayonne et le Pays Basque, le rempart et l'école

La reproduction d'un dessin à l'encre, lavis et aquarelle sur papier de l'ingénieur Desjardins permet de découvrir "le profil de Bayonne" vers 1643-1650. À la jonction du plan et de la vue cavalière, les armoiries de Michel Le Tellier (1603-1685), secrétaire d'État à la Guerre depuis 1643 (et père de Louvois), confirment l'importance de ce dessin (Fig. 6). En 1643, Desjardins réalise au confluent de la Nive et de l'Adour le bastion du Saint-Esprit, englobant la tour du même nom



**Fig. 6**  
CARTE  
TOPOGRAPHIQUE  
DE BAYONNE  
*l par le Sieur des  
Jardins Ingénieur  
Et Géographe du  
Roy [...] / PROFIL  
DE BAYONNE VEV  
DV FORT ST. LOVYS.  
Vers 1643-1650.  
Dessin à l'encre,  
lavis et aquarelle  
sur papier. Institut  
Géographique  
National,  
Saint-Mandé.  
Cliché A. Arnold.*

et la Porte de France en cours de reconstruction, l'ensemble formant le "Fort du Réduit". En août 1649, la partie supérieure de la porte monumentale face au pont Saint-Esprit n'était pas terminée. La suppression du fort Saint-Louis à Saint-Esprit commence en 1650. La vue cavalière constitue un témoignage très fiable des constructions existantes,

mais le plan de la ville dessine un projet d'aménagement des fortifications qui ne sera pas réalisé de cette manière. Cependant l'urbanisme de la ville est assez minutieux, figurant les rues à arcades.

Sculpté par Adrien Legrand, le linteau (Musée Basque) de la porte d'entrée de l'ancien collège municipal de Bayonne au moment de sa construction porte une inscription instructive : "O DIEU, HEUREUX SUCCES PAR MES TROIS BASTIMENS/L ESCOLE L ARSSENAL LE REMPART DE LA FRANCE/JE BANNIS JE DESTRUIS JE CHASSE A MESME TEMPS/L ENNEMI LOIN DE MOY LA FAIM ET L'IGNORANCE/1598". Le collège municipal, situé rue des Lisses au pied du Château Neuf, jouxtant l'église Saint-Thomas, fut ouvert, le 17 juillet 1598, aux élèves avec trois régents, sous la direction d'Alexandre Cothereau, prêtre et prébendier de la cathédrale. L'évêque de Bayonne joua un grand rôle dans la politique éducative du Pays Basque. Un portrait anonyme figure "BERTRAND D'ECHAUX ARCHEVE(Q)/DE TOURS 1<sup>er</sup> AUMONIER DU ROY" (dépôt Évêché de Bayonne). Prélat commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Bertrand d'Echaux (*Etxaux*), de la famille des vicomtes de Baïgorry, fut évêque de Bayonne de 1599 à 1617, puis archevêque de Tours de 1618 à sa mort ; et depuis 1606, premier aumônier des rois Henri IV puis Louis XIII. Il dut régler la crise grave provoquée par les procès en sorcellerie menés à l'été 1609 par le conseiller au Parlement de Bordeaux Pierre de Lancre. Protecteur de Jean Duvergier de Hauranne, il lui accorda en 1606 un canonicat laissant une grande liberté à celui qui accueillit au collège de Bayonne Cornelius Jansen dit Jansénius, avec lequel il commenta l'œuvre de Saint-Augustin. Devenu abbé de Saint-Cyran, il propagea la doctrine janséniste publiée dans l'*Augustinus*.

Pour illustrer cette section consacrée à la religion et aux croyances, des livres appartenant aux collections du Musée Basque sont exposés mais pas détaillés ci-après. Ils avaient déjà été présentés en 2012 lors de l'exposition qui avait accompagné le colloque "Bayonne, berceau du jansénisme ?"<sup>2</sup>.

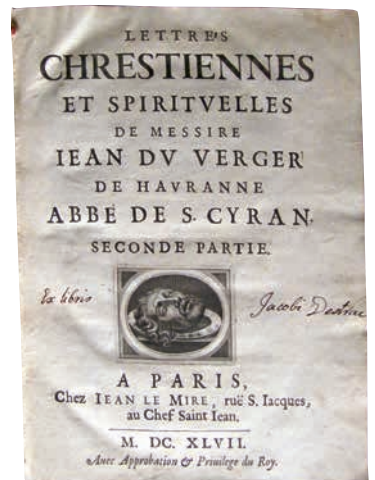
À l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, Bayonne et le Pays Basque sont encore très marqués par plusieurs événements : l'arrivée des Juifs chassés d'Espagne et du Portugal ; le développement du calvinisme encouragé par la reine de Navarre Jeanne d'Albret qui fait traduire en basque le Nouveau Testament par Jean de Leizarrague originaire de Briscous et formé à Genève, devenu pasteur de Labastide-Clairence ; et par les procès en sorcellerie menés en Labourd par Pierre de Lancre. Enfin le développement du jansénisme combattu par Richelieu puis Louis XIV. Était exposé le plus ancien objet de la synagogue de Bayonne : un rouleau de la Thora amené d'Espagne par les Juifs de Saint-Esprit, utilisé encore au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il fallut l'encouragement du roi de France et l'appui du gouverneur de Bayonne, le seigneur de Gramont, pour faciliter dans notre région l'arrivée des Juifs dits "Nouveaux-Chrétiens" ou *Conversos* (convertis de force) d'Espagne et du Portugal qui, peu à peu, pratiquèrent leur religion sans trop de difficultés. Par arrêt du 7 janvier 1602, le roi Henri IV, à propos des "dits Portugais" mandait "au sieur de Gramont gouverneur et à tous autres nos officiers qu'il appartiendra de les soutenir en leur faisant toute faveur et assistance". On vit donc ces familles s'établir le long de l'Adour et de ses affluents : en 1633 on comptait 80 familles judaïsantes à Labastide-Clairence, plus de 60 au Bourg Saint-Esprit de Bayonne, plus de 40 à Peyrehorade, une dizaine à Dax. La Maison de Gramont s'instaura protectrice des Juifs et leur ouvrit les portes de la souveraineté de Bidache en 1627. Des familles juives jouèrent un rôle important dans l'administration de la ferme générale de Bidache et dans le négoce et l'armement maritime de Bayonne, en liaison principalement avec Amsterdam.

Accompagnant un portrait gravé par Pierre Daret d'après Daniel Dumonstier représentant Jean Duvergier de Hauranne abbé de Saint-Cyran (Musée Basque), était exposé un rare exemplaire des *Lettres chrestiennes et spirituelles de Messire Jean Du Verger de Hauranne Abbé de S. Cyran aux armes du maréchal Antoine III de Gramont* (avec le blason Toulonjon en sautoir) et provenant de sa bibliothèque de Bidache (Fig. 7a et 7b). Malgré la dispersion révolutionnaire de la majeure partie de cette bibliothèque, plusieurs ouvrages ont pu être récupérés et identifiés à partir de leur description dans le catalogue manuscrit de la bibliothèque tenu par Arnaud d'Oihenart secrétaire du duc<sup>3</sup>.

Au même moment que les accusations en sorcellerie instruites en Labourd en 1609, d'autres épisodes, côté péninsulaire, furent

**Fig. 7a et 7b**  
Jean Duvergier de Hauranne (1581-1643), abbé de Saint-Cyran, Lettres Chrétiennes et spirituelles, seconde partie. Jean Le Mire, Paris, 1657. Exemplaire aux armes du maréchal Antoine III de Gramont, provenant de sa bibliothèque de Bidache. Coll. part.



## MUSÉE

jugés à Logroño en 1610. Deux ouvrages sur la sorcellerie par Pierre de Lancre étaient exposés à côté de *Auto de fe celebrado en la ciudad de Logroño en los días 7 y 8 de noviembre del año de 1610* par Leandro Fernandez de Moratin (1760-1828), sous son pseudonyme "El Bachillaer Ginés de Posadilla" (réédition in-16, Madrid, 1820. San Sebastian, Koldo Mitxelena Kulturuneko). Lors de cet autodafé cinquante-trois condamnés étaient présents. Cinq ont été brûlés en effigie et six en réalité avec les motifs de leur condamnation.

### ■ Les coutumes et le droit, histoire des Basques

En plus d'ouvrages exposés donnant les coutumes de Bayonne, de Soule, Labourd et royaume de Navarre, était mis en valeur *Notitia utriusque Vasconiae, tum Ibericae, tum Aquitaniae* (Paris, Sébastien Cramoisy, 1638. Musée Basque) d'Arnaud d'Oihenart. Avocat et syndic de Soule jusqu'à son mariage en 1627 avec Jeanne d'Erdoiy, veuve d'un vice-chancelier de Navarre, d'Oihenart est un érudit historien et humaniste. Son mariage le fixe à Saint-Palais dont il devient jurat et dans les pays de Mixe et d'Ostabaret dont il préside les cours générales comme juge. Grâce aux possessions de sa femme, il siège dans les rangs de la noblesse aux États de Navarre. Il défend les droits des d'Albret dans une *Déclaration historique de l'injuste usurpation et rétention de la Navarre par les Espagnols* (1625). Son œuvre capitale est *Notitia Utriusque Vasconiae*, où il retrace l'histoire du peuple basque de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge. Il laisse une œuvre poétique importante en langue basque. Procureur et intendant secrétaire des ducs de Gramont, il consulte de nombreux dépôts d'archives pour ses divers travaux et correspond avec les principaux érudits de son époque.

### ■ La régente Anne d'Autriche et le jeune Louis XIV dans la guerre avec l'Espagne

À la mort du cardinal de Richelieu (1642) et du roi Louis XIII (1643), la reine de France Anne d'Autriche, sœur du roi d'Espagne Philippe IV, devient régente et continue la guerre contre l'Espagne au nom de son jeune fils Louis XIV. Elle est aidée par le cardinal Mazarin. Les proches liens familiaux entre Habsbourgs d'Espagne et Bourbons de France n'empêchent pas la continuation de la guerre. Les Habsbourgs réunissent sous leur coupe un grand nombre d'États européens : Autriche, Bohême, Espagne, Milan, Naples, Pays-Bas, Portugal. Au nom d'un catholicisme militant, ils cherchent à établir leur autorité en Allemagne et à y réduire les États protestants lors de la Guerre de Trente Ans (1618-1648). La France déclare la guerre à l'Espagne le 19 mai 1635. Les premiers temps de guerre sont difficiles : la chute de Corbie sur la Somme en 1636 laisse craindre une attaque sur Paris. À partir de 1640, l'effort de guerre fait basculer le sort en faveur de la France. Richelieu exploite le manque de cohésion au sein de la monarchie espagnole. Le Portugal restaure son indépendance, mettant fin à l'Union ibérique à laquelle il avait été contraint soixante ans auparavant.

Les armées du roi de France font la conquête de l'Alsace et de l'Artois en 1640, puis du Roussillon en 1642. Après la mort du cardinal de Richelieu, un brillant chef militaire, le prince du sang Louis II de Condé remporte les victoires de Rocroi (1643), Fribourg-en-Brigau (1644), Nördlingen (1645) et Lens (1648). Une estampe *La journée des Abattis* de Jean-Louis Anselin d'après Pernotin (coll. part.) illustre l'épisode du 10 août 1644, où le Grand Condé renouvelle sa manœuvre de Rocroi en contournant l'adversaire pour lui couper sa retraite et l'obliger à abandonner Fribourg. Dans le premier combat, il s'avance à la tête du régiment de Conti au pied des retranchements ennemis et y jette son bâton de généralissime. Condé descend ensuite le Rhin par les deux rives après avoir embarqué son artillerie sur le fleuve. C'est l'époque où Condé se bat encore pour la régente Anne d'Autriche et le jeune Louis XIV, représentés ici par des médailles prêtées par le Musée du Prado, de Jean Warin en 1643 (argent) et d'Abraham Dupré (bronze), avant de trahir son cousin Louis XIV pendant la Fronde.

### ■ Combats sur les Pyrénées

28

Sur les Pyrénées occidentales, les combats débutent à l'initiative des Espagnols qui concentrent à Saint-Sébastien et Fontarabie une armée de 8 000 hommes qui pénètre en Labourd le 23 octobre 1636. Une petite troupe de cavaliers commandée par le duc de La Valette et le comte de Gramont tente de défendre Saint-Jean-de-Luz mais doit battre en retraite jusqu'à Bayonne. Les Espagnols fortifient Bordagain et Socoa et occupent pendant un an la côte depuis Ciboure et Saint-Jean-de-Luz jusqu'à Saint-Pée-sur-Nivelle et Urrugne. Ils se retirent en octobre 1637 après avoir pillé, rasé ou brûlé la majorité des maisons de Bidart à Ciboure. De juillet à septembre 1638, les Français occupent Irun, Lezo, Renteria et Pasajes. Ils font le siège de Fontarabie mais sont défaits par une troupe de secours espagnole. Ensuite, les combats sur la frontière basque cessent jusqu'au Traité des Pyrénées.

En revanche, la Catalogne, soucieuse de son autonomie, devient le centre des affrontements guerriers pendant plus de vingt ans. Le 16 décembre 1640, la province, mécontente de la politique centralisatrice de Madrid, signe un traité d'alliance perpétuelle avec Louis XIII, et le 23 janvier 1641, les Cortes de Catalogne déposent le roi d'Espagne Philippe IV et élisent le roi de France Louis XIII nouveau comte de Barcelone. Les Français s'emparent de Collioure, assiègent Perpignan qui capitule le 9 septembre 1642. Richelieu meurt le 4 décembre, Louis XIII cinq mois plus tard le 14 mai 1643 après trente-trois ans de règne. Mazarin, parrain du jeune Louis XIV, devient le premier ministre de la régente Anne d'Autriche et continue la politique de Richelieu malgré les troubles de la Fronde. Les troupes du jeune Louis XIV conquièrent les places du nord de la Catalogne. Mais profitant de la guerre civile française, les Espagnols reprennent toute la province de mars 1652 à juillet 1656. Cependant le Traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659 permet à la France de garder définitivement le Roussillon et une partie de la Cerdagne.

## MUSÉE

Cette section était illustrée par un portrait anonyme d'Antoine II Antonin de Gramont (1572-1644), gouverneur de Bayonne (coll. Gramont). Ce portrait est inspiré d'un dessin de Daniel Dumoustier en 1630. Ce type de portrait était souvent reproduit pour être placé dans la boiserie d'une salle, par exemple à l'ancienne mairie de Bayonne.

Le gouverneur de Bayonne, Antoine II Antonin de Gramont, était de toutes les batailles contre les Espagnols et contre certains seigneurs français avec qui il rivalisait. Il participa au siège de Fontarabie en 1638. Ses disputes avec l'évêque de Bayonne Bertrand d'Echaux et les échevins de la ville étaient constantes. Ses mœurs féodales l'amènèrent à faire condamner en 1610 sa femme à mort pour adultère par sa cour souveraine de Bidache. Cette sentence mit en émoi le parlement de Bordeaux et la cour de France car l'épouse, Louise de Roquelaure, était la fille du gouverneur de Guyenne, grand personnage du royaume. Après le décès rapide de Louise dans des circonstances obscures et après l'assassinat du roi Henri IV, la régente Marie de Médicis, devant composer avec les féodaux, donna à Gramont des lettres d'abolition permettant "d'oublier" la condamnation. Celui-ci se remaria en 1618 avec Claude de Montmorency de Boutteville dont il eut six enfants dont Philibert, le chevalier de Gramont dont Antoine Hamilton, son beau-frère, publia les *Mémoires*. Le maréchal Antoine de Gramont, fils de son premier mariage avec Louise de Roquelaure, hérita du duché de Gramont (recréé pour lui à titre héréditaire avec une pairie) et de la souveraineté de Bidache.

Déposé au Musée Basque par le Louvre, un *Plan du siège de Fontarabie en 1638*<sup>4</sup> par l'ingénieur Troadecq montre les positions françaises indiquées avec les noms des capitaines de régiment : Bernard de Nogaret duc de la Vallette ; Henri Nompars de Caumont marquis de La Force (1582–1672) ; le duc de Roquelaure ; le comte Antoine II Antonin de Gramont ; Roger de Bossoost comte d'Espanan : marquis de Gesvres (1579–1670) ; Henry de Sourdis archevêque de Bordeaux et amiral de la flotte ; Henri II prince de Condé. Alors que la ville était sur le point de se rendre, la mésentente entre seigneurs français permit à une armée espagnole de secourir les assiégés le 7 septembre 1638. Chaque année, les habitants de Fontarabie fêtent le souvenir de cette libération par un *alarde* (défilé) en remerciement de la protection de Notre-Dame de Guadalupe.

Les batailles remportées sous la régence d'Anne d'Autriche sont illustrées par une estampe vers 1655 de Pierre Bertrand "L'Assemblée / Royale / Victorieuse / et / Florissante / dans la Guerre / et / dans la Paix" (château de Versailles). On y voit sous un dais la figure allégorique d'une femme cuirassée avec la légende : "La France". À gauche, le jeune roi Louis XIV assis, et en-dessous son frère Philippe assis avec la légende "M<sup>r</sup> le Duc d'Anjou frère unique / du Roy", à droite la reine-mère Anne d'Autriche assise. Debout plusieurs personnages, certains avec la légende : "M. de Longueville / Le Comte d'[H]arcourt / M<sup>r</sup>. De Villeroy / Le M. al de Ransau / Le M. al de / Gramont", et près de la reine-mère "Son



**Fig. 8**

Joseph Roettiers et Michel Molart,  
Médaille de la prise de Balaguer.  
Bronze, diam. 7,3 cm.

© Archivo Fotográfico, Musée du Prado, Madrid.

**Fig. 9**

"SARDONES. / EVESCHE de ELNE, / ou de PERPIGNAN. / COMTE DE / ROUSSILLON, / ou so[n]t les / Veguerie de / Perpignan, / Souveg[ne]rie / de Capsir. / Tout ce / co[m]té de / Roussillon, / et partie / de celui de / Cerdañe / sont à p[r]ésent / réunis à la France. / Par le Sr Sanson / d'Abbeville, / Géogr[aphe] / Ord[ina]ire de S. / M[ajesté] / Avec / Privilège Pour Vingt / Ans. " [Paris], 1660. / [L. Cordier]. / Eau-forte aquarellée / sur papier. / H. 48,2 cm ; / L. 65 cm. / Coll. part. / Cliché A. Arnold.

30

Altesse / Royal[e]" (Gaston d'Orléans). Des scènes de batailles sont gravées dans des vignettes avec les légendes : "La bataille de Lens gagnée / par M<sup>r</sup> le Prince / La Bavière ruinée par l'Armée / des Confédérez / La bataille gagnée dans / le Milanois par l'armée du Roy commandée par M<sup>r</sup> le Duc de Modène et le M. al de Plessis / La prise de la ville de Torthose par / M<sup>r</sup> le Mareschal de Schomberg" .

Les combats de Catalogne sont d'abord illustrés par une lettre du capitaine général des galères d'Espagne Francisco Fernández de La Cueva (Barcelone, 1619 – Madrid, 1676), 8<sup>e</sup> duc d'Albuquerque, adressée à Pedro de Urbina, archevêque de Valence, vice-roi et capitaine général, au sujet d'une victoire remportée sur les côtes de Catalogne contre quatre navires qui venaient secourir l'armée française défendant la place de Tortosa (publiée en 1650 à Valencia par Silvestre Esparsa. Madrid, Biblioteca Nacional). Ensuite par des médailles (prêts du Prado) qui commémorent les victoires remportées au nom du jeune Louis XIV : prise de Rosas (bronze par J. Duvivier et J. Mauger), de Cadaqués et Castelló (bronze par J. Mauger), de Tortosa (bronze par J. Roettiers, M. Molart et J. Mauger), de Balaguer (bronze par J. Roettiers et M. Molart) (Fig. 8) et des allégories de la Catalogne (bronze par M. Molart) et de la Victoire (argent par Th. Bernard et J. Mauger).

Le Traité des Pyrénées acte l'annexion du Roussillon, ce que le géographe du roi traduit dans ses cartes. Louis Cordier imprime dès 1660 d'après le géographe Nicolas Sanson d'Abbeville : "SARDONES. EVESCHE de ELNE, ou de PERPIGNAN". (Fig. 9)

## ■ Portraits du roi, des chefs militaires et des ministres

La Fronde avait gravement ébranlé l'autorité royale, et les troubles politiques qu'elle suscita retardèrent le sacre de Louis XIV de onze années. Soucieux de consolider le pouvoir monarchique, Mazarin chercha à exploiter la signification historique et symbolique de l'événement. Une suite de trois estampes de grand

**Fig. 10**  
 Jean Le Pautre  
 (1618-1682) d'après  
 le dessin d'Henri  
 d'Avice,  
 "La Pompeuse  
 et Magnifique  
 Cérémonie du sacre  
 du roy Louis XIV.  
 Fait à Rheims  
 le 7 juin 1654.  
 Représentée au  
 naturel par ordre  
 de leurs Majestez".  
 Pl. 1 tirée de  
 l'ouvrage publié  
 à Paris chez Edme  
 Martin, 1655.  
 Eau-forte et burin.  
 H. 63,2 cm ;  
 L. 48 cm.  
 © RMN – Grand  
 Palais (château  
 de Versailles) /  
 Gérard Blot.



format fut donc commandée pour immortaliser le sacre. Elles furent publiées avec l'autorisation du roi qui accorda un privilège, sous la forme d'un in-folio comprenant une dédicace au cardinal Mazarin et des légendes détaillées identifiant les personnes présentes. Jean Le Pautre traita les plaques de cuivre à l'eau-forte, d'après des dessins d'Henri d'Avice, chevalier de Saint-Michel et ingénieur des armées du roi, qui avait enseigné le dessin à Louis XIV et qui était présent au sacre dont il rapporta le témoignage dessiné. Le château de Versailles prêtait l'eau-forte et burin de Jean Le Pautre "Le Sacre de Louis XIV, 7 juin 1654", tirée de l'ouvrage d'Henri d'Avice (Fig. 10).



**Fig. 11**  
*Atelier de Pierre Mignard, Portrait de Louis XIV en armure vers 1655.  
Huile sur toile, H. 142 cm ; L. 122 cm.  
Musée des Beaux-Arts d'Orléans.*

**Fig. 12**  
École française  
du XVII<sup>e</sup> siècle,  
Portrait ovale  
de Louis II de  
Bourbon-Condé dit  
le Grand Condé.  
Huile sur toile,  
H. 40,5 cm ;  
L. 33 cm.  
Musée de  
l'Armée, Paris.  
Cliché A. Arnold.

Le musée des Beaux-Arts d'Orléans prêtait un beau *Portrait de Louis XIV* en armure de l'atelier de Pierre Mignard (Fig. 11). Ce portrait a été gravé en 1660 par F. de Poilly d'après Pierre Mignard (1612-1695). À défaut de pouvoir présenter un grand portrait du prince de Condé (1621-1686) commandant ses armées (les grandes peintures sont exposées depuis début septembre à Chantilly), le Musée de l'Armée, à Paris, prêtait un petit *Portrait ovale à mi-corps de Louis II de Bourbon-Condé* (Fig. 12). Prince du sang, héros de la victoire contre les troupes espagnoles à Rocroi le 19 mai 1643, le Grand Condé trahit son cousin Louis XIV et passe au service de l'Espagne pendant les troubles de la Fronde. En septembre 1653, il est condamné à mort, perdant sa qualité de prince du sang et jusqu'à son nom. Le règlement du cas du prince de Condé faillit faire échouer le Traité des Pyrénées. La fin de son exil et la réintégration du prince dans ses possessions et gouvernements en France rencontrèrent l'hostilité de Mazarin et de Louis XIV mais reçurent l'appui inconditionnel du roi d'Espagne Philippe IV.



*Le Maréchal de Turenne* (Fig. 13), chef de guerre fidèle au roi de France, était représenté par une peinture attribuée à Antoine Masson. Le 14 juin 1658, Turenne bat aux Dunes les Espagnols commandés par Juan d'Autriche et le Grand Condé, et libère Dunkerque, obligeant les Espagnols à envisager la paix. Lorsqu'il assiste à l'entrevue des deux rois sur l'île des Faisans en juin 1660, Philippe IV le regarde à plusieurs reprises et dit à sa sœur Anne d'Autriche : "Cet homme m'a donné de méchantes nuits." La Grande Mademoiselle commenta : "L'on peut juger si M. de Turenne s'en sentit désobligé."

Un portrait gravé en 1658 par Robert Nanteuil (coll. part.) du *Maréchal Jacques II de Castelnau* (1620 - mortellement blessé à la bataille des Dunes, 1658) rappelait que plus tard sa fille, Marie-Charlotte de Castelnau, épousa en 1668 le comte de Louvigny, futur duc de Gramont Antoine IV Charles.

De la collection Gramont, un grand *Portrait du duc Antoine III de Gramont (1604-1678)*, attribué à Claude Lefèvre (Fontainebleau, 1632 – Paris, 1675) rappelle



**Fig. 13**  
Attribué à Antoine MASSON (1636-1700),  
Portrait ovale du maréchal de Turenne.  
Huile sur toile, H. 64,5 cm ; L. 55 cm.  
Musée des Beaux-Arts de Chartres.



**Fig. 14**  
 Attribué à  
 Claude Lefèvre  
 (1632-1675),  
 Portrait du  
 duc Antoine III  
 de Gramont.  
 Huile sur toile,  
 H. 130 cm ;  
 L 100 cm.  
 Musée Basque  
 et de l'histoire  
 de Bayonne,  
 Inv. n° D.2001.1.4.  
 Coll. Gramont.  
 Cliché A. Arnold.

que le maréchal (depuis 1641), ministre d'État et ambassadeur à Francfort en 1657, fut l'ambassadeur qui demanda la main de l'infante Marie-Thérèse au nom de Louis XIV à Madrid le 16 octobre 1659. C'est un portrait du maréchal de Gramont vers 1665 (Fig. 14), au moment où il est davantage présent dans ses gouvernements pyrénéens et loge au Château Vieux de Bayonne ou à Bidache. Il reçoit à Bidache le cardinal Mazarin qui y passe la nuit du 21 au 22 juillet 1659. Nommé ambassadeur extraordinaire pour demander au roi d'Espagne la main de l'infante Marie-Thérèse pour Louis XIV, il entre à Madrid le 16 octobre accompagné de ses deux fils, les comtes de Guiche et de Louvigny, à la tête d'un grand équipage qu'il fit mettre au galop "pour mieux contre-faire les courriers de postes", jugeant "que l'ambassadeur d'un roi jeune et amoureux devait être pressé".

## MUSÉE

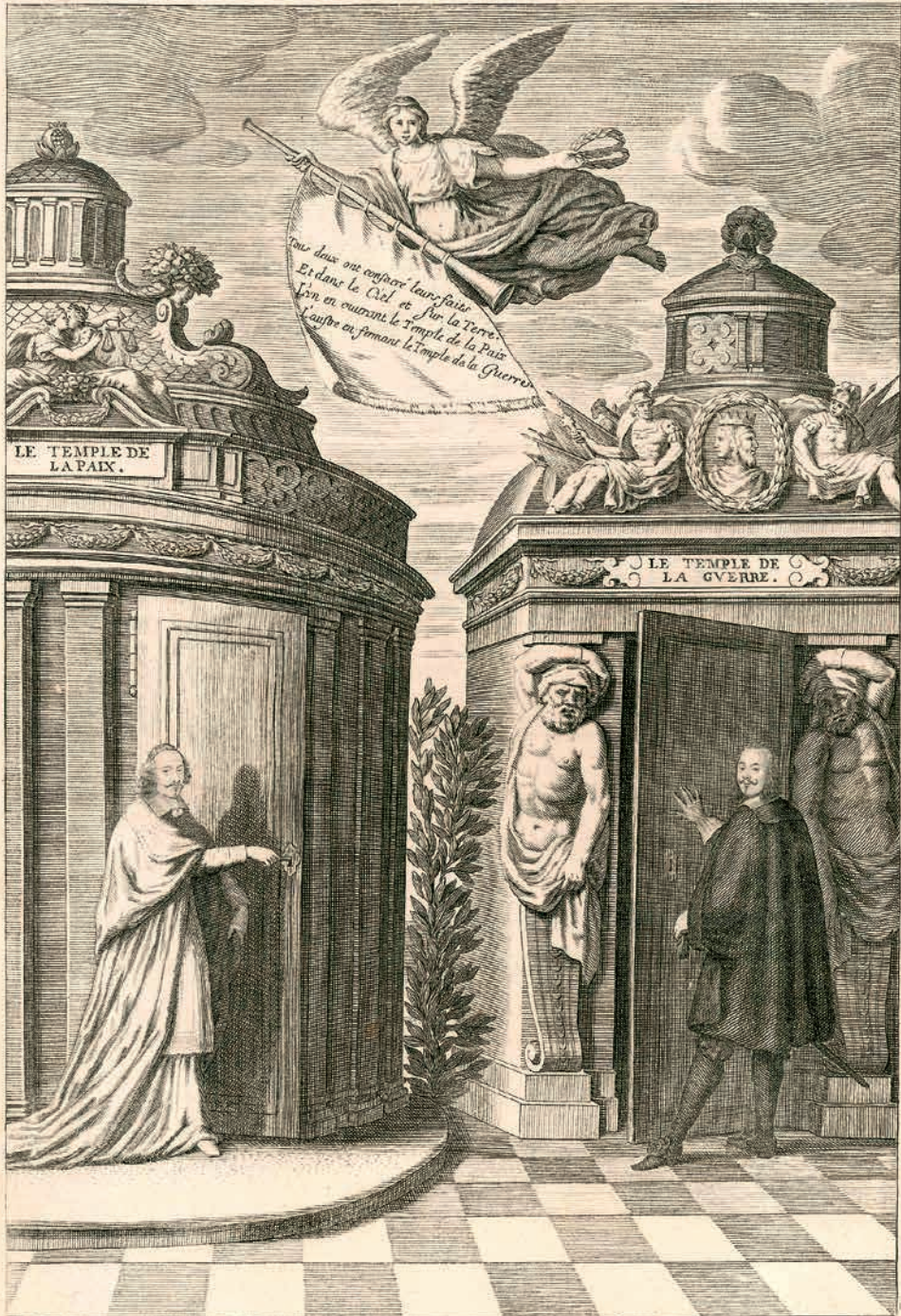
Antoine III était accompagné d'un diplomate important dont est présenté le portrait gravé en 1655 par Robert Nanteuil : *Hugues de Lionne marquis de Berny* (coll. part.).

Le personnage incontournable du Traité des Pyrénées est le *Cardinal Mazarin* (1602-1661) dont on exposait le portrait par Philippe de Champaigne (Fig. 15).

Un livre rarissime de Jean Puget de La Serre était ouvert sur l'eau-forte représentant "Don Luis de Haro fermant le temple de la Guerre et Mazarin ouvrant celui de la Paix" (Fig. 16), tirée de l'ouvrage *Le Panégyrique de la Paix Dédié à Son Eminence Monseigneur le Cardinal Mazarin et à Son Excellence Monseigneur Dom Louis Mendez de Haro et Gusman*.



**Fig. 15**  
Philippe de  
Champaigne  
(1602-1674),  
Portrait du cardinal  
Mazarin.  
Huile sur toile,  
H. 140 cm ;  
L. 116 cm.  
Musée national  
du château  
de Versailles.  
Cimaise au  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne.  
Cliché A. Arnold.

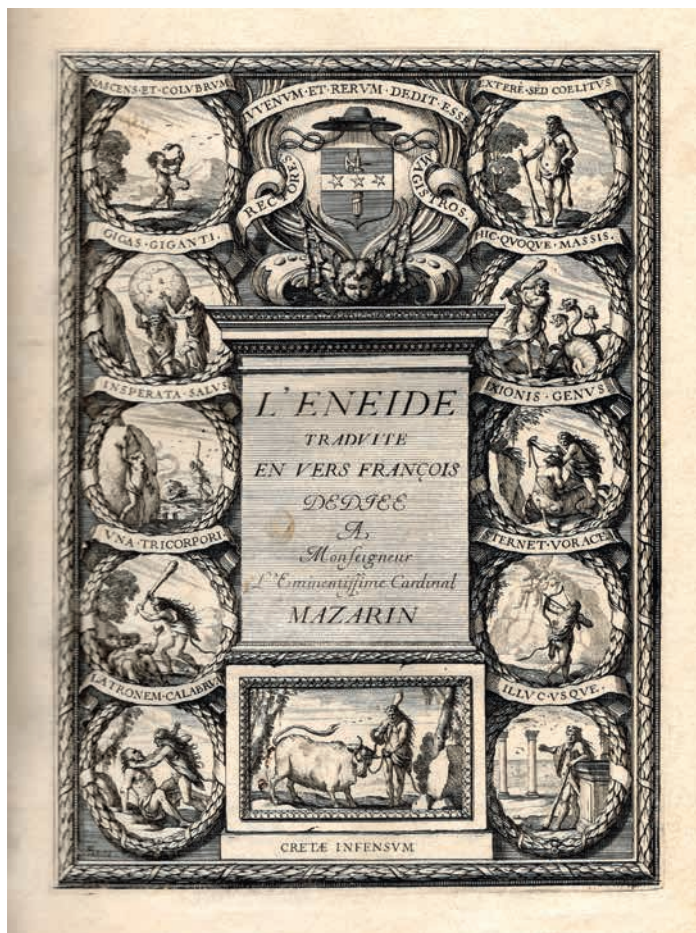


## MUSÉE

**Fig. 16**  
(page de gauche)  
Jean Puget de La Serre (1594-1665),  
"Don Luis de Haro fermant le temple de la Guerre et Mazarin ouvrant celui de la Paix",  
planche du Panégyrique de la Paix [...] édité chez Nicolas Pépingue, Paris, 1660.  
© Coll. Garrido Henriquez.

Les premiers livres de Puget de La Serre datent des années 1617-1618. Il s'installa aux Pays-Bas en 1627 et y devint historiographe de la reine Marie de Médicis alors en exil. Il rentra en grâce auprès de Louis XIII avant 1639 grâce à la protection du cardinal de Richelieu qui le pensionnait. Il produisit alors de très nombreux livres célébrant les hauts faits du roi, de Louis XIII à Louis XIV. Nommé bibliothécaire de Gaston d'Orléans, il devint, en 1647 aumônier de sa fille la Grande Mademoiselle.

La passion de Mazarin pour les collections était suggérée par *L'Énéide de Virgile traduite en vers françois : première partie contenant les six premiers livres... / A Paris : P. Moreau et se vend chez sa vefve, 1648* (coll. part.). Les textes imprimés par Pierre Perrin (1620 ?-1675) étaient illustrés par Abraham Bosse. Cet ouvrage était dédié au cardinal Mazarin (Fig. 17), présenté ici comme un nouvel Hercule, d'où les onze vignettes des travaux, chacun d'eux étant accompagné d'une devise latine.



**Fig. 17**  
Abraham Bosse  
(1604-1676),  
Frontispice de  
*L'Énéide de Virgile*  
"traduite en vers  
françois : première  
partie contenant  
les six premiers  
livres...". Ouvrage  
dédié à Mazarin,  
imprimé par Pierre  
Perrin (1620?-  
1675), Paris,  
P. Moreau,  
1648. Coll. part.  
© O. Ribeton.





**Fig. 18**  
*Diego de Velázquez et atelier, L'Infante Marie-Thérèse.*  
*Huile sur toile, H. 71 cm ; L. 60 cm.*  
*Paris, musée du Louvre, legs Louis La Caze en 1869.*  
© RMN – Grand Palais (musée du Louvre) Michel Urtado.

### ■ Il faut marier le roi

Les princesses à marier pour le jeune roi ne se réduisaient pas à la seule infante Marie-Thérèse. Son autre cousine Marguerite de Savoie était sur les rangs. Un ouvrage de Pierre d'Hozier (Marseille, 1592 - Paris, 1660) *Généalogie et alliances de la maison des sieurs de Larbour* (Paris, Mathurin Henault, 1629. Coll. part.), avec dédicace autographe sur la page de garde : "Pour le Révérend Père de Boussecourt Religieux célèbre Par L'auteur [...] D'HOZIER / ce 6 aoust 1630" présente une planche généalogique avec les parentés Bourbons – Habsbourgs.

*L'Almanach pour l'An de Grâce 1658* (château de Versailles) annonce : "En attendant ce choix heureux qui doit élever au comble de la plus haute grandeur et de la plus charmante félicité, celle que sa Majesté voudra honorer de son amour". Vendu à Paris chez Pierre Mariette fils, il prévient : "Les Vertus charmées du mérite de nostre grand Monarque, après avoir choisi dans toutes les Provinces de l'Europe, ce qu'elles ont peu trouver de plus parfait et de plus accompli, le viennent présenter à celui qu'elles regardent comme leur Protecteur". En vignettes, des gravures illustrent une histoire martiale : à gauche le combat naval de "Mardich" et à droite la bataille de "Montmédy".

### ■ La famille royale d'Espagne et les derniers feux du Siècle d'Or

Le succès de l'exposition s'explique en partie par la présentation pour la première fois à Bayonne des portraits exceptionnels de la famille royale espagnole prêtés par les musées du Louvre et du Prado. Le portrait de l'infante Marie-Thérèse (1638-1683) réplique coupée (Fig. 18) du tableau original peint en 1653 par Velasquez et son atelier, ceux de son père Philippe IV (1605-1665) et de la seconde épouse de celui-ci par l'atelier du maître ont donné un petit aspect palatial aux vieilles salles du dernier étage du musée. La mélancolie du roi "Plânète" se lisait sur le portrait de *Philippe IV en cuirasse avec un lion à ses pieds* (Fig. 19) commandé pour le monastère royal de l'Escorial vers 1650. La peinture très expressive traduisait parfaitement le miroitement de la cuirasse sombre, les traits fatigués du monarque, alors que le traitement du portrait de son épouse *Marie-Anne d'Autriche (1634-1696) en prière* (Fig. 20), destiné à une chapelle de l'Escorial, était plus figé dans la manière de Martínez del Mazo, chef d'atelier et gendre de Velasquez. Plus modestement, une estampe du Musée Basque imprimée chez Daret à Paris en 1652 traduisait pour le public français les traits de "MARIE ANNE D'AVSTRICHE REINE D'Espagne, de Naples, de Sicile & Fille unique de l'Empereur Ferdinand III et de Marie d'Avstriche, naquit à Neustad le 24<sup>e</sup> Decembre 1634 [...]".

D'un autre style, le portrait en pied d'*Élisabeth de Bourbon (1603-1644)*, première épouse de Philippe IV et mère de l'infante Marie-Thérèse, était signé par Rodrigo de Villandrando (1588-1622) sur un petit papier froissé figuré en



**Fig. 19**  
 Atelier de Diego de Velázquez,  
 Philippe IV  
 en cuirasse avec  
 un lion à ses pieds.  
 Huile sur toile,  
 H. 234 cm ;  
 L. 131 cm.  
 © Archivo  
 Fotográfico,  
 Musée du Prado,  
 Madrid.

**Fig. 20**  
 (Page de droite)  
 Atelier de Diego  
 de Velázquez,  
 Marie-Anne  
 d'Autriche,  
 deuxième épouse  
 de Philippe IV  
 en prière.  
 Huile sur toile,  
 H. 209 cm ;  
 L. 147 cm.  
 © Archivo  
 Fotográfico,  
 Musée du Prado,  
 Madrid.





**Fig. 21**  
*Rodrigo de Villandrando*  
(1588-1622),  
Portrait d'Élisabeth  
de Bourbon,  
première épouse  
de Philippe IV et  
mère de l'infante  
Marie-Thérèse.  
Huile sur toile  
vers 1620,  
H. 201 cm ;  
L. 115 cm.  
© Archivo  
Fotográfico,  
Musée du Prado,  
Madrid.

trompe-l'œil (Fig. 21). Sans doute peint après le voyage à Lisbonne en 1619 qui vit la princesse des Asturies ceindre la couronne du Portugal, avant celle d'Espagne deux ans plus tard, ce portrait montre Élisabeth habillée du vertugadin conique qui précéda le garde-infante. La richesse du tissu blanc broché d'or, la préciosité des détails ornementaux, bijoux, dentelles, mouchoir, pallient une certaine rigidité picturale traditionnelle dans le portrait de cour mis à la mode par Juan Pantoja de La Cruz, maître de Villandrando.

Le règne de Philippe IV joua un rôle fondamental dans la culture espagnole du Siècle d'Or. Le goût du roi pour les arts et les lettres transforma la cour en un centre de création intellectuelle. Son amour de la peinture l'amena à collectionner les œuvres des grands maîtres de la Renaissance. De même, il passa commande d'œuvres d'art à d'importants artistes actifs en Flandres et Italie, comme Rubens, Poussin, Claude le Lorrain, Guérchin ou Ribera. Le roi fut au centre de la carrière de Diego Velasquez qu'il fit travailler de 1623 à la mort de l'artiste en 1660. Nommé maréchal du palais, le peintre accompagna le roi à l'île des Faisans. Non seulement il réalisa la décoration de la partie espagnole du Logis de la Conférence, mais il assura toute l'intendance du voyage du roi de Madrid à Fontarabie.

Philippe IV fut un grand amateur de littérature. Il encouragea le théâtre espagnol qui connut sa plus grande splendeur et stimula la plume des grands écrivains comme Lope de Vega, Pedro Calderón ou Agustín Moreto. L'Espagne influença la France. Jamais, plus qu'au temps de Louis XIII, l'Espagne n'avait été aussi présente en France : on y apprend l'espagnol, on lit et traduit les grands auteurs de la littérature, à commencer par le *Don Quichotte* de Cervantes : le héros médiéval Rodrigue de Vivar, sujet de l'épopée dramatique de Guillén de Castro, *Las Mocedades del Cid* (1618), inspire en France la tragi-comédie *Le Cid* de Pierre Corneille jouée pour la première fois à Paris en janvier 1637. On admire le théâtre espagnol ; on fait venir de Madrid les gants, les parfums, les articles de luxe à la mode.

Des ouvrages contemporains du *Traité des Pyrénées*, provenant d'une collection privée, étaient exposés : le "Voyage d'Espagne, contenant entre plusieurs particularitez de ce royaume, [...] avec une Relation de l'estat & gouvernement de cette monarchie ; & une Relation particulière de Madrid." d'Antoine de Brunel (1622-1696) et François Van Aerssen Van Sommelsdyck (1630-1658), publié à Cologne chez Pierre Marteau (en réalité en 1667 à Amsterdam, chez Abraham Wolfgang) ; de Francisco de Quevedo (1580-1645), ses œuvres en quatre tomes publiées à Anvers en 1726 ; de Baltazar Gracián (1601-1658), jésuite écrivain et essayiste qui publie, parfois sous le semi-pseudonyme de Lorenzo Gracián, des œuvres rééditées en deux tomes à Madrid en 1720. Le premier tome est composé des trois parties du *Criticón* (initialement publiées en 1651, 1653 et 1657) sous la forme d'un roman allégorique de caractère philosophique. C'est l'œuvre majeure de l'écrivain et un des sommets de la littérature du Siècle d'Or. Chaque chapitre intitulé "Crise" donne une double lecture sur les plans de la



**Fig. 22**  
 École Espagnole du *xvi<sup>e</sup>* siècle,  
 Philippe III portant le collier de la Toison d'Or.  
 Huile sur toile, H. 129 cm ; L. 142 cm.  
 © RMN – Grand Palais (château de Versailles) /  
 Gérard Blot.



**Fig. 23**  
 École Espagnole du *xvi<sup>e</sup>* siècle,  
 Marguerite d'Autriche épouse de Philippe III.  
 Huile sur toile, H. 113 cm ; L. 126 cm.  
 © RMN – Grand Palais (château de Versailles) /  
 Gérard Blot.



**Fig. 24**  
 Atelier de Velázquez,  
 Philippe IV tenant le collier de la Toison d'Or.  
 Huile sur toile, H. 110 cm ; L. 122 cm.  
 © RMN – Grand Palais (château de Versailles) /  
 Gérard Blot.



**Fig. 25**  
 Atelier de Velázquez, Marie-Anne d'Autriche  
 deuxième épouse de Philippe IV.  
 Huile sur toile, H. 110 cm ; L. 122 cm.  
 © RMN – Grand Palais (château de Versailles) /  
 Gérard Blot.

**Portraits des souverains d'Espagne envoyés en 1654 par Madrid à Paris**

## MUSÉE

réalité et de la philosophie. On y trouve invention et didactisme, érudition et style personnel, désillusion et satire sociale. Le deuxième tome, "*La Agudeza y arte del ingenio*", est un ouvrage de théorie esthétique paru la première fois en 1642 puis amplifié en 1648. Gracián fut l'aumônier de l'armée qui reprit en 1646 Lérida aux troupes françaises du comte d'Harcourt, lors des guerres de Catalogne. Le zèle dont il fit preuve à cette occasion lui attira les éloges des soldats et officiers espagnols qui le surnommèrent "le Père la Victoire".

Enfin, les œuvres de Pedro Calderón (1600-1681) étaient prêtées par la Bibliothèque nationale d'Espagne : *La púrpura de la rosa, en Tercera parte de comedias* (Madrid, 1664) ; et par la Biblioteca Histórica Marqués de Valdecilla, Universidad Complutense : *El lirio y la azucena, Autos sacramentales, alegórico e historiales... Parte Tercera* (Madrid, 1718). *El lirio y la azucena* (le lys et le liseron) a été composé par Calderón à l'occasion du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le roi de France dans un but plus politique que religieux. Il fut cependant présenté pour la première fois lors de la Fête-Dieu de 1660 puis transformé en opéra au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à la demande du premier Bourbon d'Espagne Philippe V.

Bien enraciné par sa culture dans la tradition dramatique espagnole, Calderón la renouvelle par une production théâtrale considérable et variée, riche de quelque deux cents pièces : *autos sacramentales*, comédies et intermèdes, pièces lyriques agrémentées de chorégraphies, drames historiques et moraux, ses commandes pour les fêtes royales ou religieuses sont autant d'œuvres baroques, intensément poétiques, qui font de lui l'un des maîtres du théâtre espagnol.

### ■ Les échanges diplomatiques de portraits

En pleine guerre entre la France et l'Espagne, alors que les relations diplomatiques sont officiellement rompues, l'un des premiers moyens auxquels Anne d'Autriche a recours pour tenter de rapprocher ses positions de celles de son frère est la requête de portraits de famille. En 1653, elle demande celui de sa nièce Marie-Thérèse, née en 1638, la même année que son fils ; l'année suivante, elle en commande dix-neuf, de plusieurs membres de la maison royale espagnole, parmi lesquels ceux de Philippe IV et de son épouse. À son tour, Madrid reçoit en 1655 dix portraits de la famille royale française, parmi lesquels figure celui de Louis XIV en jeune chef d'armée.

Plusieurs de ces œuvres nous sont parvenues. Des envois espagnols seulement quatre peintures subsistent en mauvais état dans les réserves du musée national du château de Versailles : portraits de Philippe III (Fig. 22) et de Marguerite d'Autriche (Fig. 23), de Philippe IV (Fig. 24) et de Marie-Anne d'Autriche (Fig. 25). Le portrait de l'infante Marie-Thérèse par Velasquez envoyé à cette occasion a disparu, mais devait être proche du portrait autographe de 1653 conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne. Le musée du Louvre a prêté à Bayonne une copie de l'atelier léguée au Louvre par Louis La Caze. Les portraits qui furent





envoyés à Madrid appartiennent aux collections du Musée du Prado. Habituellement dispersés dans plusieurs musées espagnols, six de ces portraits, dont ceux de Louis XIV, de ses parents et de son frère Philippe, ont été pour la première fois réunis à Bayonne. Ils sont l'œuvre de peintres tels que Philippe de Champaigne, Jean Nocret ou Beaubrun. La reconstitution inédite de cette "série" nous permet d'apprécier ses qualités esthétiques et de mesurer l'importance du portrait dans les relations diplomatiques de l'époque (Fig. 26).

Le portrait de Louis XIII en armure par Champaigne est de grande qualité d'expression dans le visage et la main tenant le bâton de commandement. L'éclairage insuffisant ne permettait pas de voir le décor à rinceaux du fond sur lequel se détachent cuirasse et heaume noir aux reflets argentés. Plumes blanches du casque, grande écharpe blanche, dentelle du poignet et jabot de même couleur sur soie moirée bleue de l'ordre du Saint-Esprit font un contrepoint vif à l'armure sombre.

Le portrait d'Anne d'Autriche en veuve par Charles Beaubrun (1604-1692) est plus austère et convenu. Cependant les bijoux en font la valeur : la broche de perles baroques du corsage et surtout la montre cerclée de diamants tenue de la main droite. Le collier rappelle combien les bijoux de la régente étaient réputés pour la qualité des perles dont la grosseur extraordinaire était fameuse dans toute l'Europe.

Du même artiste, le portrait de la duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, cousine du roi et ancienne frondeuse, est d'un abord plus gai : robe blanche brodée de fleurs y compris sur le corset rehaussé de jetées de diamants tombant des épaules sur trois rangs, manches de dentelles et gaze, bouffantes et

**Fig. 26**

*Cimaise de l'exposition où étaient accrochés trois portraits envoyés par Anne d'Autriche à son frère Philippe IV en 1655. Ces huiles sur toile, prêtées par le Musée du Prado, sont de gauche à droite : Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, (H. 108 cm ; L. 88 cm), par Charles Beaubrun ; Louis XIII roi de France en armure, (H. 108 cm ; L. 86 cm), par Philippe de Champaigne ; Anne d'Autriche, veuve et régente de France, (H. 108 cm ; L. 88 cm), par Charles Beaubrun. Cliché A. Arnold.*



ornées de rubans roses, collier de perles serrant le cou, perle baroque à chaque oreille et, pour donner la touche finale printanière, le bouquet de fleurs dans la main droite.

Enfin, deux portraits appartiennent à la stratégie matrimoniale de la reine régente : Louis XIV à l'âge de 15 ans et son frère Philippe, par Jean Nocret. Le peintre lorrain rend parfaitement le caractère volontaire du jeune roi et la joliesse un peu molle du cadet. Le jeune Louis XIV (Fig. 27) est en cuirasse de cérémonie

couvrant la chemise blanche bouffante et la veste brodée d'or, rehaussée des touches écarlates des rubans. Les mains gantées, il tient fermement de la droite le bâton de commandement et pose la gauche sur le heaume aux plumes rouges et blanches positionné au premier plan. Le regard qui n'hésite pas à fixer le spectateur, le nez mince et allongé, la bouche ferme annoncent le maître conscient de sa prééminence. La reine Marie-Thérèse confia que, jeune infante passant devant ce tableau à l'Alcazar, elle lui faisait la révérence en disant : "voici mon futur mari" !



**Fig. 27**

Jean Nocret (1615-1672), Louis XIV jeune en armure.  
Huile sur toile, 1655, H. 107 cm ; L. 87 cm.

© Archivo Fotográfico, Musée du Prado, Madrid.







**Fig. 30**

Vitrine avec, en bas, l'exemplaire espagnol du *Traité des Pyrénées* portant les sceaux et signatures de Luis de Haro et du cardinal Mazarin, le 7 de novembre 1659. Madrid, Archivo Histórico Nacional. Et en haut : "CONTRACT I DE MARIAGE [...]". I A Paris de l'imprimerie royale par les soins de Sébastien CRAMOISY / imprimeur ordinaire du Roy & de la Reyne. MDC.LX". Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Cliché A. Arnold.

50

L'exemplaire espagnol (Fig. 30) est exceptionnellement présenté à Bayonne : cahier de plusieurs feuilles signé avec leurs sceaux en cire par Don Luis de Haro et le cardinal Mazarin, le 7 novembre 1659. Il est accompagné d'un *Article additionnel au Traité des Pyrénées* fixant la frontière des Pyrénées (Paris, Archives Nationales), signé par Don Luis de Haro et Mazarin le 31 mai 1660 à l'île des Faisans. Expliquant les avantages du libre commerce, *Le Parfait Négociant* de Jacques Savary était ouvert sur le frontispice gravé par Pierre Landry (Fig. 31).

Le contrat de mariage entre Marie-Thérèse et Louis XIV formait un acte séparé pour la signature duquel Mazarin accepta de se déplacer à la table de Don Luis de Haro. Le diplomate Hugues de Lionne avait fait insérer la clause du renoncement de l'infante à ses



**Fig. 31**

Pierre Landry (1630-1701)  
Frontispice de l'ouvrage de Jacques Savary  
(1622-1690), *Le Parfait Négociant*,  
2<sup>e</sup> éd. Paris, 1679. Coll. part. © O. Ribeton.

## MUSÉE

droits dynastiques sur l'Espagne et ses possessions "moyennant" le paiement d'une dot de 500 000 écus d'or "sol" (près de trois millions de livres). Les ADPA ont prêté les textes du traité et du contrat de mariage imprimés à Paris en 1660.

Les conférences et la signature du Traité des Pyrénées ont fait l'objet d'une abondante iconographie dès la fin du XVII<sup>e</sup> et tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'intense ballet diplomatique culmina les 6 et 7 juin 1660 avec l'entrevue des deux souverains sur l'île des Faisans. Événement politique et médiatique majeur, cette rencontre justifia la commande d'une tapisserie à la nouvelle Manufacture des Gobelins par Colbert dès 1662. La scénographie de l'exposition de Bayonne prévoyait l'installation d'une tapisserie originale qui n'a pu être prêtée au dernier moment. Le *Bulletin du Musée Basque* n° 186 a traité des représentations françaises de l'île au moment du traité de paix de novembre 1659 et des entrevues royales de 1660 à partir de la collection d'estampes du musée. S'y ajoutait l'étude de *L'Allégorie de la rencontre de Louis XIV et de l'infante sur la Bidassoa* par Jean Noret, peinture du musée. De même le portrait gravé du ministre d'Espagne Don Luis de Haro conservé au musée a été reproduit. Était exposée à côté, l'estampe de Nanteuil (coll. part.) figurant le diplomate Hugues de Lionne (Grenoble 1611 – Paris 1671) nommé ministre d'État le 23 juin 1659.

51

**Fig. 32**  
Pedro de Villafranca  
(vers 1615-1684),  
"La entrega sobre  
el Bidasoa".  
H. 36,7 cm ; L. 49 cm  
Parue dans Leonardo  
Del Castillo, *Viage  
del rey Nuestro señor  
Don Felipe Quarto  
el Grande, a la  
frontera de Francia...*,  
Madrid, 1667.  
Bibliothèque du  
Musée du Prado.  
Cliché A. Arnold.

Une carte gravée à Paris en 1652 par J. Sommer, d'après le géographe Nicolas Sanson d'Abbeville (coll. part.), était présentée, montrant le Royaume de Navarre dans son ensemble et dans le détail de ses anciennes divisions administratives avec la mention "Basse Navarre / Merindad de Ultrapuertos". Elle néglige la frontière France-Espagne, mais représente en pointillé le tracé des "Anciennes Bornes du Diocèse de Bayonne" (de l'ouest de Saint-Sébastien à Roncevaux) et à l'embouchure de l'Adour, le golfe de Gascogne est baptisé "Mer de Bayonne".

La Médiathèque de Bayonne a prêté plusieurs ouvrages dont *Le Traité de paix entre les couronnes de France et d'Espagne [...] le 7 novembre 1659* (Candy & Jacques Ollier, Lyon, 1660), ouvert sur "Le plan et la description de l'isle de l'Hospital", rappelant que l'île des Faisans dépendait d'un hôpital du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Les représentations espagnoles de l'île étant rares, un prêt de l'Aquarium de Saint-Sébastien (Société océanographique de Guipúzcoa) permettait de montrer une vue cavalière, dessinée depuis Irun, des entrevues royales de 1660 (voir p. 1). Il s'agit d'une reproduction agrandie et aquarellée d'une estampe de Pedro de Villafranca, *La entrega sobre el Bidasoa* parue dans Leonardo Del Castillo, *Viage del rey Nuestro señor Don Felipe Quarto el Grande, a la frontera de Francia [...]*, ouvrage présenté en original (Fig. 32).





La petitesse de l'île des Faisans apparaît dans le tirage photographique moderne réalisé à partir d'un ancien cliché de Laurent (Saint-Sébastien, Musée San Telmo) datant du Second Empire et montrant le monument commémoratif qui venait d'être édifié sur l'île vers 1860 (Fig. 33).

Les relations du Traité des Pyrénées et des entrevues royales varient selon leurs auteurs. La plus festive est celle de Gualdo Priorato (1606-1678), comte de Gomazzo, qui publia à Cologne en 1665 et 1667 une *Histoire du Traité de la paix conclue sur la frontière d'Espagne et de France entre les deux couronnes, en l'an 1659 : où l'on voit les conférences entre les deux premiers ministres, avec un journal de ce qui s'y est passé de plus remarquable* (in-12, P. de la Place, Médiathèque de Bayonne et coll. part.). Un exemplaire est ouvert sur "Lettres à Mademoiselle\*\*" décrivant la conférence, la collation et la musique offertes aux Espagnols par Mazarin ; l'autre sur le plan de l'île de la Conférence. Né à Vicence, l'auteur, homme de guerre et diplomate, est l'un des plus féconds historiens d'Italie et d'Europe. Témoin important de son époque, grâce à une écriture fluide et une capacité impressionnante de recueillir les informations, il eut une vie extrêmement active, qui le porta à se mettre au service de plusieurs puissances dont la France.

**Fig. 33**  
Jean Laurent  
(1816-1886),  
L'île des Faisans  
vers 1860.  
Agrandissement  
photographique  
d'un tirage original  
appartenant au  
Musée San Telmo  
de Saint-Sébastien.  
Musée Basque et de  
l'histoire de Bayonne.  
© Profilkolor.

## MUSÉE

En Espagne, deux auteurs relatèrent le voyage du roi Philippe et de sa fille Marie-Thérèse jusqu'à Saint-Sébastien puis Fontarabie, suivi des entrevues de l'île des Faisans : Leonardo Del Castillo, *Viage del rey Nuestro señor Don Felipe Quarto el Grande, a la frontera de Francia [...]* (Madrid, 1667), déjà cité, ouvert sur le portrait de Philippe IV (Fig. 34a et 34b) ; et Joseph Fernandez de Buendia, qui publia à Madrid en 1660, *Primera parte de la relacion de las reales disposiciones, y magestuosos aparatos, co[n] que su Magestad (Dios le guarde) se ha seruido hazer jornada a la prouincia de Guipuzcoa, a entregar a la serenissima señora Doña Maria Teresa Bibiana de Austria, su hija, al christianissimo Luis Dezimoquarto de Francia, su esposo* (in-quarto. Vitoria, Bibliothèque du Parlement Basque).

**Fig. 34a et 34b**  
Page de titre et portrait du roi Philippe IV dans Leonardo Del Castillo, *Viage del rey Nuestro señor Don Felipe Quarto el Grande, a la frontera de Francia...*, Madrid, 1667. In quarto. Bibliothèque du Musée du Prado. Cliché A. Arnold.

Pour la France, les relations louangeuses sont légion. On retiendra François Colletet (1628-1680 ?) et ses *Journaux historiques contenant Tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Voyage du Roy, & de son Eminence, depuis leur depart de Paris, le 25 Juin de l'an 1659. Pour le Traitté du Mariage de sa Majesté, & de la Paix Generale, jusqu'à leur retour. [...]*. (In-4°, Paris, Jean-Baptiste Loysen, 1660. Coll. part.). Les critiques sont plus rares. Louis XIV exila Charles de Saint-Evremond (1614-1703) à la suite de la découverte en 1661 de sa *Lettre au marquis de Créqui sur la Paix des Pyrénées* critiquant Mazarin.





Il se réfugia en Hollande puis en Angleterre où Charles II l'accueillit avec bienveillance. Charles II lui-même était présent à Saint-Jean-de-Luz en 1660 pour négocier son retour à Londres alors qu'il n'était encore que le Prétendant. Nous avons ouvert sur le portrait de Saint-Evremond "historien exact, mais trop libre, du *Traité des Pyrénées*" un exemplaire des *Mémoires du comte de Gramont par le c. Antoine Hamilton additionnées de 62 portraits gravés d'après les tableaux originaux* (Londres, Edwards, 1790. Coll. part.). Était aussi exposée l'édition originale d'Antoine Hamilton (1646-1720) des *Mémoires de la vie du comte de Grammont contenant particulièrement l'histoire amoureuse de la cour d'Angleterre sous le règne de Charles II* (Cologne, Pierre Marteau, 1713. Coll. part.). Antoine Hamilton, issu d'une famille de vieille noblesse catholique écossaise, s'était exilé en France avec elle en 1651 pour échapper à la dictature de Cromwell après l'exécution du roi Charles 1<sup>er</sup>. Après des études à Paris, il rejoint l'Angleterre en 1661 lors de la restauration des Stuart. Il y rencontre Philibert, comte de Gramont (1621-1703), demi-frère du maréchal Antoine III, qui épouse sa sœur Elizabeth en 1663. Philibert est un esprit brillant et libertin qui courtise la maîtresse de Louis XIV, Louise de La Vallière, et le paie d'un exil à Londres. Lorsque Guillaume d'Orange et la reine Mary montent sur le trône, Hamilton combat pour Jacques II Stuart à partir de l'Irlande, tandis que le roi d'Angleterre détrôné est accueilli en France au château de Saint-Germain-en-Laye, sous la protection de Louis XIV. Antoine Hamilton rejoint cette cour exilée vers 1695 et s'attache à réunir par écrit les souvenirs de son beau-frère Philibert enrichis des siens propres.

Parallèlement aux publications, la France et l'Espagne frappent des médailles commémorant la paix entre les deux royaumes, en plus des célébrations allégoriques des souverains. Toutes les médailles d'argent ou de bronze étaient prêtées par le Musée du Prado : Abraham Dupré (vers 1604-1647), *Louis XIV et Anne d'Autriche / Scène allégorique Jupiter dans le char du Soleil* ; Rutilo Gaci (vers 1570-1634), *Philippe IV roi d'Espagne / Apollon Phébus dans son char survolant le globe* ; Jean Warin (1607-1672) ou son fils François (graveur général des monnaies de 1673 à 1681), *Louis XIV / le Soleil illuminant la terre* ; Harbi, *Louis XIV / Allégorie de la Paix* [serrement des mains] ; Anonyme, *Philippe IV / Concorde, aigle et Toison d'Or* [serrement des mains] ; quatre de Jean Mauger (1648-1712) : *Louis XIV / La paix de la Bidassoa* [deux rois se serrant les mains] ; *Louis XIV et Marie-Thérèse / La Paix des Pyrénées* ; *Louis XIV / La Paix de la Bidassoa* [Temple] ; *Louis XIV / Entrée triomphale de Marie-Thérèse d'Autriche à Paris*.

### ■ La demande en mariage ou l'ambassade du maréchal de Gramont à Madrid

Le mariage des enfants royaux, indispensable garantie des alliances politiques, obéit à des règles précises, comme la demande faite au nom du roi par un ambassadeur extraordinaire, la négociation d'un contrat et le mariage par



**Fig. 35**  
 Juan Carreño  
 de Miranda  
 (1614-1685),  
 Mercure, Pandore  
 et Épiméthée.  
 Dessin à la sanguine,  
 H. 34,3 cm ;  
 L. 24,4 cm.  
 Madrid, Real  
 Academia de Bellas  
 Artes de San  
 Fernando.

Carreño de Miranda qui peignit Jupiter et Vulcain, puis le mariage d'Épiméthée et de Pandore que termina Francisco Rizi. Ce dernier avait réalisé un Jupiter offrant à Pandore le vase d'or, puis Pandore le donnant à Prométhée.

Les deux dessins présentés ici sont des esquisses préparatoires pour la décoration du Salon, datant de 1658-1659. La représentation de la monarchie, y compris dans l'illustration de la paix, emprunte souvent le langage allégorique et mythologique. On voit ainsi Épiméthée qui accepte d'épouser, malgré l'avertissement de son frère Prométhée, Pandore, la femme que lui offre Mercure au nom de Jupiter. Pandore est la première mortelle admise dans le panthéon et possède de nombreuses qualités (son nom signifie "tous les dons"). Mais lors de la naissance de Pandore, parmi les dieux de l'Olympe qui lui avaient tous fait cadeau d'une qualité, la déesse Junon lui avait offert la curiosité et les dieux confient à la jeune mortelle une jarre (ou une boîte) contenant tous les maux de la terre. Pandore, dévorée de curiosité, ouvre la boîte et délivre les malédictions qui se répandent alors pour la première fois sur terre. Recevoir la demande en mariage du roi de France dans ce lieu symbolique était curieux. Était-ce une allusion aux guerres qui déchiraient encore l'Europe ? La Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, Madrid, a prêté *Mercure, Pandore et*

procuration qui précède la bénédiction nuptiale. L'ambassadeur du roi est un personnage de haut rang qui doit connaître parfaitement le protocole des cours étrangères pour mener à bien la délicate négociation du contrat de mariage. Il prend à sa charge la totalité des frais de l'expédition. Pour préparer le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse et faire la demande officielle, le cardinal Mazarin choisit le duc de Gramont chez qui il avait été hébergé en juillet 1659 au château de Bidache. Son entrée "en cavalcade" à Madrid est racontée avec force détails dans les *Mémoires du Maréchal de Gramont* écrites en 1716 par Louvigny devenu le duc Antoine IV Charles de Gramont. Son récit de l'ambassade, vif et détaillé, est souvent cité. L'audience de Gramont auprès de Philippe IV se tint dans le Salon des Miroirs (*Salón de los Espejos*) du Palais de l'Alcazar (à l'emplacement de l'actuel Palais Royal à Madrid), pour lequel Velasquez avait peint en 1659, quatre grandes toiles mythologiques. L'artiste avait reçu la collaboration de Juan



**Fig. 36**  
Francisco Rizi  
(1614-1685),  
Jupiter remettant  
l'urne à Pandore.  
Dessin à l'encre  
et lavis,  
H. 40 cm ;  
L. 25 cm.  
Valencia,  
Real Academia  
de Bellas Artes  
de San Carlos.

*Épiméthée* (Fig. 35), dessin de Juan Carreño de Miranda ; et la Real Academia de Bellas Artes de San Carlos, Valencia, *Jupiter remettant l'urne à Pandore* (Fig. 36), dessin de Francisco Rizi.

Parmi les rares objets historiques exposés, une couverture de mule aux armes des Gramont, en drap jaune brodé (255 x 164 cm. Bayonne, coll. Gramont), aurait servi à l'ambassade du maréchal de Gramont à Madrid pour demander officiellement la main de Marie-Thérèse pour Louis XIV. Elle était conservée sur un chevalet dans la salle basse du château de Bidache au XVIII<sup>e</sup> siècle avec sept autres exemplaires aujourd'hui disparus. L'encolure et la croupe ont été complétées avec de nouvelles broderies au XIX<sup>e</sup> siècle pour en faire un rectangle régulier facile à exposer. Peut-être à cette occasion, le blason d'Antoine III, qui comportait en sautoir les armes de Toulonjon, aurait été modifié pour y mettre en sautoir "de gueules à quatre otelles d'argent" qui est de Comminges, armes devenues définitives sous Antoine IV Charles (1641-1720). Mais ce dernier ayant été à son tour ambassadeur à Madrid en 1704-1705, il n'est

## MUSÉE

**Fig. 37**  
Estampe allemande du mariage et de la paix de 1660. Dans un édifice d'architecture classique, sous une colombe tenant un rameau d'olivier dans le bec, figurent le maréchal de Gramont (E), à côté de Mazarin (D), entre Louis XIV et Marie-Thérèse (B) dont Anne d'Autriche tient la main. Sur les côtés, la duchesse de Montpensier (I) à droite et Philippe (G) frère du roi à gauche. Bibliothèque nationale de France.

pas exclu qu'il se soit servi de cette couverture la modifiant en conséquence. Étaient exposés les deux tomes d'Antoine-Charles, *Mémoires du Mareschal de Gramont* [...] *Donnez au Public par le Duc de Gramont fon fils*, (Paris, Michel David, 1716, in-12. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne). Au moment de l'ambassade à Madrid en octobre 1659, il était titré comte de Louvigny et avait accompagné à la fois son père et son frère aîné le comte de Guiche, à qui il surviva. Son récit de l'ambassade, vif et détaillé, est souvent cité.

### ■ Mariage par procuration à Fontarabie, bénédiction nuptiale à Saint-Jean-de-Luz

L'exposition ne présentait pas d'objets en lien avec la renonciation de l'infante Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne et son mariage par procuration à Fontarabie où le ministre Don Luis de Haro représentait le roi de France. En revanche des ornements liturgiques offerts par Louis XIV à l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz et plusieurs portraits évoquaient les personnages ayant participé aux festivités (Fig. 37). L'infante Marie-Thérèse devint reine de France dès la célébration du mariage par procuration le 3 juin et fut traitée



**Fig. 38a**

*Coffret de mariage aux initiales de Louis XIV et Marie-Thérèse sous le socle. Travail milanais vers 1660 attribué à Giovanni Battista Metellino, argent, vermeil, filigrané, cristal de roche et pierres dures. Coll. part. © Galerie Kugel, Paris.*

58

comme telle. Elle rencontra officiellement son époux le 6 et quitta définitivement le sol d'Espagne le 7. La bénédiction nuptiale de Saint-Jean-de-Luz eut lieu le 9. Mais dès le lendemain de son arrivée à Saint-Jean-de-Luz, la nouvelle reine entendit la messe non pas à l'église Saint-Jean-Baptiste mais au couvent des Récollets avec Louis XIV. Dans ce couvent, une salle était dévolue à l'exposition des cadeaux, et Marie-Thérèse y découvrit les habits, le linge, la toilette et les choses nécessaires à la noce du 9 juin. Revenue à la maison Haraneder où elle logeait avec Anne d'Autriche, elle reçut en cadeau de la duchesse de Montpensier "une très grande écritoire richement travaillée, ornée de pierreries avec des colonnettes de porphyre et lapis-lazuli ; à l'intérieur se trouvaient de l'ambre gris, des gants et autres parfums rares et précieux". Il n'a pas été possible de présenter à Bayonne un des cadeaux encore conservé aujourd'hui dans une collection privée : un coffret de mariage aux initiales de Louis XIV et Marie-Thérèse en argent, vermeil, filigrané, cristal de roche et pierres dures (Fig. 38).

**Fig. 38b**



**Fig. 39**  
 Andrés de Gomora, orfèvre  
 à Saint-Sébastien fin *xv<sup>e</sup>* siècle,  
 Verseuse chocolatière en argent doré,  
 incisé et gravé, offerte par Louis XIV  
 à Marie-Sol de Lohobiague pour  
 la remercier de son hospitalité.  
 H. 30 cm. Inscrits MH en 2008.  
 Saint-Jean-de-Luz, Lohobiague-Enea.  
 Cliché A. Arnold.

À leur départ de Saint-Jean-de-Luz, les souverains offrirent divers cadeaux à leurs hôtes des maisons Haraneder et Lohobiague. Ainsi, Louis XIV offrit à Marie-Sol de Lohobiague une verseuse chocolatière (H. 30 cm) en argent doré, incisé et gravé, portant le poinçon d'Andrés de Gomora, orfèvre à Saint-Sébastien (Fig. 39). Les côtés sont ornés d'applications de plaques ovales à décor géométrique en argent niellé bleu foncé. L'objet est monté sur piédouche à base hexagonale ornée de coquilles Saint-Jacques. Le pourtour reçoit un décor d'arabesques et d'animaux : lion, crocodile, chameau, oiseau, écureuil, licorne. Cet objet a été prêté par Lohobiague-Enea (Saint-Jean-de-Luz). Il rappelle le goût pour le chocolat introduit en France par les infantes. Devenue reine de



**Fig. 40**

Edmond, La maison Haraneder dite Maison de l'infante à Saint-Jean-de-Luz.

Tirage photographique du XIX<sup>e</sup> siècle, H. 19 cm ; L. 24,7 cm.

Coll. part. Cliché A. Arnold.

France, Marie-Thérèse a le droit de garder auprès d'elle sa femme de chambre espagnole, Maria Molina, qui lui prépare son chocolat quotidien. Les maisons qui reçurent la famille royale étaient illustrées par un tirage photographique, par Edmond vers 1860, de la maison Joanoenia ou Haraneder (Fig. 40) dite Maison de l'infante à Saint-Jean-de-Luz et par une carte postale de la maison Lohobiague dite Maison Louis XIV. Rappelons qu'en 1660, ces maisons d'armateur étaient de construction récente. Leur luxe décoratif à la dernière mode justifiait leur réquisition pour loger la famille royale. Après la destruction de l'habitat ancien de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure lors de l'occupation espagnole de 1636, les négociants enrichis par la chasse à la baleine, la pêche et la guerre de course bâtirent de vrais hôtels particuliers : Lohobiague Enea en 1643 par Joannis de Lohobiague, et Joanoenia en 1640 par Joannot de Haraneder. À défaut d'avoir présenté les portraits des bourgeois luziens, une série d'estampes illustrait le costume populaire du début du XVII<sup>e</sup> siècle. C'était encore celui du siècle précédent gravé par Georg Hoefnagel (1542-1600) pour le cartographe Abraham Ortelius (1527-1598) ou par Enea Vico (1523-1567). Les estampes

## MUSÉE

tirées de la collection du Musée Basque montraient les femmes de Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Fontarabie. En 1612 Pierre de Lancre décrit encore les coiffes à cornes qui ont fasciné Cristobal de Balenciaga au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle (prêt par le Musée San Telmo d'un *tocado* réalisé par le couturier). Il est difficile de se prononcer sur la date exacte de l'abandon de ce type de costume dans le courant du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle.

Les portraits de quelques personnages ayant joué un rôle important lors de la bénédiction de Saint-Jean-de-Luz étaient présentés. D'un anonyme du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, un joli portrait de M<sup>gr</sup> d'Olce (Fig. 41) était exposé pour la première fois à Bayonne. Neveu du Baigorriar Bertrand d'Echoux, Jean d'Olce était évêque de Boulogne-sur-Mer en 1632, puis d'Agde en 1643 avant de permuter la même année avec François Fouquet évêque de Bayonne. Jean d'Olce bénit le mariage de Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz. Grâce aux libéralités du roi, il fit ensuite reconstruire son château à Iholdy. De Nicolas Mignard (1606-1668), peintre attiré du duc de Gramont, étaient présentés les portraits de Charlotte de Gramont (1639-1678),



**Fig. 41**  
École française du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle,  
Portrait de M<sup>gr</sup> Jean d'Olce  
(1605-1681).  
Huile sur bois ovale,  
H. 34 cm; L. 30 cm.  
Ville de Boulogne-sur-Mer.  
© Xavier Nicostrate.





62

**Fig. 42**

*Cimaise de l'exposition où étaient accrochés à droite deux portraits de la collection Gramont, par Nicolas Mignard (1606-1668), représentant les filles du maréchal de Gramont présentes au mariage royal : Charlotte princesse de Monaco (huile sur toile, H. 93 ; L. 73 cm.) et Henriette-Catherine marquise de Raffetot (huile sur toile, H. 90 ; L. 70 cm). Elles faisaient face à la représentation du mariage de Saint-Jean-de-Luz peint par Laumosnier et aux ornements liturgiques de l'église Saint-Jean-Baptiste. Cliché A. Arnold.*

princesse de Monaco et de sa sœur Henriette-Catherine de Gramont (1636-1695), marquise de Raffetot (Fig. 42). Le 30 mars 1660 au château de Pau, Charlotte de Gramont épousait Louis Grimaldi duc de Valentinois et prince de Monaco. Le couple fut convié aux fêtes des noces de Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz. Au bal du 30 juin au soir, la duchesse de Valentinois séduisit par sa beauté et la grâce de sa danse. La nièce de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi (1635-1672), princesse de Conti (huile sur toile 73 x 59 cm. Bayonne, coll. Gramont) était présente avec son mari, frère cadet du Grand Condé. Exposé dans la section "Retour de la guerre" le portrait de Louis de Crevant (1628-1694), duc d'Humières (huile sur toile 145 x 115 cm. Bayonne, coll. Gramont) rappelait qu'il avait assisté au mariage de Saint-Jean-de-Luz comme commandant des gardes appelés "becs de corbin". Dans l'église il accompagna le roi "à l'offrande" (Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville). Créé maréchal de France en 1668, il fut nommé Grand maître de l'artillerie en 1685. Sa fille, duchesse d'Aumont, et sa petite-fille, duchesse de Gramont, firent que sa succession passa dans la Maison de Gramont. Le portrait exposé, œuvre de Jacob Ferdinand Voët (1639-1689/1700), a été gravé par Jacques Lubin en 1688.

Des ouvrages publiés après le mariage relatent les entrées triomphales du couple royal dans les villes traversées. Il ne subsiste pas de dessins de l'arc de triomphe, architecture éphémère, construit à Bayonne, mais une description

relatée par Édouard Ducéré<sup>5</sup>. La Médiathèque de Bayonne prêtait un *Recueil sur le mariage de Louis XIV. Paris, 1659-1661* de 120 pièces en un fort volume in-4. Composé essentiellement de pièces des années 1660 et 1661, avec la présence remarquable de onze des productions journalistiques de François Colletet sur l'événement car il avait été chargé de relater pour le libraire Loyson les événements liés au mariage du Roi. Cette belle série d'occasionnels répandus dans le public avait, pour une fois, un auteur identifiable. Le recueil a été complété de douze portraits et planches gravées des principaux protagonistes de la paix, qui se vendaient séparément. Nous l'avions ouvert sur la planche de l'arc de triomphe de la place Dauphine à Paris gravée d'après Charles Le Brun. La Médiathèque prêtait encore *Le Parfait Portrait de Marie-Thérèse* (Loyson, 1660) ouvert sur l'estampe "Le Triomphe de la France ou l'Entrée royale" avec le portrait en buste de Louis XIV dans un médaillon entouré de deux palmiers. Le musée du Louvre prêtait une magnifique huile sur toile de Theodoor van Thulden illustrant un projet d'arc de triomphe (Fig. 43) célébrant *L'Alliance de Louis XIV et de Philippe IV d'Espagne* au milieu d'allégories multiples. Le style de ce projet de décoration est dans l'esprit des arcs de triomphe imaginés par Rubens pour l'entrée à Anvers du cardinal infant Ferdinand en 1635. Théodore van Thulden avait participé à leur réalisation et il en donna un recueil de gravures en 1642. Il s'inspire ici de l'esprit de fête baroque qui avait animé Rubens, mais, en multipliant les inscriptions et les figures allégoriques, il se perd dans les détails et s'éloigne par là-même de la monumentalité et de la clarté qui faisaient la valeur de l'art rubénien.

Enfin le Musée du Prado prêtait un beau et monumental livre de fête, commémorant les réjouissances données à Paris en août 1660 pour le retour de Louis XIV au lendemain de la paix des Pyrénées. Jean Tronçon fit le récit de *L'entrée triomphante de leurs majestés Louis XIV roi de France et de Navarre et Marie Thérèse d'Autriche son épouse dans la ville de Paris [...]* et confia l'illustration aux meilleurs graveurs du temps (Paris, 1662, grand in-folio ouvert sur la double page des portraits de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse). Autre grand in-folio de la bibliothèque du Prado, ouvert sur la représentation de six médailles en relation avec le traité de paix, le mariage et l'entrée à Paris, *Médailles sur les principaux évènements du règne entier de Louis le Grand : avec des explications historiques* (Paris, Imprimerie Royale, 1723) annonçait la dernière section.

### ■ Le retour de la guerre et la revendication de l'héritage de Marie-Thérèse

Une gouache sur tissu (56,5 x 44 cm. Coll. part.), anonyme vers 1670 d'après Charles Le Brun, s'intitule *Le roi gouverne par lui-même*, rappelant comment après la mort de Mazarin en 1661 Louis XIV avait décidé de ne plus dépendre d'un premier ministre. Dans ce projet d'après Le Brun pour le plafond de la Galerie des Glaces à Versailles, on voit en haut dans le ciel, de gauche à droite : Hercule avec sa massue, Neptune avec son trident, le Temps et sa faux, la



## MUSÉE

### Fig. 43

Theodoor van THULDEN (1606-1669),  
L'Alliance de Louis XIV et de Philippe IV d'Espagne.  
Huile sur toile,  
H. : 102 cm ;  
L. : 83 cm.  
© RMN  
Grand Palais  
(musée du Louvre) /  
Gérard Blot.

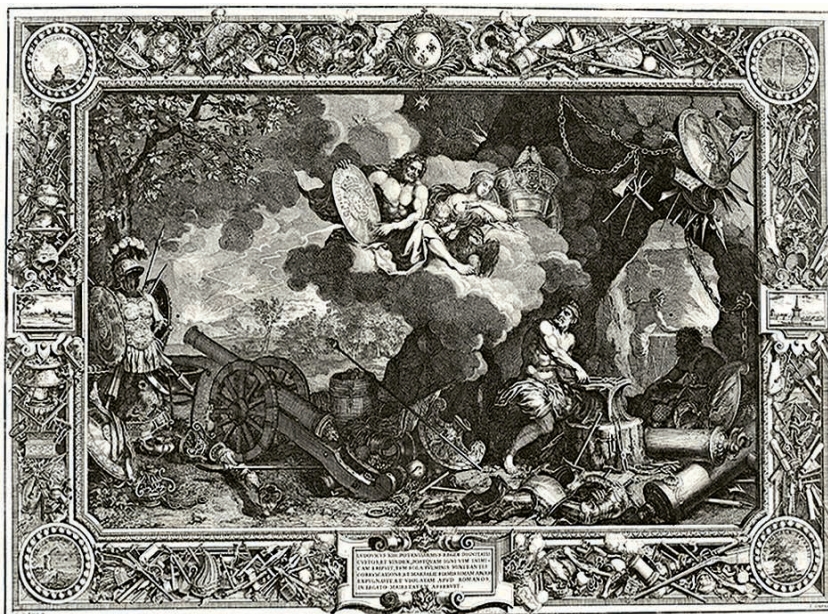
Renommée couronnée tenant une couronne d'étoiles au-dessus du roi ; en dessous : Mars, Minerve casquée d'une chouette tenant un bouclier miroir reflétant le visage du roi ; Louis XIV jeune, en guerrier assis tenant un gouvernail, entouré à gauche de jeunes femmes dénudées lui tressant des couronnes ; au pied du roi des angelots et des amours jouant de la musique (partition, cor, violon), jouant aux cartes ou aux dames, jouant la comédie (masques de théâtre). En bas au bord d'une rivière, un canon, un gobelet renversé, des cartes...

Après la mort de Philippe IV d'Espagne, Louis XIV revendique au nom de sa femme les possessions espagnoles des Pays-Bas, aboutissant aux guerres de "Dévolution" à partir de 1667. Le Musée du Prado prêtait une huile sur toile (64 x 80 cm), signée par Adam-François Van der Meulen (1632-1690), représentant *Le roi Louis XIV part en guerre*. La ville assiégée est en fond. Au premier plan, le roi sur son cheval blanc est proche d'un carrosse où se trouve un ministre, sans doute Colbert plutôt que Louvois. Nous n'avons pas pu présenter le même type de scène, souvent figurée avec la reine Marie-Thérèse dans le carrosse car le roi exigeait la présence de son épouse dans les villes et provinces conquises au nom des "Droits de la Reine"<sup>6</sup>. Un ouvrage d'Armand de Gramont (1637-1673), héros le 11 juin 1672 du *Passage du Rhin* (qui fit l'objet d'une tapisserie de l'*Histoire du Roi*), publié à Londres en 1744, était exposé : *Mémoires du comte de Guiche concernant les Provinces-Unies, des Pais-Bas [...]* (coll. part.).

Des estampes vers 1670 de Sébastien Le Clerc d'après Charles Le Brun, "Allégorie du Feu" (Fig. 44) et "Allégorie de l'Eau", étaient tirées des *Tapisseries du Roy*. Le Feu : dans les nuages, Jupiter tenant un bouclier ; à côté du dieu, Vénus et ses colombes ; dans le bas, Vulcain est occupé à forger sur une enclume ; à

### Fig. 44

Sébastien LE CLERC (1637-1714) d'après Charles LE BRUN, Allégorie du Feu.  
Eau-forte  
(H. 53 cm ;  
L. 69 cm),  
vers 1670.  
Tirée des  
"Tapisseries du Roy,  
ou sont representez  
les quatre elemens  
et les quatre  
saisons. Avec les  
devises qui les  
accompagnent, et  
leur explication",  
Paris, Sébastien  
Mabre-Cramoisy,  
éditions en 1668  
et 1679.  
Coll. part.  
Cliché A. Arnold.



terre, armures, boulets, canons ; à gauche, trophée d'armes. L'Eau : on y voit le triomphe de Neptune et d'Amphitrite au-dessus de poissons et de tritons. Ces estampes reproduisent des tapisseries (ou leurs cartons) commandées à la Manufacture des Gobelins par Colbert, dès 1662. Avec la volonté d'éclipser l'Espagne des Habsbourgs, Louis XIV construisait une image glorieuse de la France des Bourbons en obligeant tous les arts à célébrer son règne.

## Notes

- 1 Ont été publiés un livret des fiches de salle de 24 pages sous couverture illustrée, un fascicule pédagogique de 12 pages sous couverture (versions en français et en basque), les deux produits par le musée, et enfin un livret bilingue de 40 pages sous couverture illustrée publié par la Fondation Saint-Sébastien 2016 et listant 135 objets exposés. Cette même fondation vient d'éditer un énorme catalogue quadrilingue de mille douze pages illustrant les œuvres principales de toutes les expositions regroupées sous le titre "Traité de Paix" avec un découpage et des textes déconnectés des expositions réelles. Il est inutile d'y chercher une relation fidèle des expositions de Bayonne "1660" au Musée Basque et "1808, abdication à Bayonne, ornement et délit" au DIDAM.
- 2 Catalogue en ligne avec les photographies des œuvres sur le site SAMB : [www.samb-baiona.net/fr/publi/articles/Ribeton\\_Jansenisme\\_Bayonne.pdf](http://www.samb-baiona.net/fr/publi/articles/Ribeton_Jansenisme_Bayonne.pdf)
- 3 L'ouvrage exposé n'avait pas été retrouvé en 1977 lorsque Jean Robert publia "La bibliothèque d'un grand seigneur en Gascogne au XVII<sup>e</sup> siècle" dans la revue *XVII<sup>e</sup> siècle* n° 117 (p. 56 à 69), à partir du catalogue conservé aujourd'hui dans le Pavillon Gramont à Bidache, avec 49 titres formant 63 volumes aux armes d'Antoine III. Robert cite d'autres volumes aux armes du maréchal dispersés dans des bibliothèques municipales (Pau et Versailles) ou dans des ventes publiques.
- 4 Ce plan a été bien étudié dans le *Bulletin du Musée Basque* n° 176 en 2010. On y voit deux plans tête bêche avec des inscriptions à l'encre brune.
- 5 DUCERE É., *Bayonne sous l'Ancien Régime, Le mariage de Louis XIV d'après les contemporains et des documents inédits*, Bayonne, A. Lamaignère, 1903, p. 222-225.
- 6 *Traité des droits de la Reyne très chrestienne sur divers estats de la monarchie d'Espagne*, Paris, imp. Royale, 1667. L'ouvrage justifiant la guerre est traduit la même année en latin, espagnol, flamand et allemand. Le château de Versailles conserve l'*Entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Arras le 30 juillet 1667*, peint vers 1685 par Van der Meulen avec la reine figurée dans son carosse.

## LES ORNEMENTS LITURGIQUES XVII<sup>e</sup> SIÈCLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ : UN TRÉSOR NATIONAL

Mano  
CURUTCHARRY(\*)

Propriétés de la commune de Saint-Jean-de-Luz, conservées dans le chapeau de la sacristie de l'église Saint-Jean-Baptiste, les cinq pièces présentées dans l'exposition temporaire "1660 – La Paix des Pyrénées : politique et famille" sont des objets mobiliers classés au titre des Monuments Historiques le 20 décembre 1906. Plusieurs interrogations subsistent sur l'histoire de leur origine et leur restauration d'une part, sur leur conservation et leur transmission actuelles d'autre part.

67

*Jabetza Donibaneko hiriak duela, jondoni Joani Batixtaren elizako xankrixtan zainduak, Euskal Museoko erakusketan aurkeztuak izan diren bost erakusgaiak gauza mugikorretan sailkatu zituzten Monumentu Historikoek 1906-ko Abendoaren 20an. Galdera zenbait egin daitezke : alde batetik gauza horien jatorria eta horien zahar-berritzea ; bestetik gaurregun horien begiratzea eta esku-aldatzea.*

### ■ Cinq pièces de grand intérêt, présentées dans l'exposition temporaire à Bayonne

Ces objets liturgiques font partie d'un ensemble désigné en 1909 comme "ornements de l'église de Saint-Jean-de-Luz, dits de Louis XIV" et en 1960 comme "ornements ayant servi à la cérémonie du mariage" et "ornements sacrés offerts par Louis XIV à l'église de Saint-Jean-de-Luz". Une dalmatique et une chasuble faisant partie du lot n'ont pas été retenues au vu de leur état fort altéré.

**Antependium ou devant d'autel**, avec sur le panneau central l'**Annonciation**, à sa gauche **la Vierge portant l'enfant Jésus** et, à sa droite **saint Augustin**.

Broderies polychromes sur damas blanc récent ; visages et mains traités par ajouts de pièces en cuir ou plutôt en simili cuir type skai à effet grainé, polychromes, de facture récente.

Hauteur 85 cm x largeur 310 cm.

Deux lacunes à gauche et traces de coulures de bougies sur la robe rouge de la Vierge à l'enfant (Fig. 1).

**Fig. 1**  
*Détail de la Vierge de l'Annonciation, avec interventions des années 1980-1990 pour les visages et les mains.*



**Chape**, dont le chaperon porte, en broderie polychrome, **l'Assomption - couronnement de la Vierge par les anges**. Broderies polychromes sur damas blanc récent ; au niveau du col, fermoirs orfévres avec chaînette en métal argenté, de facture récente.

Volant et orfrois décorés de fleurs, de bouquets dans des vases d'argent et d'autres liés par un ruban.

Jeu de petites perles figurant le serpent au pied de la vierge, traversant le croissant de lune.

Largeur totale à la base en suivant la bordure 440 cm, hauteur depuis le col jusqu'en bas 140 cm ; largeur de chaque bande de côté 25 cm ; chaperon 60 x 60 cm.

Fils arrachés et nombreux points d'usure : le visage de la Vierge ainsi que les bords de la chape aux endroits sollicités pour la mise en place de ce vêtement très lourd (Fig. 2 et Fig. 3).



**Fig. 2**  
*Chaperon représentant la Vierge de l'Assomption.*



**Fig. 3**  
*Détail du visage de la Vierge, pour lequel la soie est fortement usée.*

## ÉTUDE

### **Voile huméral**

Damas blanc récent, semé de fleurs et portant au centre la croix du Saint-Esprit. Au niveau de la poitrine, fermoirs orfévres en métal doré, cousus sur le galon de manière rudimentaire.

L'oiseau du Saint-Esprit est présenté la tête vers le haut et non tournée vers le bas. Serait-ce une erreur de remplacement de la broderie lors de l'intervention sur cette pièce dans les années 1990 ?

Hauteur 55 cm, longueur avec franges 263 cm (dont 9 cm de franges de chaque côté).

### **Étole pastorale**

Décoration assortie à la chape. Broderies rehaussées de fils dorés de facture récente. Franges argentées de facture récente.

Longueur totale 112 cm (106 cm de chaque côté du sommet du col) ; largeur moyenne 23,50 cm.

Au niveau de la poitrine, cordon argent à pompon, de facture récente : l'un, hauteur 48 cm ; l'autre, hauteur 39 cm.

### **Dalmatique ou tunique n° 2**

Orfrois décorés de fleurs, de bouquets dans des vases d'argent, sur damas blanc jauni, de la fin <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

Mesures depuis le dos : largeur d'un bout de manche à l'autre : 123 cm ; hauteur d'une manche : 42 cm ; largeur au milieu : 67 cm ; largeur en bas : 80,50 cm ; hauteur depuis le col : 91,50 cm ; hauteur totale : 101,50 cm ; mesures devant : hauteur au col : 89 cm ; hauteur totale : 100 cm ; largeur en bas 73 cm.

Pièces très usées, présentant beaucoup d'altérations.

### **■ Des interrogations multiples**

À la question posée par le conservateur-commissaire de l'exposition Olivier Ribeton pour un prêt temporaire, une volonté commune s'est manifestée de partager ce trésor dans le cadre de l'exposition temporaire "1660 – La Paix des Pyrénées : politique et famille". Après les accords du propriétaire (la Ville de Saint-Jean-de-Luz) et de l'affectataire (le curé Dominique Errecart), la Conservation régionale des monuments historiques/DRAC Nouvelle-Aquitaine a donné son autorisation, assortie de plusieurs prescriptions pour préserver au mieux ces pièces.

En présence du propriétaire et de l'affectataire, deux séances de travail ont été nécessaires dans la sacristie pour mettre en place toute la procédure de prêt. En janvier, un rapide inventaire de tous les ornements liturgiques <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle a été effectué, en les confrontant aux diverses listes et documents connus et en précisant leur valeur d'assurance. Celle de mars a permis à Muriel Mauriac-Le Héron, conservateur des monuments historiques, d'identifier, avec Olivier Ribeton, les pièces qui pouvaient être présentées à l'exposition.



**Fig. 4**  
Installation des ornements liturgiques au Musée  
Basque et de l'histoire de Bayonne,  
par Alain Arnold et Philippe Linkemper.

La dépose, le transport et la mise en place de ces pièces, le 19 mai, ont nécessité de grandes précautions garantissant leur sécurité et leur intégrité en tant que bien culturel, selon les normes internationales en vigueur. Les opérations de manipulation, de transport et de mise en place dans la salle d'exposition ont été effectuées en ma présence, représentant le conservateur des monuments historiques (Fig. 4).



Le prêt au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne a montré la fragilité de ces ornements qui sont revenus, le 6 octobre, dans les tiroirs du chapier dans la sacristie ; ils ont été à nouveau rangés suivant les normes préconisées. Mais le meuble se révèle peu adapté à la bonne conservation d'un tel trésor car il est fort rempli. Les ornements liturgiques, d'hier et d'aujourd'hui, se trouvent empilés, nécessitant des manipulations dommageables pour leur survie.

De plus, ce sont des objets affectés au culte. Lors des Journées du patrimoine de 1999, le curé de la paroisse de l'époque, l'abbé Gaztambide, évoquait l'utilisation de la chape, dans un article du journal Sud-Ouest (22 septembre 1999) : "[...] pour la Saint-Jean, la Fête-Dieu et l'Épiphanie qui revêt une grande importance dans la tradition luzienne. Je dois reconnaître que lorsqu'on endosse cette chape, on éprouve un sentiment de solennité assez extraordinaire. L'on se dit qu'elle a été portée par tous les curés de Saint-Jean-de-Luz depuis trois siècles, c'est assez impressionnant [...]" (Fig. 5).



**Fig. 5**  
Procession de l'Épiphanie  
en janvier 2011.  
Trois prêtres portent  
les chapes ornées  
de broderies  
xvii<sup>e</sup> siècle dont  
celle représentant  
l'Assomption.  
© Claude Labat.

## ÉTUDE

Une réflexion commune doit être menée d'urgence, pour permettre la vie culturelle et culturelle de ces différentes pièces dans les meilleures conditions ; seules les deux dalmatiques-tuniques ne sont plus utilisées. La première action pourrait être d'avoir un meuble adapté pour gérer au mieux cet ensemble.

La troisième interrogation concerne bien sûr l'histoire de ces ornements liturgiques. Ont-ils servi lors de la bénédiction nuptiale, lors de la "solemnité des Noces" ? Ont-ils été offerts par Louis XIV à l'église ? Ont-ils été achetés après le mariage royal avec une somme d'argent qu'aurait laissée le Roi ?

L'exposition nous a permis de les admirer, dialoguant avec le tableau de Laumosnier (collection du Musée Tessé, Le Mans) représentant cet événement luzien. Pour Monseigneur Boyer-Mas, rédacteur du catalogue de l'exposition de 1960, ce sont bien les ornements de la cérémonie, les broderies ayant été "rapportées sur un nouveau tissu en damas blanc destiné à remplacer le damas rouge et usé. Un examen minutieux laisse découvrir quelques fils de soie rouge restés attachés aux broderies." Pierre Dop, au début des années 1930, indique qu'"il y a une quarantaine d'années, les broderies ont été réappliquées sur de nouvelles soies, les anciennes étant fort usées. Malheureusement cette ré-application n'a pas été effectuée avec le respect intégral des distributions primitives. D'anciennes photographies nous permettent de le constater pour l'antependium.

**Fig. 6**  
Détail d'une  
broderie de la  
chape représentant  
l'Assomption.



Plus gravement, d'une chape on en a fait trois, en soustrayant quelques motifs à la seule qu'on possédait." Ces interventions très importantes ont donc eu lieu vers 1890-1891 ; la dalmatique exposée serait le témoin de cette campagne de restauration.

Pour les autres pièces (chape, voile huméral, antependium, étole), le damas blanc est visiblement du xx<sup>e</sup> siècle. Ces interventions indiquées "de facture récente" dans le paragraphe précédent dateraient des années 1980-1990. Si l'on se réfère aux notes manuscrites d'Hortensia Gauthier (conservées dans les archives de la Conservation des antiquités et objets d'art des Pyrénées-Atlantiques, délégation Bayonne) des modifications importantes ont été effectuées par les bénédictines d'Urt, à l'initiative de l'abbé Irigoien, notamment en 1991, pour "un antependium dit Renaissance" ; cette expression désigne probablement le devant d'autel figurant l'Annonciation.

En croisant ces renseignements et l'observation des cinq pièces présentées, on peut dire que les broderies seules sont de l'époque de

Louis XIV. Pour Olivier Ribeton, elles n'auraient pas appartenu aux ornements du mariage car l'ensemble est trop naïf, si l'on se réfère aux ornements royaux de l'époque. Cependant elles sont un formidable témoignage du rôle essentiel joué par la broderie à toute époque, non seulement décoratif mais également didactique (Fig. 6). Aptes à embellir un ornement, à illustrer un symbole ou à raconter une histoire, elles renforcent le côté émouvant de cet ensemble unique. La tradition orale pourra continuer à perpétuer que c'est un cadeau du Roi ! Leur présentation au cœur de l'exposition a renouvelé leur intérêt historique et artistique, mais elle invite aussi leur propriétaire à faire établir, dans les mois à venir, une expertise par un restaurateur spécialiste des textiles, afin de parfaire leur connaissance et d'établir les priorités pour de nouvelles interventions.

### ■ Ici et ailleurs, deux parements d'autel uniques datés fin XVII<sup>e</sup> siècle

Dans l'église de Saint-Jean-de-Luz, un remarquable antependium, brodé de perles tubulaires polychromes (verre, lin, soie), XVII<sup>e</sup> siècle, a été classé au titre des Monuments Historiques le 10 septembre 2003. Dans un riche décor de fleurs (tulipes, œillets, iris) et d'oiseaux, il présente en motif central un cœur avec le double monogramme de MA (la Vierge) et du IHS (Jésus), le tout surmonté d'une croix fleurdéliée et d'une couronne royale. Remarquablement restauré en 2006 par Isabelle Bedat, ce devant d'autel (78 x 271 cm pour la broderie) est désormais fixé sur l'autel principal, par couture au fil de lin sur un châssis de pin d'Oregon, tendu d'une toile de lin cloutée par des semences sur le champ de bois. L'ensemble est protégé d'un verre antireflet extra blanc, maintenu à distance du châssis par des cornières en bois ; la toile de lin au revers permet une ventilation suffisante. Sur la partie supérieure et sur l'encadrement de bois, un ruban auto grippant est fixé afin de recevoir les autres devants d'autel comme celui présenté dans l'exposition temporaire, celui de l'Annonciation (Fig. 7).

**Fig. 7**  
Antependium  
XVII<sup>e</sup> siècle de perles  
brodées, en  
situation : devant  
du maître-autel,  
dans le chœur.





**Fig. 8**  
 Détail du panneau  
 central représentant  
 Louis XIV.  
 Archives privées.

L'autre devant d'autel, propriété d'une famille gersoise, a été vendu, pour le panneau central, le 24 décembre 2010, chez Christie's à Londres. Brodé à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche à Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin 1660, ce document historique est une suite de trois panneaux en lin brodés (fils de soie, laine, métal, velours de soie). Les deux panneaux latéraux (86 x 110 cm) illustrent la légende de l'Invention de la Sainte Croix par sainte Hélène. Le panneau central (86 x 214 cm) représenterait de façon allégorique l'engagement de Louis XIV et de Marie-Thérèse devant la Sainte Croix. L'authenticité du thème et de l'époque de fabrication est attestée par plusieurs expertises (1990, 1993, 2003 et 2008). Dans un document adressé à Hortensia Gauthier en 2009, l'experte en objets d'art textiles Christine Aribaud, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Toulouse, affirme que "la scène centrale montre non pas le mariage lui-même dans sa narration, mais une évocation du lien sacré du mariage qui lie le destin de la France et de la Monarchie". Elle évoque une "réalisation assez sommaire [...]" qui ne relève pas du tout de brodeurs professionnels". Pour elle, ce paravent d'autel n'a "pas servi d'antependium, bien trop sommaire pour cette solennité [...]". Il s'agit d'une broderie narrative commémorative, pas forcément œuvre de couvent ou alors de religieuses plutôt inexpérimentées. Toutefois le dessin des mains et des visages tranche avec la naïveté de l'ensemble [...]" (Fig. 8).



**Fig. 9**  
Antependium  
de perles brodées,  
détail avec oiseau,  
tulipe et œillet.

Ces deux ornements liturgiques ne figuraient pas dans l'exposition temporaire du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. Il était intéressant de signaler leur existence à l'occasion de cet article qui invite le lecteur à se rendre à Saint-Jean-de-Luz pour admirer l'antependium brodé de perles (Fig. 9).

Objets affectés au culte mais aussi biens culturels reconnus pour tous avec la protection au titre des Monuments Historiques, ils participent, ô combien, avec les autres pièces classées MH depuis 1906, à constituer un véritable trésor national présent à Saint-Jean-de-Luz.

(\*) Conservatrice déléguée pour les antiquités et objets d'art, Conservation régionale des monuments historiques, DRAC Nouvelle-Aquitaine.

## Bibliographie

- DUBARAT Victor, DARANATZ Jean-Baptiste, 1909, *Recherches sur la Ville et sur l'église de Bayonne*, tome 1, Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.
- DOP Pierre, 1931-1932, "Les ornements dits de Louis XIV, Église Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-de-Luz", *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*.
- Catalogue de l'exposition commémorative du troisième centenaire du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, 1960, "Saint-Jean-de-Luz / Étape royale / 1660-1960".
- Thesaurus Objets religieux du culte catholique*, 1999, éditions du patrimoine.
- BERTHOD Bernard, HARDOUIN-FUGIER Élisabeth, 1996, *Dictionnaire des arts liturgiques XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Les ornements liturgiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, les dossiers du Musée des Tissus, 1996-1997, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.
- Ornements liturgiques, approche historique et stylistique*, par Christine ARIBAUD, et *Broderies d'ornements liturgiques*, par Danièle VERON-DENISE, deux dossiers de stage de formation, DRAC Aquitaine, mai 2001.

## LE LABOURD EN 1660, UNE PROVINCE APAISÉE ?

Kristian LIET

Le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche met fin à plusieurs décennies de guerre entre Bourbons et Habsbourgs, France et Espagne. Cette cérémonie aux heureuses conséquences diplomatiques est un événement international indéniable dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle mais c'est aussi l'occasion pour la monarchie française d'affermir son autorité sur une province éloignée et frontalière, le Labourd. La province basque côtière, en accueillant ces noces royales, va gagner en stabilité politique mais perdre de son autonomie. Le rôle du Biltzar, son assemblée représentative et la place de la noblesse dans la conduite des affaires locales sont en effet redéfinies par Louis XIV lors de son séjour luzien.

*Koldo XIV. eta Maria-Teresa Austriatarra ezkontzaren bitartez, Frantziako Borboitar & Espainiako Habsburgotarren arteko gerla luzea amaitzen da. XVII. mendeko Europa osoko gertakari garrantzitsua da, dudarik gabe. Bai eta ere, Lapurdiko. Hala nola, Koldo XIV.k, Donibane Lohitzunen egonez, euskal kostaldeko herrialdearen forua berrantolatzen du. Alde batean, Lapurtarren Biltzarraren antolaketa eta eskubide berriak finkatzen ditu. Eta bestaldean, probintziako axoletan parte hartzeko posibilitate berriak emaiten dizkio lekuko nobleziari.*

*Dena den, 1660ko erret-erabakiaren bidez, frantses erregetzaren eragina indartzen da, mugan dagoen euskal lurralde ttipi honetan.*

Si le Traité des Pyrénées que scelle le mariage de Louis XIV et de l'infante d'Espagne Marie-Thérèse d'Autriche est avant tout un événement international, la présence pendant plusieurs mois de Mazarin en 1659, puis du roi en 1660, à Saint-Jean-de-Luz, va également avoir des répercussions sur la vie politique locale. Et non des moindres, puisqu'elles vont fixer pour cent vingt ans, jusqu'à la Révolution, la façon de gouverner le Labourd.

Ces noces royales surviennent alors que la province littorale connaît une période de relatif essor économique mais sort aussi d'une succession de troubles politiques graves.

## ■ Le Labourd au XVII<sup>e</sup> siècle : une prospérité troublée par les guerres

Nous ne traiterons ici que des six premières décennies de ce siècle, le mariage de Louis XIV intervenant en 1660.

Évoquer un "beau XVII<sup>e</sup> siècle" est quelque peu audacieux. De fait, depuis 1609, chaque génération de Labourdins a connu sa part de malheurs.

Dans le cadre de la lutte contre la sorcellerie, Pierre de Lancre, en 1609-1610, a laissé exsangue la vallée de la Nivelle, et la méfiance vis-à-vis des autorités, tant royale que religieuse, s'est accrue. En 1636, le front franco-espagnol de la Guerre de Trente Ans a cruellement touché les paroisses d'Urrugne, Ciboure et Saint-Jean-de-Luz, les troupes ibériques les pillant allègrement. Enfin, entre 1654 et 1656, une véritable guerre civile a secoué le pays, les deux camps ennemis des *Sabel xuri* et des *Sabel gorri* se livrant à de nombreux saccages.

Malgré tout, jusqu'en 1660, la province connaît une amélioration économique certaine, confirmée par une lente augmentation de la population. La culture du maïs se répand et sa production connaît une hausse sensible, permettant même certaines années des exportations. Sur le littoral, les onze paroisses maritimes s'adonnent à la pêche (morue de Terre-Neuve et de Norvège notamment) et au commerce, mais la guerre de course et les équipages militaires ne sont pas à négliger. Quelques fortunes doivent être signalées, comme celles de l'armateur luzien Joanot de Haraneder, propriétaire en 1660 de Joanotenia, la future Maison de l'infante. Parler de prospérité pour la province serait exagéré au reste, l'assemblée du Biltzar n'a de cesse d'arguer de la pauvreté de ces terres pour tenter de limiter les appétits fiscaux de la monarchie des Bourbons. Néanmoins, Saint-Jean-de-Luz, si durement affectée en 1636-1637, a su se relever assez vite, et de belle manière, comme en attestent les demeures de certains bourgeois - Lohobiaguenea ou Joanotenia - la "maison de ville" depuis longtemps projetée et enfin bâtie ou bien encore l'église en pleine reconstruction.

Les estimations de la population sont assez variables, faute de sources fiables ou précises. Si François Loirette donne une fourchette de 60 000 à 75 000 habitants pour 1671, les chiffres de 30 000 et 45 000 reviennent plus souvent. Quant à Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, il paraît raisonnable d'évaluer leur population à 9 000/12 000 habitants. À titre de comparaison, Bayonne en a alors 9 000.

La société labourdine n'échappe pas aux règles de l'Ancien Régime qui veulent qu'à chaque progrès démographique et économique, même ténu, succède une guerre, une mauvaise récolte, une épidémie, remettant tout ou partie en cause.

## ■ Les conséquences locales de la présence de Mazarin et de Louis XIV

La présence de Mazarin pendant au moins trois mois en 1659, puis la venue de la cour de Louis XIV plusieurs semaines en 1660, vont avoir des conséquences non négligeables localement.

Plus que la ruine des finances locales liée aux dépenses somptuaires qui entourent les brillantes réceptions royales, c'est l'aspect politique qui retiendra

## ÉTUDE

notre attention. En effet, par l'arrêt du Conseil du roi du 3 juin 1660, le pouvoir centralisateur français va réaménager l'organisation du Biltzar du Labourd et ce, pour longtemps, puisque ce nouveau cadre juridique sera en vigueur jusqu'à la Révolution de 1789.

La reprise en main des institutions locales, couplée à la mise sous le boisseau de la noblesse provinciale, est une constante de la politique des Bourbons depuis déjà le règne de Louis XIII, voire d'Henri IV. Le Béarn voisin, dont le statut a été révisé en 1620, fait à cet égard figure d'exemple éloquent. Louis XIV, après être sorti vainqueur de la Fronde, n'a de cesse de relancer cette politique centralisatrice afin d'affirmer l'absolutisme royal. Le Labourd ne va pas échapper à cette reprise en main et c'est le Biltzar qui va en faire les frais.

### ■ Le Biltzar, assemblée du Labourd

Le Biltzar (ou Bilçar) est donc cette assemblée regroupant tous les maires-abbés des paroisses labourdines (un peu moins d'une trentaine en 1660) qui gère les affaires fiscales et militaires de la province. Sa composition, son fonctionnement et ses compétences ont été fixés par la Coutume de 1514 mais son existence est plus ancienne.

On n'y débat pas, les débats ayant préalablement eu lieu en "*kapitala*" (ou chapitre), à l'échelle paroissiale (la paroisse étant alors l'équivalent de la commune) mais on y vote. Un syndic, élu par les maires-abbés, est chargé de l'application de la décision votée en Biltzar.

Qui peut participer aux "*kapitala*" et donc éventuellement devenir maire-abbé ? Tous les propriétaires fonciers, grands ou petits, non nobles. C'est là une des particularités du Labourd : les nobles sont écartés de la gestion des affaires publiques locales ! On pourrait imaginer que Louis XIV se satisfasse d'une telle situation qui affaiblit l'aristocratie, mais ce serait oublier un peu vite la conception absolutiste des Bourbons qui, sous l'autorité royale, compte s'appuyer sur une noblesse fidèle pour gouverner. En outre, confier à des roturiers, fussent-ils bourgeois, la direction de l'administration, fût-elle celle d'une province-confetti, contredit totalement la doxa absolutiste.

Enfin, quels sujets font l'objet de votes au Biltzar ? Ce sont la répartition des impôts royaux, celle des rôles de la Milice et la signature des traités de Bonne Correspondance avec les institutions espagnoles locales (*juntas* de Guipuscoa et de Biscaye essentiellement).

Richelieu et Louis XIV vont profiter des troubles nés de la guerre civile entre *Sabel xuri* et *Sabel gorri* pour manœuvrer.

### ■ La guerre civile en Labourd : *Sabel xuri* contre *Sabel gorri*

Deux événements successifs vont mettre le feu aux poudres, mêlant rancœurs entre nobles et défense des privilèges provinciaux.

En 1653, Louis XIV fait de Salvat d'Alzate d'Urtubie son bailli d'épée en Labourd pour ériger peu après ses terres en vicomté. Le bailli d'épée est un officier royal





chargé de réunir le ban et l'arrière-ban, de commander la Milice et de recevoir pour le roi les hommages qui lui sont dus ; il est en outre doté d'un rôle juridique, même s'il s'appuie pour le tenir sur un lieutenant-général et sur un procureur du roi. Le jeune souverain entend ainsi remercier cette famille pour son dévouement au service des Bourbons. Le frère aîné de Salvat est mort en 1627 à l'île de Ré au service de Louis XIII et Salvat lui-même, en 1653, vient de résoudre avec détermination une affaire d'espionnage au profit de l'Espagne. Or, cette charge de bailli était détenue depuis plus d'un siècle par la famille de Caupenne de Saint-Pée (appelée aussi Caupenne d'Amou), Léonard de Caupenne, âgé à peine de 17 ans, ayant lui-même été nommé en 1653 à la suite de son père, comme le prouvaient les lettres de provision que la chancellerie lui avait adressées. Le Parlement de Bordeaux fut saisi et finit par donner raison à Jean-Léonard de Caupenne en 1654. Mais Louis XIV cassa ce jugement et, par lettres patentes, confirma la nomination de Salvat d'Urtubie en tant que bailli.

Dans cette affaire, il est permis de s'interroger sur le rôle d'Antoine III, duc de Gramont, dont les ancêtres avaient déjà eu maille à partir avec les Caupenne lors des procès des sorcières en 1609-1610 mais surtout lors de l'échec du siège de Fontarabie en 1638. En effet, lors des opérations menées par Henri II de Condé-Bourbon, La Valette avait manifesté beaucoup d'animosité à l'égard d'Antoine II Antonin de Gramont et montré tout autant de mauvaise volonté pour obéir aux ordres, entraînant dans son sillage Jean Caupenne d'Amou, le père de Léonard. Ne doutons pas qu'en 1653, Antoine III de Gramont sut le rapeler à Louis XIV...

**Fig. 1**  
 Vue générale actuelle du Château d'Urtubie (Urrugne). (Le site, notamment ses intérieurs meublés, est aujourd'hui ouvert à la visite.)  
 Le fief de Salvat d'Alzate, seigneur d'Urtubie, n'a pas encore en 1660 son aspect actuel mais les deux tours, sur la gauche, vestiges de l'enceinte médiévale, et la partie droite du corps de logis, remodelée au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, sont déjà en place.  
 © Château d'Urtubie.

## ÉTUDE

Parallèlement, Laurent d'Arcangues, procureur du roi, et donc assistant du bailli, décide en 1655 de démettre Jean Chourio, syndic élu par le Biltzar en 1653, pour le remplacer par un de ses hommes de confiance, Mondutéguyn notaire à Ustaritz. Jean Chourio, notaire azkaindar, est accusé de ne pas avoir rendu les comptes de gestion du Biltzar depuis trois ans, or il a déjà été mêlé à des malversations financières en 1647, avant d'être élu syndic. Soutenu par Salvat d'Urtubie le nouveau bailli, Laurent d'Arcangues pense probablement réaffirmer ainsi son rôle d'officier royal et œuvrer pour la monarchie. Mais cette décision met le feu aux poudres. Jamais jusqu'alors, depuis 1451 et le retour du Labourd à la France, un officier royal n'a remis en cause le vote des maires-abbés du Biltzar et ne s'est arrogé le droit de nommer le syndic à leur place. La coutume n'est manifestement plus respectée.

En outre, Jean Chourio n'a eu de cesse en 1653-1654 de soutenir Léonard de Caupenne.



**Fig. 2**

*"David et ses guerriers accueillent Abigaïl", détail d'une pièce tissée appartenant à une tenture de six pièces illustrant l'Histoire de David. Fin xv<sup>e</sup> - début xvii<sup>e</sup> siècles. © Château d'Urtubie.*

*La tradition orale veut que les nombreuses tapisseries du château d'Urtubie aient été offertes par Mazarin à l'occasion de son séjour de 1659-1660 en Labourd.*

*David et ses compagnons étant proscrits, l'épouse de Nabal, Abigaïl, indignée par la rapacité de son mari (il a refusé de payer les services rendus par David), va porter des provisions au "beau fuyard" et à ses guerriers. Ici elle arrive près de David sur sa monture et le regarde droit dans les yeux tandis qu'un serviteur l'aide à descendre. À l'arrière, deux servantes arrivent avec les provisions. Le nom d'Abigaïl est inscrit sur le pan de sa robe.*

Les deux affaires vont se mêler, sans que l'on sache s'il s'agit d'une coalition des "victimes" (Léonard de Caupenne et Jean Chourio) contre les "prédateurs" (Salvat d'Urtubie et Laurent d'Arcangues) ou bien d'un conflit autour de la façon de gouverner le Labourd. La côte va être le théâtre principal de cette véritable guerre civile. Les fidèles de Jean Chourio portent une ceinture rouge, on les appelle *Sabel gorri* (ventre rouge) ; les partisans d'Arcangues arborent une ceinture blanche, ce sont les *Sabel xuri* (ventre blanc). Des centaines d'hommes sont armés et les pillages des biens de l'adversaire sont organisés. Le château d'Arcangues, déjà incendié en 1636 par les Espagnols, est à nouveau mis à sac, cette fois-ci par les *Sabel gorri* ! En 1658, à la fin des troubles, le Biltzar votera une somme de 139 500 livres pour dédommager les victimes de ces violences, à comparer aux 20 000 livres votées en 1660 pour accueillir dignement Louis XIV et sa future épouse à Saint-Jean-de-Luz.

80

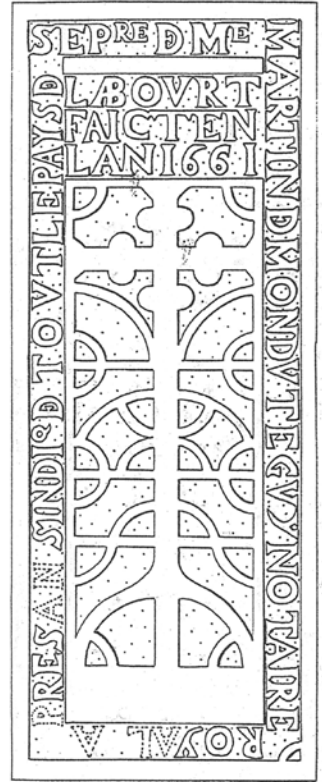
La mort, supposée naturelle de Jean Chourio en 1657 amène la fin progressive des combats. Un nouveau syndic, adoubé par d'Arcangues, est élu par le Biltzar. La paix revient mais le conflit laisse néanmoins des traces que le pouvoir central, "dans sa grande bonté", va veiller à effacer en 1660...

C'est ainsi que la guerre civile entre *Sabel xuri* et *Sabel gorri* n'est pas seulement un affrontement entre tenants d'un Biltzar libre de toute tutelle noble et royale et tenants d'un Biltzar sous influence, c'est aussi un combat entre familles nobles désireuses de conserver ou conquérir des charges conférant une influence non négligeable. Ce conflit s'articule autour de trois problématiques : l'opposition entre notabilités roturières et nobles locaux pour le contrôle du Biltzar, le déchirement au sein de l'aristocratie locale pour s'assurer l'obtention des charges royales et enfin la lutte de la monarchie pour limiter les pouvoirs locaux.

### ■ L'arrêt du Conseil du roi du 3 juin 1660

Présent à Saint-Jean-de-Luz dès 1659, Mazarin ne saurait être étranger à l'arrêt signé par Louis XIV en 1660. Gramont et d'Urtubie, mais aussi peut-être d'Olce, l'évêque de Bayonne, l'auront en effet entretenus des événements survenus en Labourd les années précédentes.

Ledit arrêt, pris à Saint-Jean-de-Luz, paraît rendre un jugement digne de Salomon. Ainsi, sans accorder à la noblesse locale le droit de participer au Biltzar, la monarchie la charge de l'encadrer. Le bailli d'épée, assisté d'un lieutenant-général et d'un procureur du roi pour les affaires judiciaires, se voit confier la tâche de convoquer officiellement les sessions du Biltzar, après demande du syndic, et d'en surveiller l'ordre du jour. En outre, le bailli, nommé par le roi, assure le contrôle du système judiciaire labourdin dont la cour est fixée à Ustaritz. À côté de ces charges honorifiques que se partagent les d'Urtubie (bailli) et les



**Fig. 3**  
Plate-tombe de M. de Mondutéguy. Dessin de l'inventaire des monuments funéraires du cimetière d'Espelette, réalisé en 1990 par l'association Lauburu. Mondutéguy fut le syndic du pays de Labourd à partir de 1655 lorsque d'Arcangues, procureur du roi et allié de S. d'Alzate, le nomma en lieu et place de J. Chourio, syndic élu par le Biltzar en 1653. Homme-lige des *Sabel Xuri*, il reste en place à la fin des troubles et assiste au mariage royal en tant que représentant du Biltzar.

## ÉTUDE

d'Arcangues (procureur du roi), la direction de la Milice est confiée aux d'Urtubie, sous la houlette des Gramont. L'ancien camp des *Sabel xuri* semble triompher. Habilement néanmoins, en 1664, Louis XIV élèvera les terres d'Amou au rang de marquisat, satisfaisant probablement l'égo de Léonard de Caupenne. L'arrêt entérine aussi l'existence d'un Biltzar du Labourd uniquement composé de maires-abbés roturiers et confirme ses compétences administratives : répartition des impôts, établissement des rôles de la Milice, signature des traités de Bonne Correspondance avec les institutions basques d'Espagne par exemple. En revanche, ses prétentions judiciaires sont rabaisées et confiées exclusivement au tribunal du bailliage tenu par la noblesse locale.

**Fig. 4**  
"L'Indien",  
pièce tissée,  
détail.  
© Château  
d'Urtubie.

Comme un clin d'œil aux voyages vers les Amériques que ne manquaient pas de faire les marins labourdins au XVII<sup>e</sup> siècle, cette tapisserie rappelle que le Labourd est une province ouverte sur le monde à cette époque et non un réduit enclavé. Mais cette pièce était-elle déjà à Urtubie en 1660 ?



Le Biltzar est maintenu, certes, mais il est encadré par des aristocrates locaux, obligés du roi. Ce système permet aux souverains français de s'assurer d'appuis dévoués sur place mais suscite également une rivalité entre familles aristocratiques, notamment les Caupenne de Saint-Pée et les d'Urtubie, pourtant issues à l'origine d'un même lignage.

Sans trop de surprise, la royauté centralisatrice finit par imposer ses vues, non sans délicatesse. Plus que la crainte d'un éventuel rapprochement avec l'Espagne d'une partie des élites labourdines, c'est plutôt l'habileté d'un Mazarin, témoin privilégié de la vie locale en ces mois de 1659 et 1660, qui explique le dénouement de cette intrigue.

Enfin, cet arrêt rappelle que les libertés ou fors labourdins (comme le Biltzar) ne sont que des privilèges octroyés par le roi, ce qui leur sera fatal le 4 août 1789.

Le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz a donc eu d'importantes répercussions locales. Le Traité des Pyrénées a assuré pour un temps une stabilité militaire aux frontières et par là même favorisé le commerce et les activités maritimes.

82

L'arrêt du Conseil du roi du 3 juin 1660, en réorganisant le Biltzar du Labourd, a également fixé un cadre juridique pacificateur qui mettra fin aux déchirements politiques locaux. Il précise ou remplace le texte de la Coutume de 1514 et reste en vigueur jusqu'en 1789.

Enfin, la famille Gramont, en se voyant reconnaître un statut particulier à la cour, réaffirme pour plus d'un siècle sa place de garante de l'ordre Bourbon sur ce que l'on ne nomme pas encore la Côte basque.

## Sources

- Collectif (J. Bruyères, P. Darrobert, P. Pialoux), 1994, *Saint-Jean-de-Luz*, Ekaina.
- DOP Henri, 1965, *Les Seigneurs de Saint-Pée*, Société des Amis du Musée Basque.
- DRAVASA Étienne, 1950, *Les privilèges des Basques du Labourd sous l'Ancien régime*, PUB.
- GOYETCHE Léonce, 1883, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*, Louis Higonis.
- GOYHENETCHE Manex, 1999, *Histoire générale du Pays basque*, tomes III & IV, Elkar.
- LAFOURCADE Maïté, 1998, *La frontière franco-espagnole*, P.U.B.
- LAFOURCADE Maïté, 1999, "Les assemblées provinciales du Pays Basque français sous l'Ancien Régime", *Lapurdum IV*.
- LIET Christian, 1988, *Le Biltzar du Labourd au XVIII<sup>e</sup> siècle*, T.E.R. Bordeaux III.
- LOIRETTE Francis, *L'État, la Région, l'exemple de l'Aquitaine au XVI<sup>e</sup> siècle*, P.U.B.
- NOGARET Joseph, 1925, "Saint-Jean-de-Luz des origines à nos jours", *Le Courrier*, Bayonne.
- NOGARET Joseph, 1929, "Historique du Château d'Arcangues", *Bulletin du Musée Basque* n° 11.
- PONTET Josette, 1986, *Bayonne, un destin de ville moyenne à l'époque moderne : étude de l'agglomération bayonnaise, de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat en histoire, Paris IV.
- YTURBIDE Pierre, 1908, *Le pays de Labourd avant 1789*.

## 1659, LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES, UNE PAIX MAL TRAITÉE ?

Jean-Paul  
DARTIGUELONGUE

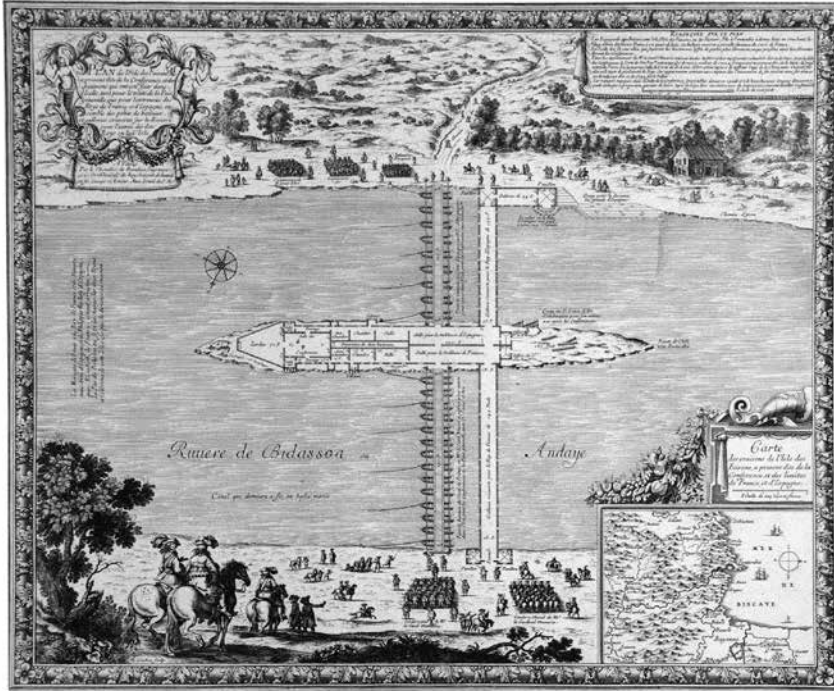
La belle exposition consacrée cet été par le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne à la Paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne a suscité un intérêt nouveau pour le Traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659 en l'île des Faisans ou de la Conférence par Mazarin et Luis de Haro, dont devait découler le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. Une exégèse et une analyse juridique permettent d'en comprendre les vicissitudes et l'histoire des deux pays.

83

*Uda huntan Euskal Museoak erakusketa eder bat egin du Frantziaren eta Españaren arteko Pirenetako Bakeaz. Pirenetako Hitzarmena edo Mazarin eta Luis de Haro-ren arteko Akordioa Faisaien ugartean izenpetu zen 1659ko Azaroaren 7an. Horrek ahalbidetu zuen Louis XIV.aren eta Maria Teresa Infantearen arteko ezkontza. Exegesi eta azterketa juridiko batek ulertzera emaiten du bi erresuma horien arteko historia zer-nolako izan zen.*

Jean de La Fontaine dans "Les deux chèvres", fable offerte au Duc de Bourgogne, a cette vision : "Malgré tant de dangers, l'une de ces personnes / pose un pied sur la planche, et l'autre en fait autant. / J'imagine voir, avec Louis le Grand, / Philippe Quatre qui s'avance / dans l'île de la Conférence".

À contempler, au milieu de la Bidassoa et servant de frontière sans pont ni passerelle, cette île de la Conférence, médiocre atterrissement alluvionnaire de moins de 7 000 m<sup>2</sup>, il est difficile d'imaginer son importance historique, diplomatique et internationale, ainsi que la relative stabilité pacifique que l'Espagne, la France et la Navarre lui doivent. Cet îlet, habité seulement par un triste monument érigé en 1861 par l'entente de Napoléon III avec Isabelle II reine d'Espagne, est un rare condominium international dont le souverain est alternativement la France et l'Espagne ; le représentant de chaque état prend à son tour le titre de vice-roi, singulière enclave constitutionnelle pour notre république dont le président que l'on savait chanoine et co-prince est donc aussi vice-roi.



**Fig. 1**  
Nicolas Cochin  
d'après Pontault  
Beaulieu, PLAN  
de l'Isle des Faisans,  
/ a present dite  
de la Conference,  
et des / batimens  
qui ont esté faits  
dans / Icelle.  
Eau-forte sur papier,  
H : 50 cm ;  
L : 72 cm  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne,  
Inv. n° E.3201.  
Cliché A. Arnold.  
(Reproduit dans le  
BMB n° 186, p. 19)

L'histoire a chargé ce petit territoire du souvenir des "rencontres au sommet" qui se déroulent durant plusieurs siècles. Par exemple, dès 1469 eut lieu la conférence entre le roi de France Louis XI, dont l'arbitrage était requis, et le roi de Castille Henri IV. En 1526, François I<sup>er</sup>, dans une barque, y retrouva la liberté laissant à Charles-Quint ses deux enfants en otages. En 1615, l'île accueille l'échange d'Élisabeth de France destinée à Philippe IV d'Espagne et d'Anne d'Autriche future épouse de Louis XIII. Les fastes qui l'ont animée en plusieurs occasions, et particulièrement en 1659, sont bien éteints et il ne reste dans les mémoires locales que l'appellation mal comprise de l'île des Faisans. En basque on parlera de Konpantzia et en espagnol de "los Faisanes". Mais depuis un rapport parlementaire de 1901 pour la convention internationale relative à la juridiction de cette île, son nom doit être "île de la Conférence". C'est en effet dans cette île que des négociations tendues ont eu lieu entre les premiers ministres des royaumes de France et d'Espagne, le cardinal Mazarin et Don Luis de Haro et leurs collaborateurs, à partir de 1656 jusqu'à la signature du Traité des Pyrénées le 7 novembre 1659.

Le choix de ce site ne fut pas simple : il fallut attendre l'arrivée de Mazarin à Saint-Jean-de-Luz pour voir abandonner l'idée de la ville d'Irun, puis du couvent des Récollets de Ciboure et rechercher un terrain où les deux royaumes pouvaient présenter des droits égaux. Ce fut l'île de la Conférence sur la Bidasoa bien que les droits de pêche aient été traditionnellement reconnus aux Espagnols. Elle fut déclarée commune afin d'être le siège de la conférence. Dès le 5 août 1659, quarante charpentiers, vingt charriots et quelque cinq ou

## ÉTUDE

six architectes, dit-on, se pressèrent dans l'île pour y procéder aux aménagements et constructions nécessaires. Le 7 août on doubla le nombre d'ouvriers. C'est ainsi que sous la surveillance du maréchal de Villeroy deux cents ouvriers exécutèrent avec célérité les travaux nécessaires aux négociations finales et à la pompe de la signature du traité.

La belle exposition évoquant la Paix des Pyrénées récemment organisée à son sujet au Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne par son conservateur en chef, Olivier Ribeton, avec Javier Portús, conservateur de la peinture baroque au Musée du Prado, illustre magnifiquement les exigences de la parité voulue par les négociateurs et l'éclat des cérémonies, des lieux et des personnalités sur ce petit îlet. Selon l'évocation de Félix Morel (1846), "deux ponts en galeries conduisaient des routes d'Espagne et de France dans un pavillon élégant où deux portes dorées conduisaient à leur tour dans des appartements magnifiquement meublés". C'est que les personnalités qui y vinrent étaient de grande qualité : outre le maréchal de Villeroy qui supervisait les travaux et le maréchal

duc Antoine III de Gramont de retour de son ambassade à Madrid où il avait sollicité pour Louis XIV la main de l'infante Marie-Thérèse, le roi Charles II d'Angleterre s'était insinué pour rappeler qu'il fallait le rétablir sur son trône. Finalement le cardinal Mazarin après un court mais festif séjour "en grand apparat" au château Gramont de Bidache et un brillant accueil à Bayonne, y retrouva Don Luis de Haro et les décorations somptueuses conçues par Velázquez pour la partie espagnole et sans doute Le Brun pour la partie française.

La négociation concernait une paix introuvable entre la France et l'Espagne et plus exactement entre la maison des Bourbons et celle des Habsbourgs. La conférence devait donc épuiser les différends nés des guerres, de leurs conquêtes provisoires et des chicaneries des populations frontalières, outre la prééminence de la couronne de France que Louis XIV, comme Mazarin, voulait illustrer par son mariage avec l'infante d'Espagne, sa cousine née Habsbourg.

**Fig. 2**  
Don Luis de Haro, *planche du Panégyrique de la Paix* [...] édité chez Nicolas Pépingue, Paris, 1660.  
© Coll. Garrido Henriquez.





## ■ Les causes des négociations

Depuis le traité de Madrid de 1526, la France avait renoncé au droit vassalique qu'elle détenait sur la Flandre. La maison de Habsbourg dominait l'Europe par son implantation tant en Autriche qu'en Espagne et ses immenses possessions. Assurée de détenir la Couronne impériale et l'appui de l'Église, elle asphyxiait de son conservatisme les idées nouvelles et les ambitions des autres pays. Les guerres étaient incessantes et une frontière géographiquement précise n'existait pas entre l'Espagne et la France, Pays Basque, Navarre et Catalogne chevauchant les Pyrénées. Sans revenir à la querelle de Charles le Téméraire et Louis XI au sujet des Flandres et de l'Artois, les différends entre les royaumes d'Espagne et de France se multipliaient dans le temps et dans l'espace. Le traité de Cateau-Cambrésis conclu le 3 avril 1559 entre Philippe II d'Espagne et Henri II de France avait voulu apaiser les tensions en organisant des restitutions territoriales réciproques entre les deux états, mais l'annexion de la Navarre espagnole réalisée dès 1512 par Ferdinand d'Aragon, ne pouvait, à l'évidence, être acceptée par Henri IV roi de Navarre devenu roi de France. Le traité de Vervins signé le 2 mai 1598 marquait certes l'échec des entreprises espagnoles sur le sol français, mais ne résolvait rien. M<sup>me</sup> Josette Pontet a justement évoqué une simple "accalmie".

Parallèlement, l'Europe centrale bouillonnait : la maison d'Autriche se voyait affrontée à la Réforme et aux prétentions relatives aux libertés germaniques. L'extinction de la maison catholique de Juliers excitait la convoitise de nombre de princes protestants. La tension avec l'empereur devint telle qu'Henri IV entreprit des mouvements de troupes à la frontière pour soutenir les protestants, démarche arrêtée par le couteau de Ravallac en 1610. Après la capitulation de l'empereur, la guerre s'étendit à tout l'ouest de l'Allemagne. La guerre de Trente ans était née de ces conflits civils et religieux. De son côté la Bohême voulut s'émanciper de l'Autriche en revendiquant une couronne élective et non plus héréditaire. Les princes protestants et les Turcs poussèrent ensuite Bohémiens et Hongrois à la révolte. Les membres du Conseil de gouvernement de Prague seront "défenestrés" par le comte de Thurn, chef des insurgés.

Les révolutions politiques suivirent les mouvements religieux. En Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, fils de la catholique Marie Stuart, se révéla un pâle protestant comme son ministre Georges Villiers devenu duc de Buckingham. En France, c'est le parti espagnol, le vieux parti de la Ligue qui vit le duc de Guise devenir lieutenant général du royaume, tandis qu'Anne d'Autriche épousant Louis XIII devenait reine de France. En 1609 en Espagne, Philippe III achevait l'expulsion des Maures et ranimait l'ardeur catholique de ses troupes. En 1620, le duc de Luynes obtenait plusieurs trêves entre belligérants mais sans vainqueur. La politique de la France s'était centrée sur la nécessité d'affaiblir la maison de Habsbourg dont les deux branches régnaient sur le Saint-Empire et l'Espagne et ses possessions intercontinentales. Pays-Bas espagnols au nord, Franche-Comté à

## ÉTUDE

l'est et Espagne au sud, outre les prétentions espagnoles et impériales sur de grands espaces italiens étaient une menace constante pour le roi Bourbon qui affichait une grande ambition et une volonté de conquêtes. On voyait même le cardinal de Richelieu subventionner les ennemis du Saint-Empire, puis "prêté pour rendu, écrivit J. Bainville, Mazarin soutenait la révolution du Portugal comme les Espagnols aidaient la Fronde". Cette guerre de Trente ans se joignait à la guerre de Quatre-vingts ans dans laquelle les Provinces-Unies des Pays-Bas s'étaient affranchies de la tutelle espagnole. "Le retournement international se fait donc partout aux dépens des Habsbourgs" comme le juge M. Lucien Bély.

C'est ainsi une Europe épuisée qui va se résoudre à la paix face à une France souvent victorieuse comme à Rocroi en 1643 et Lens en 1648. Or des négociations étaient entreprises dès 1641 puis 1644, à Münster pour les catholiques car ils ne voulaient pas rencontrer les protestants qui siégeaient à Osnabrück. Elles aboutirent aux traités de Westphalie composés d'un premier traité de Münster du 30 janvier 1648 entre l'Espagne et les Provinces-Unies précédant le traité du 24 octobre 1648 signé à Osnabrück entre le Saint-Empire et la Suède et celui de Münster du même jour entre le Saint-Empire et la France. Pour affaiblir l'empereur la France avait exigé que plusieurs dizaines de principautés allemandes soient représentées. Ce traité est surtout connu pour l'abandon par l'Autriche de ses droits sur l'Alsace et la renonciation à contester les droits de la France sur les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun. Mais aussi la couronne impériale perdait des prérogatives désormais acquises par les princes allemands. La France avait agrandi son royaume mais pour autant les sources de conflit l'opposant à l'Espagne n'étaient pas réglées, tandis qu'en interne, si la Fronde parlementaire avait été maîtrisée, celle des princes et les "mazarinades" prenaient le relais. Des négociations spécifiques avec le roi d'Espagne étaient donc nécessaires.

### ■ Les objectifs des négociations

Depuis 1635, la France menait une guerre contre l'Espagne et les succès militaires heureux incitaient à profiter d'une position dominante face à un royaume d'Espagne, certes brillant par les arts, mais faible par les armes. L'infanterie espagnole jusqu'alors très réputée avait été surpassée par l'éminent chef de guerre qu'était le Grand Condé. Les victoires de Rocroi puis des Dunes furent déterminantes. Contraindre l'Espagne à accepter les traités de Westphalie était indispensable sinon les Impériaux ne respecteraient pas leur propre signature. De même qu'au nord et à l'est de la France les places-fortes et citadelles conquises procuraient un rempart face aux Impériaux et aux Espagnols, de même fallait-il au sud une telle protection. L'idée de fixer des frontières naturelles ne s'était pas encore imposée même si Pierre de Marca dans son "Histoire du Béarn" (1639) estimait que la vraie frontière correspondant aux limites de la puissance du roi de France était bien celle des Pyrénées, comme le rappelle M. Thierry Issartel qui insiste sur le sens militaire de ce concept. Cette appréciation est confirmée par M<sup>mes</sup> Josette Pontet et Bernadette Dufourcet dans

leur présentation des actes du colloque "Guerre et Paix" : "La frontière est avant tout le lieu des exploits guerriers aristocratiques et structure un modèle héroïque de la noblesse. Celui-ci va cependant évoluer avec la perte de la Navarre par les Albret et l'émergence d'un souverain plus puissant qui canalise les exploits transfrontaliers des Gascons à son service". La ligne bleue des Pyrénées va s'imposer.

Par ailleurs, la Savoie ou Modène méritaient d'être assurées si l'on voulait une paix désormais universelle. Le concept de paix européenne fait alors son chemin, sans doute facilité par le rêve européen d'Henri IV, les racines de la régente Anne d'Autriche, et plus encore par la vision politique de Mazarin. Il faut se souvenir que l'enfance de Giulio Raimondo Mazzarino s'est déroulée au contact de la puissante famille des Colonna ; sa jeunesse l'expatrie en Espagne, toujours grâce aux Colonna, où il fait ses études de droit civil et droit canon. Devenu secrétaire du nonce apostolique Sacchetti puis Barberini, il le remplaça durant une longue période pendant laquelle le pape chargeait le nonce de négociations importantes à Milan. Devenu secrétaire du légat pontifical chargé par le pape Urbain VIII d'empêcher la guerre entre l'Espagne et la France et infatigable travailleur, il s'efforcera de faire respecter la paix entre les Français, les Espagnols, les Impériaux et les Savoyards, puis devient nonce à Paris, soutenu par un Richelieu vieillissant. C'est presque un diplomate européen qui gouvernera ainsi la France à partir de 1643. Il ne faut pas non plus ignorer la volonté du Saint-Siège de résoudre les conflits entre États catholiques même si l'Église n'intervenait pas officiellement. Enfin, l'affaiblissement du Saint-Empire et donc des Habsbourgs, isolait et fragilisait d'autant le roi d'Espagne. Le succès des armes françaises au détriment des possessions espagnoles va susciter du côté français la volonté d'imposer au négociateur espagnol la conservation de la plupart des conquêtes réalisées. C'est le souci de Mazarin et de son jeune monarque. Il faut faciliter le commerce international et mettre fin aux privilèges reconnus aux Anglais. Reste aussi à assurer la jouissance paisible de la région pyrénéenne et pour cela les négociateurs tenteront la plus grande précision lors de la rédaction du traité, en ne perdant pas de vue qu'ils traitent pour eux-mêmes mais aussi pour leurs alliés.

### ■ Le contenu du traité de 1659

Selon le texte du traité lui-même, les négociations ont commencé à Madrid en 1656. Et c'est Hugues de Lionne, protégé par Mazarin, qui y mena l'ouverture des discussions de même qu'il les acheva dans l'île de la Conférence, la signature étant réservée à Don Luis de Haro et à Mazarin. Dans sa partie officielle le traité contient 124 articles et dans sa partie secrète 8 articles. Des conventions additionnelles y ont été par la suite ajoutées.

**Le traité commence par un préambule "Au nom de Dieu le Créateur"** affirmant que la paix est "un don de Dieu". Les deux monarques se présentent,

**Fig. 3**  
Première page  
de l'acte additionnel  
au Traité des  
Pyrénées fixant  
la frontière  
des Pyrénées,  
le 31 mai 1660 à  
l'île des Faisans.  
Paris, Archives  
Nationales.  
Cliché A. Arnold.

Au nom de Dieu Le Createur. A tous presens et  
 a venir. Leurs Majestez qui comme une longue & sanglante guerre  
 auroit depuis plusieurs années fait souffrir de grands Evénemens le-  
 oppression aus Proprit. Royaumes, pays & tenes qui sont submis  
 a L'obéissance de Vostre Majestez, Tres excellentes & Tres puissans Princes  
 Louis 14<sup>e</sup> par la grace de Dieu Roy Tres Christian de France et de  
 Navarre. et Philippe 4<sup>e</sup> par la mesme grace de Dieu Roy Catholique  
 des Espagnes. En laquelle guerre. Il y a eu au my mesme d'autres Princes  
 & Républiques Leurs Voisins & Alliez beaucoup de villes places, &  
 pays de chacun des deux partis auroient esté exposé a de grands maux  
 miseres ruines, & desolations. Et bien qu'en d'autres temps les perdus  
 de l'un & l'autre. Il y eust introduits des universitez & migrations d'accommo-  
 dement & de misericorde pour les miseres. Leurs & de la divine providence  
 n'auroit pu produire le fruit que leurs Ma<sup>tes</sup> desiraient. Les ardeurs  
 Jusques ce qu'en fin de Dieu Supremé qui tenoit en sa main les cour-  
 des Roys a qui son particulierement réservé a Luy seul le service  
 de la paix a eu la bonte par sa misericorde. Jusques d'espier dans  
 un mesme temps les deux Roys & les guider & conduire de telle  
 maniere que sans aucune autre Intervention ny motif que les seuls  
 Sentimens de compassion qui dez au en des occasions de leurs bons  
 Sujets & d'un divin paternal de leur bien & soulagement. Et de repri-  
 se tout La Chrestienté. Il y ont trouvé le moyen de mettre fin a de si  
 grands & longus calamitez. D'oublier & d'oublier des causes & les  
 amonnes de leurs divisions & de se joindre a la gloire de Dieu. Et de  
 L'exaltation de nostre S<sup>ty</sup> Catholique. Une bonne sincere, pure.

le Français comme le “Roi Très Chrétien” et l’Espagnol comme le “Roi Catholique”. Tous deux rappellent qu’ils ont fait des efforts pour négocier afin d’alléger la souffrance des peuples.

**Les articles 1 à 32 relatent le règlement politique, les buts de l’accord et les engagements réciproques** : il est convenu que la paix devra être durable, que les hostilités doivent cesser, que chacun renonce à prêter ses armes pour un différend concernant ses alliés avant qu’on ait tenté un accommodement amiable (art. 3), que chaque signataire renonce mutuellement à concourir aux hostilités contre l’autre, que tout sujet d’inimitié sera mis en perpétuel oubli, que par le moyen de cette paix les sujets des deux royaumes pourront “aller, venir, demeurer, trafiquer, et retourner au pays l’un de l’autre, marchandement et comme bon leur semblera”, que les Français auront les mêmes privilèges, libertés et franchises que ceux consentis aux Anglais et habitants des Provinces-Unies, sur toute l’Espagne et possessions espagnoles (art. 6), et qu’ils ne pourront encourir d’autres sanctions que celles prévues pour les Anglais et Hollandais des Provinces-Unies, que le régime des ventes et produits sera identique sans risque de saisie autre que de Justice, que pour ce qui concerne le Portugal un autre accord disposera des libertés de naviguer et trafiquer, que ce transport et ce trafic concernent toutes les marchandises qui se transportaient librement auxdits États avant la guerre, sauf les armes de contrebande (art. 13), celle de denrées de nourriture étant admise.

Les articles 14 et suivants prévoient, avec réciprocité entre les royaumes, les formalités, déclarations, passeports, contrôles et sanctions relatifs à la navigation des marchandises. Un modèle de formulaire y est même annexé.

Il en est de même pour les personnes, leurs libertés et le recours au roi, aux articles 20 et suivants. Un délai de six mois est consenti pour le transfert des “effets et personnes où bon leur semblera”.

Des droits que notre siècle reconnaît y sont déjà assurés dans l’article 25 : liberté de choix de son avocat ou défenseur et liberté de langue. Des consuls marchands sont prévus. Rétroactivement, “toutes lettres de marque et représailles” sont suspendues sauf en cas de déni de justice, et tous, Ecclésiastiques et Séculiers sont rétablis dans leurs biens, honneurs et dignités, en ce compris les Napolitains dépendant du Roi Catholique. Cette rétroactivité ne couvre cependant pas les fruits et revenus qui restent acquis à ceux qui les ont perçus. Le sort des sentences, confiscations et donations de ces biens restituables y est aussi précisé. Toutefois les bénéfices consentis par les rois et les bénéfices ecclésiastiques demeureront à titre viager.

**L’article 33 tient une place singulière et emprunte un ton solennel** : “Et afin que cette paix et union, confédération et bonne correspondance soit, comme on le désire, d’autant plus ferme, durable et indissoluble ; lesdits deux principaux Ministres, Cardinal Duc, et Marquis Comte Duc, en vertu du Pouvoir spécial qu’ils ont eu à cet effet des Seigneurs Roys, ont accordé et arrêté en leur nom, le mariage du Roy Très-Chrestien, avec la Sérénissime Infante,

Dame Marie Terese, fille aînée du Roy Catholique : et ce même jour date des Présentes, ont fait et signé un Traité particulier, auquel on se remet touchant les conditions réciproques dudit mariage et le temps de sa célébration : lequel traité à part, et capitulation de mariage, sont de la mesme force et vigueur que le présent Traité, comme étant la partie principale, et la plus digne, aussi bien que le plus grand et le plus précieux gage de la seureté de sa durée". On sait que le négociateur pour le roi d'Espagne, Don Pedro Coloma voulait que soit strictement recopié le contrat signé pour le mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche mais que Hugues de Lionne réussit à faire insérer dans la clause de renonciation par l'infante de ses droits à la couronne et aux biens d'Espagne, une contrepartie causale : "moyennant le paiement desdits cinq cent mille écus d'or". Ni la dot d'Anne d'Autriche, ni celle de l'infante Marie-Thérèse ne furent payées ce qui devait permettre à Louis XIV non seulement de déclencher la guerre de Dévolution mais aussi d'asseoir son petit-fils, duc d'Anjou devenu Philippe V, sur le trône d'Espagne.

**Les articles 34 et suivants** constatent que l'on ne peut régler tous les détails ce qui prendrait un temps dommageable pour la paix attendue par "toute la Chrestienté", mais que tous les différends seront terminés de la manière suivante : le roi de France stipule qu'il conservera les places, villes, pays, châteaux, domaines et seigneuries qui sont énumérées, soit en simplifiant, l'Artois, les Flandres, le Hainaut pour partie, Thionville, Montmedy et autres places et châteaux dans le Luxembourg, outre quelques échanges de places fortes dont Mariembourg et Philippevielle revenant à la France. Des situations complexes sont simplifiées : le roi d'Espagne promettant de mettre le roi de France en possession de la ville d'Avesnes située en Sambre et Meuse avec tout le matériel militaire, il est convenu que les bénéfices déjà perçus et conservés par le prince de Chimay seront limités à la partie située à l'extérieur des remparts, le roi d'Espagne devant le dédommager de ses pertes. L'article 41 précise bien que toutes ces conquêtes sont incorporées à la Couronne de France et donc immuables, et ce sans restriction aucune même en cas de serment vassalique ou autre contraire.

**Les Pyrénées sont évoquées à partir de l'article 42** qui les consacre comme la division des deux royaumes. La France acquiert le Roussillon, Conflans, la Cerdagne et partie du principat de Catalogne avec incorporation à la Couronne y compris tous droits vassaliques. Des commissaires sont institués et députés pour fixer précisément les limites. Leur mission est enfermée dans deux délais successifs d'un mois chacun, et en cas de désaccord, ils ont l'obligation d'en dresser rapport et d'en relater les difficultés. De son côté le roi d'Espagne reçoit le comté de Charolais et quelques villes, places ou forts mais qui sont souvent l'objet d'échanges ou qui sont situées en Italie, en Bourgogne, la Seau d'Urgel en Andorre, ou en Cerdagne. Bien que le roi d'Espagne n'en ait pas la possession sur le moment, l'article 49 prévoit la restitution à la France de trois places dont Rocroi détenu par Condé. Toutes ces restitutions et mises en

possessions sont prévues “de bonne foy, et sans longueur” selon l’article 50. Le sort des troupes et garnisons, de l’artillerie et des munitions est également réglé. Quelques clauses particulières à certaines places sont aussi mentionnées, l’interdiction de quelques fortifications supplémentaires ou des libres passages d’habitants vers la France ou l’Espagne ou de troupes, par exemple. La remise des titres et documents relatifs aux terres et seigneuries est prévue sous trois mois par l’article 54. L’article 55 accorde le pardon aux Catalans et sa matérialisation par des lettres d’abolition, ainsi que la fin des exils sauf cas particulier. De manière redondante, l’article 59 institue des commissaires pour régler les différends et notamment en cas d’impossibilité de restitution. Le pouvoir d’échanger ou compenser leur est confié.

**Le cas particulier du Portugal est traité à l’article 60.** À cette époque en effet, le Portugal s’est affranchi de la tutelle des Habsbourgs d’Espagne, le duc de Bragance a pris le pouvoir, les troubles se poursuivent et rien n’est réglé alors que depuis Philippe II, l’Espagne a dirigé le Portugal. La volonté de Mazarin était de régler aussi cette difficulté mais le roi d’Espagne s’y opposait. Cet article 60 relate que le roi de France a même proposé de renoncer à toutes ses conquêtes et au bannissement du prince de Condé, “à condition que les affaires du royaume du Portugal fussent laissées en l’état qu’elles se trouvent à présent”. Mais il est répondu que le roi d’Espagne aurait au mieux accepté de remettre les choses “au mesme état qu’elles estoient avant le changement qui arriva au mois de décembre 1640”. Le roi de France préférant “le repos général de toute la Chrestienté à l’intérêt particulier du royaume du Portugal” accepte le délai de trois mois qui lui est consenti pour réduire le problème et négocier pour obtenir une solution qui satisfasse le roi d’Espagne, et à défaut, il ne se mêlerait plus de cette affaire et renoncerait à porter tout secours au Portugal.

**L’Alsace et la Lorraine sont évoquées à partir de l’article 61.** Tout d’abord le Roi Catholique renonce pour lui, ses héritiers et successeurs à tout droit et prétention sur la Haute et Basse Alsace outre divers autres domaines et comtés, tels qu’ils sont reconnus à la France par le traité de Münster du 24 octobre 1648. L’Espagne accepte donc ce traité qu’elle n’avait pas signé mais qui oblige la France à payer aux archiducs d’Insprück trois millions de livres tournois. Quant au duc Charles de Lorraine qui regrette son attitude envers le roi de France, et sous réserve d’accepter par écrit les dispositions du traité et ratification authentique par l’empereur, il revient dans les bonnes grâces royales : les fortifications de Nancy seront détruites, tout son armement supprimé, mais il rentrera en possession de son duché sans rétroactivité et sans le duché de Bar. Les autres cités resteront armées. Sont incorporés à la Couronne de France, Moyenvic, le duché de Bar et les places et domaines en dépendant. Quelques dispositions pratiques des articles 69 et 70 concernent les passages de troupes sur ces États et l’approvisionnement en sel des domaines du roi de France. Le duc de Lorraine s’engage à bien traiter les personnes qui ont servi le roi et promet qu’il ne modifiera rien des bénéfices consentis. Toutes sanctions et sentences seront

## ÉTUDE

maintenues ainsi que les grâces et aliénations. La rétroactivité est écartée. Mais en cas de manquement de sa part, l'article 77 exprime une clause résolutoire générale. Enfin, l'article 78 impose au Roi Catholique une mission d'intervention pour que l'empereur accepte les investitures nécessaires.

Une lourde hypothèque pesait aussi sur les négociations : **le sort du prince de Condé**. Ayant été, du fait de sa trahison, banni et dépossédé de tous ses titres, droits et gouvernements, ce prince du sang avait obtenu que le roi d'Espagne exige qu'il soit rétabli à l'occasion de ce traité. Mazarin et le roi de France durent l'accepter. À partir de l'article 79 les textes prévoient que Condé exprime ses regrets et ne demande rien d'autre que la grâce du roi de France, tout en lui remettant tout ce qu'il a reçu du roi d'Espagne. Il doit licencier ses troupes aux Pays-Bas, procéder au désarmement avant huit semaines sans vente ni arrangement. Il se soumet au traité des deux rois et s'engage pour ceux qui l'ont suivi. Il renonce à toute ligue et à tout autre avantage ou attachement sauf pour le roi de France. À défaut, sa situation redeviendrait celle de mars 1659. Il restitue Rocroi, Le Castelet et Linchamp. Mais grâce aux bons offices du roi d'Espagne, le roi de France oubliera ses fautes et le rétablira comme premier prince du sang sans rétroactivité. Il reprendra son gouvernement de Bourgogne et de Bresse outre certaines cités et son fils, duc d'Enghien, recevra la charge de Grand maître de France et de la maison du roi avec brevet l'assurant pour l'avenir. Des lettres patentes d'abolition seront envoyées pour lui, ses parents, serviteurs et amis sans restitution pour le passé. Tous les jugements, notamment du 27 mars 1654 du parlement de Paris, seront annulés et Condé sera rétabli en tous ses droits, sauf l'Albret indisponible qui sera remplacé par le Bourbonnais. L'article 88 intervient pour imposer au roi d'Espagne de libérer la citadelle de Julliers de la garnison espagnole et autres troupes ainsi que son artillerie et les munitions, et ce en lien avec le duc de Neubourg.

**Pour assurer une paix vraiment universelle et en tout cas européenne,** les négociateurs devaient aussi trouver des arbitrages pour désamorcer les conflits en Italie et notamment pour la Savoie. Aussi l'article 89 va-t-il maintenir les dispositions des articles 21 et 22 du traité de Vervins signé le 2 mai 1598 par Henri IV et Philippe II : les revendications s'exprimeront en Justice et non par les armes. De son côté le duc de Savoie sera rétabli dans ses droits, la guerre l'opposant à l'Espagne s'arrêtant. Le contentieux opposant la Savoie et Modène relatif au paiement de la dot de l'infante Catherine sera réglé par un paiement par l'Espagne conforme au compte des livres Napolitains. Le différend opposant la Savoie à Mantoue sera aplani conformément au traité de Quérasque de 1631 (signé notamment par le pape, l'empereur, le duc de Savoie, les princes italiens et les deux rois), le pouvoir du roi de France de l'imposer par les armes étant réservé, mais les ambassadeurs des deux rois devant aider à trouver un accord, le duc de Modène se déclarant neutre à l'égard des deux rois. Enfin, les articles 99 et 100 tentent de régler les difficultés notamment financières du



duc de Modène et du duc de Parme envers la Chambre Apostolique, les deux rois ayant déjà demandé des délais au pape à ce sujet.

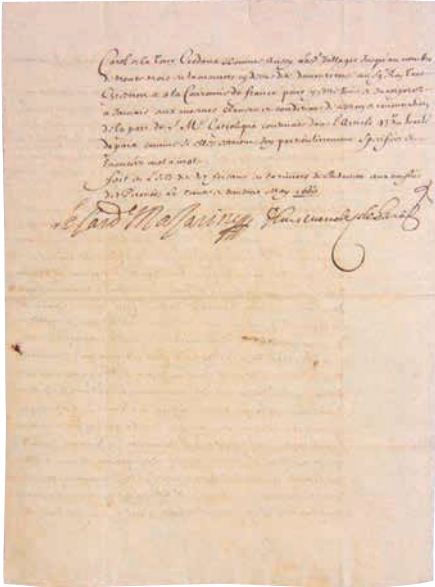
Aux **articles 101 à 105**, des dispositions diverses donnent mission aux ambassadeurs de s'efforcer d'éteindre la guerre du Nord, ou les luttes des cantons des Liges Suisses ou pour les Grisons, ou de rétablir le prince de Monaco dans ses droits à Milan et à Naples. Ils prévoient aussi le dédommagement des biens de la duchesse de Chevreuse confisqués par le roi d'Espagne.

**Les dispositions finales sont contenues dans les articles 106 à 124.** Tout d'abord, c'est le sort des prisonniers et galériens qui est réglé : ils doivent être libérés sans rançon sauf dans le cas d'un traité contraire. Le traité de Vervins de 1598 sera exécuté et complété par des accords entre commissaires ou arbitrage si nécessaire. L'article 112 dispose que les ministres iront d'une Cour à l'autre pour s'accorder sur les restitutions. Des calendriers et mesures particulières sont prévus pour certaines places fortes ou villes, tous les généraux et gouverneurs devant y prêter la main.

Très significatifs sont les articles 122 et 123 qui proposent au pape et aux autres princes d'adhérer à ce traité négocié et de renoncer aux armes comme le font les deux rois. Enfin, l'article 124 impose l'enregistrement du traité aux divers

**Fig. 4**  
Article additionnel  
au Traité des  
Pyrénées fixant  
la frontière des  
Pyrénées, le 31 mai  
1660 à l'île  
des Faisans.  
Paris, Archives  
Nationales.  
Vitrine de  
l'exposition du  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne  
(avec médailles  
commémoratives  
de la Paix).  
Cliché A. Arnold.





**Fig. 5**  
Article additionnel  
au Traité des  
Pyrénées fixant  
la frontière des  
Pyrénées, le 31 mai  
1660 à l'Île des  
Faisans.  
Paris, Archives  
Nationales.  
Détail des  
signatures.  
Cliché A. Arnold.

parlements, à la Chambre des comptes et au Grand conseil et autres Conseils de Castille et d'Aragon, en se référant au traité de Vervins précité de 1598. Les ministres plénipotentiaires échangeront des lettres de ratification permettant ainsi au Roi Très Chrétien et Roi Catholique, chacun en son royaume, de jurer "solennellement sur la Croix, Saints Évangiles, Canons de la Messe, et sur son honneur, d'observer et accomplir pleinement, réellement et de bonne foy, tout le contenu aux Articles du présent Traité. Fait en l'Isle des faisans, dans la rivière Bidassoa, entre Andaye et Irun le septiesme novembre mil six cent cinquante-neuf". Suivent les signatures de Don Luis de Haro et du Cardinal Mazarini. Il n'est pas mentionné qu'il soit établi en deux originaux français et espagnol comme il l'a été.

**À ce traité sont ajoutés des articles dits secrets au nombre de huit**, outre une convention du 31 mai 1660 signé par les commissaires toujours en

cette île des Faisans. Les trois premiers articles secrets édictent que la France ne prendra aucune part dans le différend entre l'Espagne et l'Angleterre et n'aidera pas les alliés du Portugal en cas d'échec de sa négociation, les Français étant invités à quitter le Portugal ; les autres sont des renonciations répétées de l'Espagne qui ne doit aider ni le duc de Lorraine, ni le prince de Condé. L'article 4 contient l'engagement des signataires à appliquer le traité de Quérasque de 1631 signé notamment par le pape, le duc de Savoie, les princes italiens et l'empereur suite au problème des Grisons et de Pignerol. Mais surtout le calendrier de l'arrivée de l'infante Marie-Thérèse est prévu par l'article 5 : elle doit arriver en France au plus tard le 5 avril 1660, tandis que deux otages doivent être remis en garantie des restitutions catalanes dues au roi d'Espagne. Après avoir disposé que les contributions seront appliquées jusqu'à la publication de la paix, l'accord secret indique que Condé pourra revenir pour le 10 janvier 1660 et que le roi remettra au duc de Longueville les lettres patentes pour les charges du duc d'Enghien et le gouvernement de Bourgogne ; d'autres dispositions concernent la restitution de la place d'Avesnes. Mais on notera que très particulièrement ces accords secrets constatent un échec : les différends entre Hendaye et Fontarabie n'ont pu être "accomodez avant la signature du présent Traité de paix, qui n'a pas deu estre retardé" et dès lors "les Seigneurs Maréchal Duc de Grandmont (sic) et baron de Batteville" sont missionnés pour aboutir à un arrangement amiable et à défaut à un arbitrage.

La Convention du 31 mai 1660 signée en l'île des Faisans entre les commissaires de France et d'Espagne arrête la liste des 33 villages du Comté de Cerdagne qui doivent rester à la France, précise certains détails de la frontière et fixe les droits et libertés ainsi que les compétences juridictionnelles. Elle mentionne

être rédigée en deux exemplaires et deux langues, l'exemplaire espagnol étant confié à la France et réciproquement l'autre à l'Espagne pour qu'on l'exécute "avec toute l'exactitude possible".

### ■ Les fruits amers du traité de 1659

En 1752, dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire juge sévèrement ce laborieux traité : "Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux Traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon qu'il aurait toujours conservé sans cette paix ; mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie du Portugal ; elle ne l'est plus : tout est changé".

Cette analyse ne peut être aujourd'hui démentie. On sait que Mazarin avait toujours été guidé par l'idée d'une alliance entre les maisons de France et d'Espagne qui permettrait un transfert par une dot de tout ou partie des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Or, lors des négociations, la dot ne fut envisagée par aucune province ou ville mais seulement par la somme considérable de cinq cent mille écus d'or. Il semble que ce soit l'habileté de Lionne qui ait lié la renonciation à la Couronne au paiement de cette dot. Mais ce lien matrimonial ne pouvait être que source de nouveaux conflits. Quatre guerres en découlent : la guerre de Dévolution, la guerre de Hollande, la guerre d'Allemagne et la guerre pour la succession d'Espagne. Quant aux différends opposant Hendaye et Fontarabie et les limites frontalières en Navarre, il faudra attendre les <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles par d'innombrables accords tels ceux de 1769, 1785, 1856, 1862, 1866, 1888, dont certains dits de Bayonne comme le traité de 1995.

La guerre de Dévolution prend source dans le traité de 1659 et la renonciation aux droits de l'infante. Les revendications successorales de Louis XIV, au nom de la reine Marie-Thérèse, à la suite du décès de Philippe IV survenu le 17 septembre 1665 portaient sur diverses provinces, notamment Limbourg et Brabant, détenues par l'Espagne et se fondaient sur le défaut de paiement de la dot et sur une ancienne coutume du Brabant qui, pour la dévolution successorale, stipulait que les enfants d'un premier mariage telle Marie-Thérèse, sont les uniques héritiers au préjudice des enfants du second lit, tel Charles II. Refusant tout arrangement après avoir présenté à Madrid le 8 mai 1667 un dossier "traité des droits de la Reine Très Chrétienne", Louis XIV déclencha la guerre qui se terminera par le traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668. Pour autant dès le 19 janvier 1668 avait été signé un traité secret avec l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, gendre lui aussi de Philippe IV. Les brillants succès militaires du roi lui-même, de Turenne et de Condé incitent ses ennemis à fonder la Triple Alliance et Louis XIV à traiter, d'autant qu'au mépris du Traité des Pyrénées le duc de Lorraine promet d'ajouter ses troupes à celles des Espagnols dont les armées viennent de bénéficier de la fin de la guerre avec le Portugal. Sous l'arbitrage du légat du pape Clément IX, la paix Clémentine sera signée à Aix-la-Chapelle avec l'Espagne,

## ÉTUDE

la Suède, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Louis XIV y conserve toutes ses conquêtes, mais la Franche-Comté est restituée au roi d'Espagne.

La route étant désormais ouverte aux troupes françaises, et Vauban ayant fortifié les places fortes conquises, Louis XIV continua de songer à envahir les Provinces-Unies et la Hollande instigatrice de la Triple Alliance. Après un accord obtenu de l'Angleterre dont le roi Charles II était frère d'Henriette duchesse d'Orléans, puis celui de la Suède, et après d'importantes victoires, la France va en 1678, par la paix de Nimègue, obtenir la Franche-Comté tout en restituant nombre de places conquises.

Au terme d'un nouveau conflit et de la trêve de Ratisbonne, Louis XIV obtient les territoires ruraux entourant les cités acquises dans les traités. Puis c'est la guerre de la Ligue d'Augsbourg déclenchée par la prise de possession de Strasbourg par les Français et qui aboutit au traité de Ryswick : notons que Guillaume III d'Orange y est reconnu souverain du Royaume Uni.

Enfin on retiendra la guerre de succession d'Espagne qui de 1701 à 1714 oppose Louis XIV au Saint-Empire, à l'Angleterre, aux Provinces-Unies, à la Savoie, à la Prusse et au Portugal notamment. Le traité d'Utrecht consacrera l'accès au trône d'Espagne du petit-fils de Louis XIV contre renonciation à la Couronne de France. Dès 1706, Bayonne accueillait la reine douairière Marie-Anne de Neubourg, exilée.

C'est donc là un équilibre européen nouveau fondé sur des transferts de couronnes que Louis XIV, Mazarin, Lionne et Gramont ne pouvaient assurément pas prévoir en 1659 mais dont le processus prend sa source dans cette Paix des Pyrénées. À l'évidence, profitable pour le royaume de France et les Bourbons, ses effets internationaux n'auront pas été à la hauteur des espoirs ni des somptueux décors de sa signature. Mais l'Europe du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle n'était-elle pas aussi imprévisible et troublée que le Moyen Orient d'aujourd'hui ?

## Bibliographie

BAILAC Jean-Baptiste, 1828, *Nouvelle Chronique de la ville de Bayonne par un Bayonnais*, Bayonne, Duhart-Fauvet, p. 167 et s.

BAINVILLE Jacques, 1924, *Histoire de France*, Paris, Fayard et Cie, p. 217.

BÉLY Lucien, 2011, Le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse : un symbole de paix, *Autour du mariage de Louis XIV, actes du Colloque de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, Orthez, ICN, p. 63 et s.

CAILLET Louis, 1998, La perception de la frontière chez un intendant, *La frontière Franco-Espagnole*, Toulouse, Para Graphic, p. 25 et s.

CHALINE Olivier, 2011, Louis XIV en 1660 : portrait d'un jeune roi, *Autour du mariage de Louis XIV, actes du Colloque de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, Orthez, ICN, p. 125 et s.

DUCERÉ Édouard, 1903, *Bayonne sous l'ancien régime*, Bayonne, Lamoignon, p. 25 et s.

FAVREAU Marc, 2016, "Représenter la frontière au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle : cartographie et iconographie de l'île des faisans", *Guerre et Paix*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 237.

GOYETCHE Léonce, 1883, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*, Paris, Louis Higonis, p. 94.

- GUERDAN René, *François Ier*, 1981, Robert Laffont, p. 234 et 267.
- ISSARTEL Thierry, 2016, "Penser la frontière au Grand siècle : frontière naturelle et droit divin chez Pierre de Marca", in *Guerre et Paix*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 66.
- LAGRANGE Fabienne, 2016, "La région frontalière franco-espagnole dans les fêtes et ballets de Cour français", in *Guerre et Paix*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 415.
- LAFOURCADE Maïté, 1998, *La frontière Franco-Espagnole*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 13.
- MARCA Pierre de, 1639, *Histoire du Béarn*, Paris, La Toison d'Or.
- MARCHAL Capitaine, 1872, *Abrégé des guerres du règne de Louis XIV*, Louvain, Vve C.-J. Fonteyn, p. 19 et s.
- MONTPENSIER Mademoiselle de, *Mémoires*, Gallica, www.bnf.fr, 12/09/2016.
- MOREL Felix, 1846, *Bayonne Vues historiques et descriptives*, Éditions Lamaignère, p. 58.
- NOGARET Joseph, 1925, *Saint-Jean-de-Luz des origines à nos jours*, Bayonne, Le Courrier, p. 116.
- PERRET Louis, LATAILLADE Raymond, RIBETON Olivier, 2010, "La maison de Gramont, histoire et personnalités", in *Quand les Bidachots racontent Bidache*, Éditions Bidache Culture, Chap. 1, p. 18.
- PONTET Josette, 1991, *Histoire de Bayonne*, Toulouse, Privat, p. 78.
- PONTET Josette, DUFOURCET Marie-Bernadette, 2016, "Guerre et paix, les enjeux de la frontière franco-espagnole. Présentation", Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 17 et s.
- PORTÚS Javier, RIBETON Olivier, 2016, *1660, Avec la paix des Pyrénées, politique et famille*, Bayonne, Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, p. 10 et s.
- PRAVIEL Armand, 1931, *La côte d'argent*, Grenoble, B. Arthaud, p. 69 et s.
- RIBETON Olivier, 1986, *Un musée Gramont à Bayonne*, Bayonne, Imprimerie du Labourd, p. 32.
- RIBETON Olivier, 1992, *Les Gramont, portraits de famille*, Biarritz, Infocompo, p. 50.
- RIBETON Olivier, 2016, "Estampes du Musée Basque illustrant la Paix des Pyrénées", *Bulletin du Musée Basque*, n° 186, p. 5.
- RITTER Raymond, 1968, *La maison de Gramont*, Tarbes, Imprimerie Saint-Joseph, Tome 2, p. 53 et s.
- RITTER Raymond, 1958, Bidache, *Principauté souveraine*, Lyon, Audin, p. 35.
- SAINT-SIMON Louis de, 1967, *Mémoires*, Paris, Jean de Bonnot, p. 162 et s.
- VOLTAIRE, 1854, *Siècle de Louis XIV*, Paris, Furné et Cie éditeurs, p. 69 et s.
- WEBER Jean, 2016, *Le complot de Bidache*, Roman, Condé-sur-Noireau, Le mieux éditeur, p. 95 et s.
- YTURBIDE Pierre, 1916, "Petite histoire de Bayonne", *Bulletin de la Société Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*.

## QUAND LA TAPISSERIE ÉTAIT LE CHOIX DU ROI

Odile CONTAMIN

L'évocation numérique de deux tapisseries tirées de la tenture de *L'Histoire du Roy*, dans l'exposition "1660 - La Paix des Pyrénées : politique et famille", met l'accent sur le rôle historique et l'importance au XVII<sup>e</sup> siècle d'un art devenu aujourd'hui confidentiel. Des scènes de la vie politique tissées en laine, en soie et en fils d'or ont permis au monarque Louis XIV d'asseoir son pouvoir dans les échanges diplomatiques avec les cours européennes. Avec la création de la manufacture des Gobelins en 1662, la tapisserie, murale et mobile, se met au service du Prince. *L'Entrevue des deux rois* à Hendaye et la cérémonie du *Mariage de Louis XIV avec l'infante* à Saint-Jean-de-Luz illustrent encore aujourd'hui le prestige de la France dans les salons de son ambassade à Madrid.

99

*"1660 – Pirenetako bakea : politika eta familia" erakusketan "Erregearen historiako" bi tapizeria baziren. Hor ageri da gurregun ixilpeko bilakatu den arte batek nolako betebeharrak garrantzitsua zuen XVII. mendean. Ilez, zetaz, urre-hariz irunak ziren politika biziko irudi batzuren bidez, Louis XIV.ak bere boterea finkatzen zuen Europako gorteekilako harreman diplomatikoetan. Gobelins lantegiak sortu zirelarik 1662an, tapizeria, izan ormakoa ala izan ibilkorra, printzearen zerbitzuko jarri zen. "Bi erregeen elkarriketa" Hendaian eta "Louis XIV.a Infantearekin ezkontzen" ospakizunak Donibane Lohizunen, bi tapizeria horiek argitan emaiten dute gurregun oraino Frantziaren ospea Madrileko bere enbaxadan.*

Débuter le parcours d'une exposition par une projection vidéo, quoi de plus actuel ? On ne peut que se réjouir de la modernité du Musée Basque de Bayonne<sup>1</sup>. Sur l'écran, l'ambassadeur de France en Espagne présente à son public deux grandes tapisseries des Gobelins qui décorent actuellement sa résidence à Madrid. Elles illustrent deux moments essentiels de la Paix des Pyrénées en 1660. La première intitulée *L'Entrevue des deux Rois* relate la rencontre de Philippe IV d'Espagne avec Louis XIV et la présentation de l'infante à son futur époux, sur l'île des Faisans (Fig. 1). La seconde intitulée *Le Mariage* raconte la cérémonie qui a scellé le traité, en unissant le roi de France avec l'infante Marie-Thérèse dans l'église de Saint-Jean de Luz<sup>2</sup> (Fig. 2).



## ÉTUDE

### Fig. 1

Charles Le Brun  
(d'après),  
"L'Entrevue  
des deux rois",  
n° II de la tenture  
de l'Histoire du Roy,  
d'après un carton  
de Saint-André.  
Atelier de Mozin,  
1665-1680,  
Manufacture  
des Gobelins,  
tapisserie basse-  
lisse, 3,78 x 5,59 m.  
Mobilier national,  
dépôt à  
l'Ambassade de  
France à Madrid.  
© Ambassade  
de France  
en Espagne /  
P. Imbault.

La présentation numérique des deux œuvres tissées pallie leur absence dans l'exposition. Les raisons invoquées mettent en évidence leur état de conservation et la prochaine campagne de restauration qui leur permettra alors de retrouver leur fonction première. Une tapisserie n'est-elle pas faite pour la mobilité ? Quel qu'en soit le sujet, elle se roule, se plie et se déplie pour servir aux décors festifs, souvent éphémères, parfois permanents. Allant de maisons en châteaux, de cathédrales en palais ou simplement suspendue aux façades les jours de fêtes, la tapisserie n'a cessé tout au long de son histoire de chanter la vie, l'amour et la beauté, de célébrer les dieux et d'accompagner les rois. La tapisserie est un décor mobile. Le Corbusier qui a réalisé de nombreux cartons pour ses contemporains souvent contraints à changer de logement les qualifiait de "Muralnomades". Aujourd'hui encore, la tapisserie est le mur du nomade.

Évoquer la tapisserie pour commémorer un haut fait de l'histoire, quoi de plus naturel ? La présence de tentures mobiles plus ou moins décorées, plus ou moins somptueuses, a toujours marqué la vie publique. Particulièrement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Le maréchal de Gramont s'émerveille de la maison où il loge à Madrid en octobre 1659. Venu demander la main de l'infante, il est reçu dignement, au milieu des "plus précieuses tentures de la couronne"<sup>3</sup>. Dans ses *Lettres*, l'abbé de Montreuil décrit la Fête-Dieu à Fontarabie où "les tapisseries y sont admirables et à quatre rangs, c'est-à-dire les unes sur les autres jusqu'au dernier étage"<sup>4</sup>. Mademoiselle de Montpensier qui accompagne son cousin le roi pour les cérémonies de 1660 racontera dans ses mémoires comment la maison Haraneder où logeaient Anne d'Autriche et l'infante avait été ornée. "Il y avait un pont pour aller du logement de la reine à l'église : on l'avait tapissé et on avait mis des tapis par terre jusqu'à l'église"<sup>5</sup>.

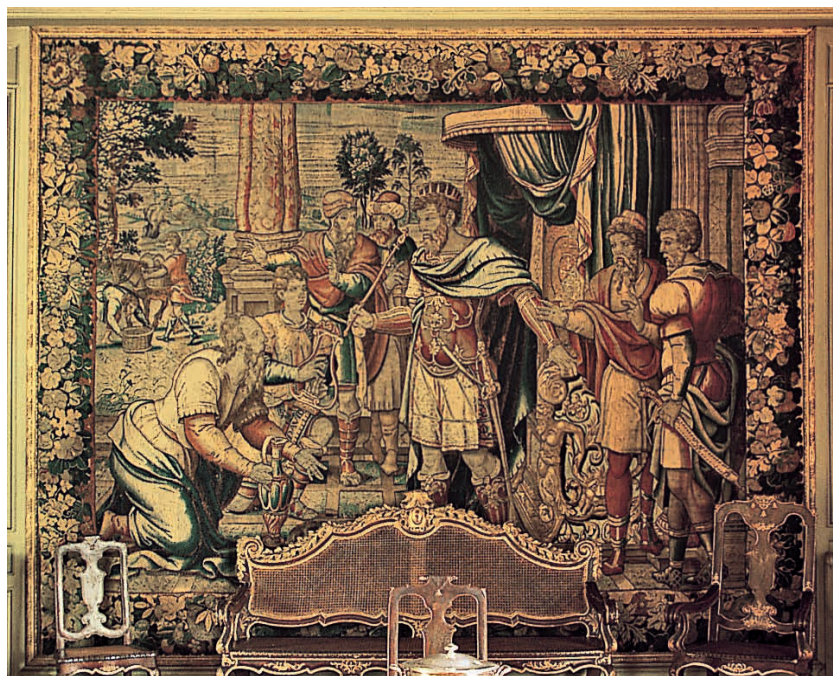
### Fig. 2

Charles Le Brun  
(d'après),  
"Le Mariage  
du roy", n° III de la  
tenture de l'Histoire  
du Roy, d'après  
un carton de  
Saint-André.  
Atelier de Le Blond,  
1733-1735,  
Manufacture  
des Gobelins,  
tapisserie basse-  
lisse, 3,90 x 5,76 m.  
Mobilier national,  
dépôt à  
l'Ambassade de  
France à Madrid.  
© Ambassade  
de France  
en Espagne /  
P. Imbault.

Les tapisseries tiennent une place importante dans les mouvements de la cour. Si elles peuvent embellir les haltes des hauts dignitaires elles représentent également de précieux cadeaux diplomatiques. Lors de l'accord de paix, Louis XIV fait offrir à Don Luis de Haro, par l'intermédiaire de Mazarin, une tenture de sept pièces intitulée *Les Bessières*, d'après Dürer et une de six pièces, *Les Bacchantes*, d'après Léonard de Vinci<sup>6</sup>. En réponse, la cour d'Espagne rend hommage à Mazarin par le don de trois tentures de Bruxelles qu'il légua en partie à la couronne de France. Le goût du cardinal pour cet art était connu. En 1661, l'inventaire après décès de ce collectionneur passionné ne mentionnait pas moins de soixante-et-onze tentures, flamandes pour la plupart.

L'importance de la tapisserie dans le ballet diplomatique de la Paix des Pyrénées pourrait se confirmer avec la tenture de *L'Histoire de David* encore aujourd'hui au Château d'Urtubie (Fig. 3), situé entre Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Selon la tradition familiale, Salvat d'Urtubie aurait acheté les neuf pièces de la tenture afin de recevoir dignement des hôtes illustres au cours des événements de 1660. Dans une lettre à Le Tellier, le cardinal Mazarin n'envisage-t-il pas de rencontrer Don Luis de Haro au château d'Urtubie<sup>7</sup> ? L'hypothèse proposée par





**Fig. 3**  
*“David et Saül”, première pièce de la tenture de l’Histoire de David. Tapisserie de Bruxelles, H : 3,50 m ; L. 4,10 m. Troisième quart du xv<sup>e</sup> siècle. © Château d’Urtubie.*

Michèle Heng d’un cadeau offert au seigneur d’Urtubie en remerciement des services rendus, est cohérente avec la qualité des tapisseries. Les neuf pièces proches des suites historiées de Bruxelles s’apparentent au style de Michel Coxcie (1499-1592) auteur très recherché tant en Flandres qu’en Espagne. Elles représentent un investissement important que seul pouvait se permettre un haut dignitaire ou le représentant du roi<sup>8</sup>.

“La tapisserie du côté de l’Espagne était admirable, et du nôtre aussi” notait encore La Grande Mademoiselle dans ses mémoires. Velázquez avait été chargé d’aménager le château de Fontarabie pour le séjour royal ainsi que la partie espagnole de l’île de la Conférence. Il avait pour cela déroulé de somptueux décors tissés à Bruxelles. Du côté français le maréchal de Villeroy avait lui aussi transformé les baraquements de l’île en salles de réception luxueuses tendues de soie et de laine ainsi que l’a représenté Le Brun sur le carton de *L’Entrevue des deux rois*.

Sur le panneau tissé, deux tapisseries occupent le fond de la salle, avec leurs bordures caractéristiques, l’une fleurie, l’autre à grotesques. À gauche derrière un rideau relevé du côté des Français, un petit temple classique symbolise la paix tandis qu’un groupe de femmes jouant avec des enfants passent des moments de douceur tranquille. La nature est sereine, tout respire le bonheur. À droite, derrière la partie espagnole, un paysage boisé s’ouvre à l’arrière sur une perspective lumineuse. Exemple de verdure, sans personnage. Le

## ÉTUDE

sol est recouvert à gauche d'un tapis écarlate galonné d'or tandis que la cour d'Espagne se déploie sur un autre tapis aux motifs armoriés. Au sol comme aux murs c'est la tapisserie qui donne à l'événement sa solennité et son faste.

Que les moments essentiels de la Paix des Pyrénées soient fixés dans la laine et dans la soie, quoi de plus évident à ce moment du règne ? En un demi-siècle, l'art de la lisse avait acquis en France ses lettres de noblesse, rivalisant enfin et même dépassant la production flamande. Les mesures de protection établies par Henri IV pour lutter contre la concurrence des ateliers de Bruxelles ou de Tournai, montraient leur efficacité. Limiter l'importation, faire venir des lissiers flamands et les installer dans des ateliers à Paris, promouvoir les ateliers creusois d'Aubusson et Felletin, décréter un monopole pour les manufactures du faubourg Saint-Marcel avaient permis la création de nombreuses tentures de grande qualité. L'installation de Frank Van der Planken, naturalisé français sous le nom de François de la Planche, dans l'Hôtel de Philibert Gobelin au bord de la Bièvre, avait posé les bases d'une industrie artistique répondant aux souhaits du roi de "provoquer l'alliance de l'esprit et des beaux-arts avec la noblesse et l'épée"<sup>9</sup>.

103

Sous Louis XIII, ce sont quatre-vingts métiers à Paris, Amiens et Tours qui réalisent des tentures célèbres telles que *L'Histoire de Constantin* commandée à Rubens ou *L'Histoire d'Artémise*, récemment restaurée et qui fut présentée en 2007 dans sa totalité au musée des Gobelins. Quatre cents ans après leur tombée de métier, les quinze pièces réunies fêtaient dignement leur atelier d'origine connu alors comme Manufacture du faubourg Saint-Marcel. C'est également sous Louis XIII que le peintre Simon Vouet, après un long séjour en Italie, renouvela la richesse décorative et la vivacité des couleurs en proposant au tissage des cartons adaptés à une technique dont il connaissait les contraintes.

En 1658, la manufacture de Maincy installe ses métiers dans un bâtiment construit sur les terres du château de Vaux-le-Vicomte. Le surintendant Nicolas Fouquet confie sa direction au peintre Charles Le Brun, habile et talentueux, qui s'entoure d'une équipe d'artistes pour établir les dessins et les modèles. En trois ans, avec vingt-cinq lissiers il atteint un rendement trois fois supérieur à celui des ateliers parisiens. Les huit pièces de la *Tenture des Muses*, les dix pour les *Chasses de Méléagre* suscitent l'envie. Mais lorsque le roi confisque les biens de son fastueux serviteur, l'atelier est démantelé, le personnel renvoyé.

Colbert saisit l'occasion pour organiser et régler la production lissière. Il regroupe alors les cinq manufactures dispersées dans Paris, que les rivalités empêchaient d'évoluer. Il achète des terrains voisinant la manufacture Saint-Marcel installée dans "la maison et lieu des Gobelins" et il nomme Charles Le Brun directeur de la nouvelle structure qu'il érige en Manufacture royale, en juin 1662. Il installe également dans l'enclos des Gobelins des orfèvres, des graveurs et des ébénistes constituant selon les lettres patentes de 1667 la Manufacture royale des meubles de la couronne.

Que la nouvelle entreprise soit dédiée à la gloire du Prince, quoi de plus légitime ?

Au total, ce sont environ deux cent cinquante ouvriers, haute-lissiers et basse-lissiers qui sont employés sous la responsabilité artistique de Le Brun. Le directeur conçoit les programmes des tentures et les dessins préparatoires. Il s'entoure pour cela d'une équipe de peintres et créera même un cours de dessin pour les jeunes apprentis. Les œuvres tissées, reproduites en plusieurs exemplaires, serviront sous forme de cadeaux royaux à proclamer dans l'Europe entière la grandeur du monarque. Comme Charles Quint ou les grands Médicis, Louis XIV exporte son image en racontant ses fêtes triomphales et les hauts faits de son règne. *La Tenture des Éléments* vante les mérites du roi dans les inscriptions des cartouches, *La Tenture des Saisons* représente ses plus beaux châteaux et dans *L'Histoire d'Alexandre*, il est associé à la bravoure et à la magnanimité du grand civilisateur conquérant.

104

Dans cet esprit, Le Brun s'attelle dès la fin de l'année 1662 à la préparation d'une tenture destinée à décrire les attitudes du roi dans ses actes les plus représentatifs. La série comportera quatorze pièces qui relateront les grands moments du règne, répartis en trois projets. Tout commence par *Le Sacre* en 1654, et s'achève par *La Prise de Dole* scellant l'annexion de la Franche-Comté le 14 février 1668. Victoires militaires et victoires diplomatiques sont ainsi glorifiées<sup>10</sup>. En 1685, Le Brun complète la série par *La Visite aux Gobelins* où il met en scène la réussite artistique du souverain. Les ouvriers se pressent et s'agitent autour du royal bienfaiteur, fiers de lui montrer les pièces fabriquées dans la Manufacture royale des meubles de la couronne.

Les premières tapisseries de *L'Histoire du Roy* sont mises sur les métiers des Gobelins en 1665. La première série complète, de haute lisse à fils d'or, sera livrée au Garde-meuble en deux temps, en 1680<sup>11</sup>. La tenture sera tissée six fois, en entier ou en partie, sur les métiers de haute ou de basse lisse, entre 1665 et 1741. Des quatre-vingt-trois pièces d'origine, on ne connaît plus aujourd'hui que cinquante-cinq d'entre elles, certaines ayant brûlé dans un incendie, d'autres victimes de leur mobilité. Propriété publique, elles sont gérées par le Mobilier national, conservées au château de Versailles ou à Paris ou souvent mises en dépôt dans les hauts lieux de l'État.

Les deux tapisseries évoquées dans l'exposition de Bayonne n'ont pas été fabriquées ensemble, comme pourraient le suggérer les bordures. *L'Entrevue des deux Rois* est le n° 2 de la troisième série, commencée, d'après les comptes des Bâtiments, en 1670, dans l'atelier de Jean Mozin. On sait qu'en 1691, il ne manque à la série que *La Visite aux Gobelins*. Le Brun est l'auteur du modèle, le carton réalisé par Saint-André vers 1662. *Le Mariage* est le n° 3 de la sixième tenture, réalisée plus tardivement entre 1733 et 1735, toujours sur un modèle de Le Brun et un carton de Saint-André daté vers 1662. On remarque ici que le succès de la série perdure bien après la mort de Louis XIV. Son successeur

## ÉTUDE

utilisera encore l'image du Roi Soleil plus emblématique en diplomatie que les grâces légères et fleuries des "mignardises" de son temps<sup>12</sup>.

Qu'une tenture soit longue à réaliser, quoi de plus laborieux ? On peut s'interroger sur le processus de fabrication. À l'origine, il y a les dessins qui servent d'esquisses aux compositions définitives. Ici l'initiative en revient à Charles Le Brun. C'est lui qui choisit la composition générale, la disposition en frise des personnages ou la répartition en deux groupes, à l'image de *L'Entrevue* ou du *Mariage*. Deux ans après les faits, il puise dans les récits et témoignages conformes au protocole pour choisir qui sera représenté aux deux cérémonies. Son travail préparatoire est encore visible dans les collections de dessins du Louvre. Les postures des personnages sont précises et parfois ce sont de véritables portraits qu'il signe comme celui de Turenne. Pour préciser les éléments de décor ou les paysages dans les scènes de bataille, il s'adjoint François-Adam Van der Meulen, nommé Peintre ordinaire de l'Histoire du Roi. Il est souvent difficile de distinguer la main des deux collaborateurs.

À partir de ces dessins préliminaires on réalise une peinture d'esquisse, de petites dimensions, qui sera présentée au roi et servira aux peintres-cartonniers lorsqu'ils exécuteront leur composition en taille réelle. D'autre part on établit un grand dessin au format définitif qui est mis au carreau et servira de base à l'établissement du carton. S'il est considéré aujourd'hui comme une œuvre d'art, ce dessin ne fut à l'origine qu'un outil de travail. Les rares exemplaires conservés sont en mauvais état. Ils sont de Van der Meulen ou de son atelier.

Interviennent alors les peintres-cartonniers chargés de peindre les compositions définitives, les "cartons", à taille réelle appelés parfois *modelli*. Deux modèles différents sont établis à l'intention des lissiers. Le carton destiné au tissage vertical sur métier de haute lisse représente la scène telle qu'elle doit apparaître au final. Pour la basse lisse il doit montrer la scène inversée, l'exécution se faisant sur l'envers du panneau. Dans ce cas il est soumis à une usure rapide. L'inventaire de 1736, indique que "tous les tableaux de l'Histoire de Roy sont très gratté(s)", précisant que ceux de basse lisse "[...] étaient hors d'état de servir étant trop noir ; on les repeint depuis 1735"<sup>13</sup>. Plus tard, en 1835, lorsque Louis-Philippe créa son Musée de l'Histoire de France à Versailles, il fera restaurer un certain nombre de cartons pour décorer les Grands appartements du Roi et de la Reine. D'autres restés aux Gobelins sont aujourd'hui en fort mauvais état, restés trop longtemps roulés dans les réserves. Le carton du *Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse*, lui, a disparu.

Celui de *L'Entrevue des deux rois* est conservé à Versailles (Fig. 4). Il s'agit d'une huile sur toile de Simon Renard de Saint-André<sup>14</sup>. Il a bien les mêmes dimensions que les œuvres tissées qui en découleront ; il mesure 348 x 597 cm et n'a pas de bordure. Tous les éléments sont en place mais ils sont inversés. Dans une pièce richement décorée, les deux souverains se saluent, chapeau



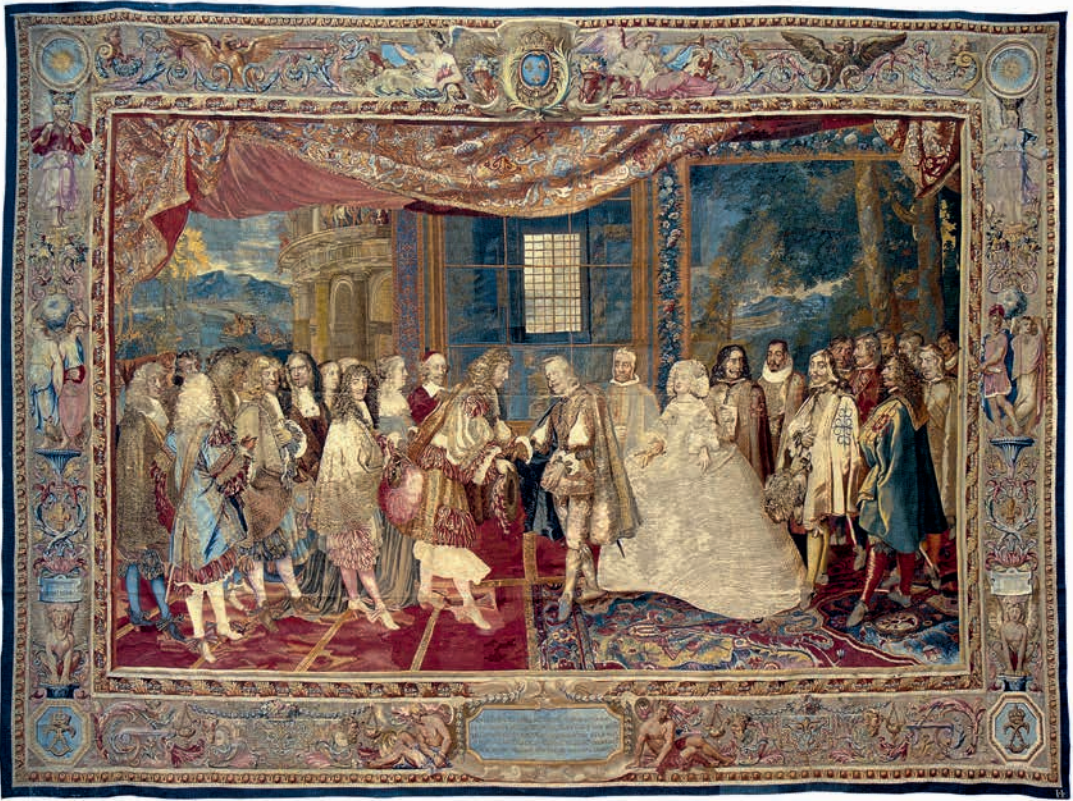


**Fig. 4**  
*Simon Renard de Saint-André, d'après Charles Le Brun, Entrevue de Louis XIV  
et de Philippe IV dans l'île des Faisans, le 7 juin 1660.  
Huile sur toile, H : 3,48 m ; L : 5,97 m.  
Musée national du château de Versailles et de Trianon, Inv. n° MV 1068.  
© RMN-Grand Palais (château de Versailles) / Jean Popovitch.*

bas, accompagnés de part et d'autre de leur suite. La partie française est ici à droite, la partie espagnole à gauche. La robe blanche de l'infante rythme le cercle des dignitaires espagnols derrière Philippe IV, tandis que la suite française s'ordonne autour de Monsieur, frère du roi, qui regarde le public, debout derrière Louis XIV. Les leçons de la Renaissance italienne sont mises en application dans la subtile répartition des personnages, regroupés par trois, à l'image de *La Cène* de Léonard de Vinci. Les visages sont de véritables portraits dont la matière picturale permet le rendu précis. Traduits dans le tissage, ils seront plus stylisés et d'un graphisme accentué.

En haute lisse, le modèle est installé devant le métier, en face du lissier qui le regarde en écartant les fils de chaîne tendus verticalement. Il peut aussi être disposé derrière le métier. Pour contrôler son travail, le lissier l'observe alors à travers un miroir. Auparavant il a lui-même tracé sur les fils tendus les lignes essentielles du dessin. En basse lisse le carton est glissé sous la nappe de chaîne tendue horizontalement et le lissier travaille à l'envers en suivant le dessin tout proche. Le suivi en est facilité. La progression est lente puisque chaque couleur est rendue par un fil de trame passé autour d'un fil de chaîne, les lisses permettant d'alterner les "passées" en écartant les deux nappes de la chaîne. Les deux exemplaires exposés à Madrid sont en basse lisse. Les fils de chaîne ont été tendus horizontalement, retenus par deux gros rouleaux de bois, les ensouples, qui permettent de libérer une partie de la nappe vierge et d'enrouler la partie déjà réalisée. La chaîne représente ici la plus grande longueur de l'ouvrage, incluant les bordures. Le tissage a donc été exécuté dans le sens de la largeur, par plusieurs lissiers assis côte à côte devant le métier. "Aux Gobelins, on voit parfois jusqu'à six ou huit artistes occupés devant un seul métier"<sup>15</sup>. À chacun revenait une surface à couvrir dans une coordination indispensable à l'unité du panneau.

Des dimensions monumentales des deux panneaux, découle le temps nécessaire au tissage, plusieurs mois, voire même plusieurs années. La fabrication de la sixième tenture de *L'Histoire du Roy* commencée en 1729 dura jusqu'en octobre 1735. Il fallut donc plus de six ans aux ateliers qui y travaillèrent, De la Fraye, Monmerqué, Le Blond et De la Croix, pour sortir les seize pièces de la tenture. La troisième pièce, *Le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse* commencée en 1733, fut achevée en 1735. À raison de 28 cm<sup>2</sup> par jour, le travail ne se compte pas en heures ni en jours mais en mois et en années. Le savoir-faire des lissiers a su rendre le faste des deux cérémonies en combinant harmonieusement la laine et la soie tout en réservant les fils d'or pour les draperies et les ornements. Le lissier est seul maître de son choix, sous l'autorité cependant de son chef d'atelier. Avec lui il puisera dans les écheveaux teints pour rendre au mieux les nuances indiquées sur le carton. Jusqu'à la mort de Le Brun en 1690, la gamme des couleurs est encore limitée avant de tomber plus tard dans un excès d'imitation de la peinture qui entraînera la multiplication et la fragilisation des teintures. Pour *L'Histoire du Roy*, l'harmonie d'ensemble



**Fig. 5**  
Charles Le Brun  
(d'après), "L'Entrevue  
des deux rois",  
n° II de la tenture  
de l'Histoire du Roy,  
Manufacture des  
Gobelins. Série avec  
bordure à grotesques,  
vers 1665,  
Mobilier National.

repose sur la franchise et la répétition des tons semblables. On ne compte que six teintes par couleur. Les volumes sont rendus par un savant jeu de dégradés dans chacune des couleurs qui s'interpénètrent au moyen des battages.

Les dessins préparatoires n'intègrent pas les bordures. Elles seront cependant réalisées au cours du tissage. Pour la série en haute lisse, elles sont toutes différentes, inspirées des bordures à grotesques de Raphaël. Le Brun, assisté du peintre Guillaume Anguier (1628-1708) a d'abord respecté le goût italien des décors à l'antique où s'entremêlent figures de nus et renommées, dans des rinceaux habités de lions, d'aigles ou de pots à feu (Fig. 5). Mais pour les séries en basse lisse les bordures sont toutes semblables avec des guirlandes de fleurs enroulées sur un bâton fleurdelisé. Néanmoins toutes les pièces sont rythmées de la même façon par la présence au sommet des armes du roi et de son monogramme sur les côtés.

Au centre de la bordure inférieure, chaque tapisserie porte un cartouche descriptif. On sait le soin apporté par Colbert aux inscriptions puisque dès 1664 il chargea l'abbé de Cassagnes de constituer l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Le but était de composer les textes inscrits sur les médailles, les



peintures ou les tapisseries à la gloire du règne de Louis XIV. Deux cartouches identifient parfaitement les deux pièces tissées évoquées à Bayonne. Pour l'une il est bien mentionné : "ENTREVUE DE LOUIS XIV<sup>o</sup> ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE ET DE PHILIPPE IV<sup>o</sup> ROY D'ESPAGNE DANS L'ISLE DES FAISANS EN L'ANNÉE M.DC.IX. POUR LA RATIFICATION DE LA PAIX ET POUR L'ACCOMPLISSEMENT DU MARIAGE DE SA MAJESTE TRÈS CHRÉTIENE AVEC MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE INFANTE D'ESPAGNE [...]" Pour l'autre, c'est la "CÉRÉMONIE DU. MARIAGE. DE LOUIS. XIV. ROY DE. FRANCE. ET DE NAVARRE. AVEC LA SERENISSIME INFANTE MARIE-THÉRÈSE D'AUSTRICHE. FILLE. AISNÉE. DE PHILIPPE .IV. ROY. D'ESPAGNE".

Que les récits soient fidèles à la réalité, quoi de plus historique ? Le Brun compose les deux scènes, non pas de mémoire, puisqu'il n'avait pas assisté aux cérémonies mais d'après les récits des témoins. Ainsi prend-il soin de positionner chacun des acteurs selon leur place et leur rang protocolaire. *L'Entrevue* est rigoureusement divisée en deux parties, comme l'était la salle de la Conférence, à droite l'Espagne, à gauche la France. La scène du *Mariage*, est également ordonnée symétriquement de part et d'autre de l'axe central qui symbolise le divin. Le triangle de la mitre de l'évêque de Bayonne, M<sup>gr</sup> d'Olce, conduit le regard vers la ligne ascendante du crucifix posé sur l'autel. Les deux époux royaux debout et face à face complètent cet espace central trinitaire.

110

Rien n'est laissé au hasard dans le choix des postures. Le couple central de *L'Entrevue* doit respecter l'égalité de rang entre deux personnages très différents d'aspect. L'un, vieillissant, se drape dans la dignité austère des Habsbourgs d'Espagne, l'autre au contraire a revêtu sa jeunesse de rutilantes parures de dentelles et de brocarts. Le peintre a donc mis l'accent sur les deux mains qui se rejoignent en inclinant les corps, jambes croisées pour Philippe IV et buste penché pour Louis XIV. Ce jeu de lignes appuyé par les capes suit le schéma du monogramme du roi de France, bien visible dans les deux bordures. Il le dessine en filigrane. Serait-ce un artifice habile pour placer malgré tout la scène sous l'aile du Français ?

Un détail attire l'attention derrière les deux monarques. Dans l'espace qui les sépare, leurs visages se reflètent sur une surface vitrée. Les plans reconstitués de la salle de la Conférence montrent bien un passage qui séparait la salle de la paroi extérieure du bâtiment. Il y avait bien là une porte vitrée. Mademoiselle de Montpensier qui a raconté la scène dans ses Mémoires parle bien d' "une grande fenêtre qui donnait sur la rivière du côté de Fontarabie". Puis elle mentionne un vestibule le long de la chambre de la conférence et enfin "la salle de la conférence avait deux portes vis à vis l'une de l'autre"<sup>16</sup>. Le Brun qui décrit les lieux avec précision traduit la transparence de la porte vitrée par le reflet des deux têtes, le grand front chenu de Philippe IV et le sourire déferent de Louis XIV. On peut cependant noter que dans le carton de *L'Entrevue* peint par Saint-André, ce n'est pas le reflet des deux rois qui est représenté mais celui du cardinal Mazarin sur la droite et celui de Don Luis de Haro sur la gauche. Le

## ÉTUDE

lissier se serait-il permis quelque liberté ? À moins que l'état d'usure du carton en ait estompé les détails.

La figure de l'infante correspond aussi à la description qu'en fait la Grande Mademoiselle : "La reine avait une robe de satin blanc en broderie de jais, dont les lisières étaient des fleurs de lis ; elle était coiffée de ses cheveux ; ce qui lui seyait fort bien ; car ils sont d'un beau blond ; elle s'était parée d'un bouquet d'émeraudes en poires, avec des diamants qui étaient dans le présent que M. le duc de Créqui lui avait porté"<sup>17</sup>. La cousine du roi avait auparavant longuement détaillé ce bijou si précieux et si rare qui fit l'objet de nombreux commentaires. Elle décrit encore la tenue d'Anne d'Autriche, debout derrière le roi avec sa longue traîne noire : "La reine mère avait son voile de veuve, deux demi-tours et une croix de perles et des pendants d'oreille". Elle-même avait pris soin auparavant de préciser : "J'étais parée de perles, et mes sœurs aussi ; car cette parure est de deuil quand elle est seule".

De la soixantaine de personnes qui composaient la suite française sur l'île de la Conférence, Le Brun ne représente que les principaux ; le cardinal Mazarin est juste derrière le roi, à côté de la reine, sur la même ligne que Monsieur, frère du roi et bientôt duc d'Orléans. Derrière eux s'avancent Madame de Navailles, suivante de la reine, puis Turenne qui tourne la tête vers l'arrière, et le maréchal de Gramont dont la diplomatie fut essentielle dans le traité de Paix. Le prince de Conti est à l'arrière. En le plaçant parmi les invités privilégiés, ne veut-on pas signifier la magnanimité du roi qui a su pardonner la trahison du frondeur ?

Du côté espagnol, Don Luis de Haro organisateur principal de la cérémonie est placé juste derrière le roi, à côté de l'infante. Suit alors Velázquez le regard tourné vers la droite, sous sa moustache aux ailes relevées, comme son roi. L'artiste alors âgé de soixante-et-un ans avait été l'ordonnateur de toute la décoration de la partie espagnole. C'est la fin d'un parcours glorieux pour le peintre officiel de Philippe IV qui va mourir deux mois plus tard. Il porte ici, brodé sur sa cape, l'insigne des hauts dignitaires serviteurs du roi, tout comme ses voisins, le marquis d'Aytonne et le marquis de Malepique, le bras gauche avancé d'un geste ostentatoire. Le ministre secrétaire d'État Pimentel ferme la marche à côté des deux fils de Don Luis de Haro.

La scène du *Mariage* n'a pas le caractère d'intimité de la précédente. Plus solennelle, elle est aussi plus mouvementée malgré les positions statiques du groupe central. Les invités qui assistent à la cérémonie sont disposés en arc de cercle, autour du couple royal, mais à l'arrière il semble régner un certain désordre. On parle, on s'agite, on soulève un brocart cramois pour tenter d'apercevoir les époux tandis qu'à la tribune, des musiciens s'apprentent à lancer les notes joyeuses d'un Te Deum.

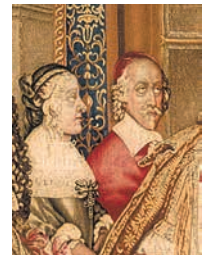
Le Brun avait-il connaissance du décor intérieur de l'église de Saint-Jean-de-Luz ? L'a-t-il reproduit tel qu'il était gravé ou n'a-t-il pas plutôt imaginé de grosses colonnes imitant le marbre à la manière des mobiliers baroques habituels en ce milieu de siècle ? Le retable actuel, livré en 1669 par Martin de Bidache, n'était pas encore en place. L'autel principal était-il surmonté d'une *Déposition* illustrant la mort avant la Résurrection ? On peut penser que le peintre a reconstitué un décor imaginaire, solennel et majestueux sans oublier d'évoquer, avec la mort du Christ, les questions religieuses qui ont agité le règne de Louis XIV.

Pour les personnages, le peintre s'est plié à des témoignages précis. Madame de Motteville dans ses Mémoires remarque ainsi que la reine portait une couronne fermée sur la tête, posée directement sur ses cheveux qui "étaient sans nul agencement que d'être renoués à la mode d'Espagne avec des rubans par le bout, et rattachés ainsi à ceux qui joignent la tête". Pour son habit, elle détaille les subtilités du "corps de jupe et des manches, avec une jupe de même, semés de petites fleurs de lis d'or" et décrit enfin le manteau royal "que l'on attacha au haut du corps de jupe comme une mante. Il traîne jusqu'à terre, avec une queue fort longue dont le bout est taillé en rond"<sup>18</sup>. Laquelle traîne avait fait l'objet de toutes les convoitises auprès des dames de la cour. L'honneur de la porter en revint aux cousines du roi, Mademoiselle d'Alençon future duchesse de Guise et Mademoiselle de Valois future duchesse de Savoie, qui sont représentées à gauche du panneau, tenant la précieuse étoffe comme une sainte relique. Elles se tournent vers leur demi-sœur, la Grande Mademoiselle, dignement coiffée de la mante de deuil. Ne venaient-elles pas de perdre leur père, Gaston d'Orléans ?

"Le Roi avait un habit noir et nulles pierreries" écrit succinctement Madame de Motteville, préférant détailler "le haut dais de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or" sous lequel s'était placée la reine Anne d'Autriche ainsi que "l'estrade, le tapis les chaises et les carreaux : le tout couvert de fleurs de lis d'or". Le Brun donne une grande place à ce décor mobilier que les lissiers traduisent en matières chatoyantes. Le bleu domine au premier plan tandis que le rouge porté par les ecclésiastiques est relégué à l'arrière-plan. Un équilibre entre les deux couleurs rythme cependant la scène. Le camail bleu de l'évêque de Fréjus, Ondodeï, placé entre la reine et ses demoiselles d'honneur répond au rouge cramoisi des plumes du chapeau et des dentelles de celui qui, à droite, ferme la composition en direction du public.

Le cardinal Mazarin derrière le roi fait office de Grand Aumônier, chargé de faire "le baiser de paix" qu'il porte ensuite à la reine-mère. Il est ici dans la partie droite du tableau et tourne la tête vers la gauche (Fig. 6). Dans *L'Entrevue*, il est à gauche de la scène et tourne la tête vers la droite (Fig. 7). Les deux portraits sont symétriques et on peut penser qu'un seul modèle dessiné par Le Brun a servi au peintre-cartonnier pour dresser les deux cartons, en le retournant simplement. Un assistant de Jean Lurçat a témoigné de la pratique courante dans

**Fig. 6**  
Détail de la Fig. 2,  
portrait de Mazarin.



**Fig. 7**  
Détail de la Fig. 1,  
portrait de Mazarin.

## ÉTUDE

l'atelier des Tours Saint-Laurent de puiser dans les cartons à dessins des motifs peints par le maître. Lurçat donnait des consignes générales : "Ici un chien, ici un soleil" et l'assistant sortait des réserves une tête de chien qu'il reprenait ou un soleil qui alors dardait à nouveau ses rayons. Les cartonniers des Gobelins travaillaient de la même façon et il n'est pas étonnant de trouver un même visage dans deux compositions. Cependant, la comparaison des deux portraits de Mazarin traduits dans la laine et dans la soie à plus de cinquante ans d'écart est significative d'une évolution de style. Le Mazarin de *L'Entrevue* est plus graphique, l'aile du nez appuyée, les mèches de cheveux bien dessinées. Celui du *Mariage* est plus plastique, avec des ombres indiquant le volume du cou et la partie droite du visage adoucie par un clair-obscur. Quant à la soutane, discrètement estompée dans *L'Entrevue*, elle brille de reflets moirés dans *le Mariage*.

**Fig. 8**

Edme Jeurat, d'après Charles Le Brun, Cérémonie du mariage de Louis XIV roy de France et de Navarre avec la sérénissime infante Marie-Thérèse d'Autriche fille aînée de Philippe IV roy d'Espagne en MDCIX, Eau-forte sur papier, détail, Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Inv. n° 2155.3. Reproduit dans le BMB n° 186, 2016, p. 25.

La priorité de la tapisserie dans les arts décoratifs au *xvii<sup>e</sup>* siècle est confirmée par la présence dans l'exposition 1660 de peintures et de gravures tirées de la tenture. Deux peintures prêtées par le musée de Tessé du Mans, représentent *L'Entrevue des deux rois* et *Le Mariage*. Olivier Ribeton a expliqué comment deux reproductions peintes à l'huile sur toile ont été commandées par le maréchal de Tessé à Jacques Laumosnier<sup>19</sup>. Celui qui était alors ambassadeur de France à Madrid, de 1723 à 1725, désirait exposer dans ses salons les grands faits historiques liant les deux pays mais la tenture de *L'Histoire du Roy* était pour lui inaccessible. Il choisit donc la peinture. Laumosnier livra sans doute rapidement son travail, copié d'après les cartons d'Antoine Matthieu pour *L'Entrevue* et de Henri Testelin pour *Le Mariage*. En comparant avec le carton de Saint-André, on peut juger du respect du modèle.



L'exposition 1660 a également permis de sortir des réserves du Musée Basque deux estampes illustrant les deux sujets liés à la Paix des Pyrénées. Elles confirment le succès de la tenture à travers ses copies. Edme Jeurat, installé à Paris dès 1721, est recherché pour ses copies gravées de tableaux célèbres tant flamands que français. Il choisit ici comme modèle la première série de la tenture avec deux cartons établis par Henri Testelin. Alors que les peintures de Laumosnier avaient ignoré les bordures, Jeurat dans sa gravure les reproduit (Fig. 8). Le Brun aidé de Guillaume Anguier a puisé les motifs dans les albums rapportés d'Italie où étaient copiés les décors des villas antiques romaines, la *Domus aurea* ou la Maison de Livie. Les Chambres de Raphaël au Vatican ont également fourni les éléments du vocabulaire classique repris par Guillaume Anguier à l'exemple des couples de vestales portant un pot à feu ou un globe d'où jaillissent des rinceaux fleuris.

À l'image des bordures de la tenture de *L'Histoire du Roy*, les styles vont évoluer au cours du *xvii<sup>e</sup>* siècle abandonnant la monumentalité pour une ornementation délicate et légère. En un demi-siècle la tapisserie va s'engager vers

une imitation croissante de la peinture, abandonnant peu à peu son caractère mural. Oudry multiplie les couleurs et les quatorze mille teintes obtenues par Chevreul au XIX<sup>e</sup> siècle lui seront en partie fatales. Il faudra plusieurs tentatives au XX<sup>e</sup> siècle pour faire renaître un art en perdition. Et même si la “Renaissance” de la tapisserie initiée par Jean Lurçat et les peintres-cartonniers de l’APCT<sup>20</sup> lui a redonné un souffle contemporain, la tapisserie n’a cependant pas retrouvé son rôle moteur au sein des arts décoratifs.

L’exposition 1660 nous rappelle qu’au XVII<sup>e</sup> siècle, pour accompagner les grands destins ou simplement pour décorer un salon, on commandait en priorité une œuvre tissée. Que les pièces de Madrid soient absentes de l’exposition, quoi de plus regrettable ? Leur évocation numérique en rappelle cependant l’importance historique et la richesse artistique.

## Notes

114

- 1 Exposition intitulée “1660 - La Paix des Pyrénées : politique et famille. L’esprit de Velázquez” organisée du 3 juin au 25 septembre 2016, dans le cadre de San Sebastián 2016.
- 2 Séquence vidéo visible sur le site de l’ambassade de France à Madrid. [www.ambafrance-es.org/Les-tapisseries-des-Gobelins](http://www.ambafrance-es.org/Les-tapisseries-des-Gobelins) (consulté le 10 novembre 2016).
- 3 Édouard DUCÉRE, 1903, *Le mariage de Louis XIV d’après les contemporains et des documents inédits*, Bayonne, Lamaignière, p. 82.
- 4 *Op. cit.*, p. 267.
- 5 *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier petite-fille de Henri IV*, collationnés par A. Chéruel, Paris 1858, source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.
- 6 Michèle HENG, 1998, “L’aventure de l’Histoire de David du Château d’Urtubie (Pyrénées atlantiques)” in *Mémoires de la société archéologique du midi de la France*, tome LVIII, p. 171.
- 7 Citée par É. DUCÉRE, *op. cit.*, p. 43.
- 8 M. HENG, *op. cit.* p. 171.
- 9 Cité par Michel FLORISOONE, “La Tapisserie classique du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle”, in *Le grand livre de la Tapisserie*, Lausanne-Paris, 1965, p. 89.
- 10 Les pièces tissées sont enregistrées dans l’inventaire du Mobilier national sous les titres suivants : *Le Sacre, L’Entrevue des deux Rois, Le Mariage, L’Audience du Comte de Fuentès, L’Entrée à Dunkerque, Le Renouveau de l’alliance suisse, La Réduction de Marsal, L’audience du nonce Chigi, Le siège de Tournay, Le siège de Douai, La prise de Lille, Le canal de Bruges, La visite aux Gobelins, La prise de Dole*.
- 11 Daniel MEYER, 1980, *L’Histoire du Roy*, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris.
- 12 Après la mort de Le Brun, en 1690, le peintre Mignard prend la direction des Gobelins et impose un style plus décoratif. Les guirlandes et objets de décor fleuris seront qualifiés de mignardisés.
- 13 D. MEYER, *op. cit.*, p. 132.
- 14 Afin de rapprocher la tapisserie de la peinture, Le Brun “substitua le modèle peint à l’huile aux cartons peints à l’eau employés par ses prédécesseurs”. Cité in Eugène MÜNTZ, 1882, *La Tapisserie*, Paris, maison Quantin, p. 280.
- 15 Eugène MÜNTZ, *op. cit.*, p. 153.
- 16 *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, op. cit.*, p. 448.
- 17 *Ibid.* p. 470.
- 18 *Mémoires de Madame de Motteville, Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l’histoire de France*, Deuxième série. Source Gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France, p. 496.
- 19 Olivier RIBETON, “Estampes du Musée Basque illustrant la Paix des Pyrénées”, in *Bulletin du Musée Basque*, 1<sup>er</sup> semestre 2016, n° 186, p. 5-30.
- 20 L’Association des Peintres-Cartonniers de Tapisserie a été fondée en 1947 par un groupe de peintres autour de Jean Lurçat et Denise Majorel. En confiant des cartons à tisser aux ateliers d’Aubusson elle a contribué au réveil et au succès de la tapisserie contemporaine.

## GÉNÉTIQUE ET POLITIQUE : LE MARIAGE DE LOUIS XIV ET MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

Frédéric  
BAUDUER(\*)

Au travers du mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, qui étaient doubles cousins germains, sont abordés les problèmes d'hérédité et de consanguinité au niveau des familles royales européennes. Le faciès particulier de certains membres de la dynastie des Habsbourgs et les cas d'hémophilie enregistrés chez les descendants mâles de la reine Victoria d'Angleterre, dont Alexis, le fils du dernier Tsar Nicolas II, sont également évoqués à titre d'exemples. On discutera enfin les possibles origines de la mauresse de Moret, le mystérieux enfant noir apparu au sein du foyer du Roi-Soleil.

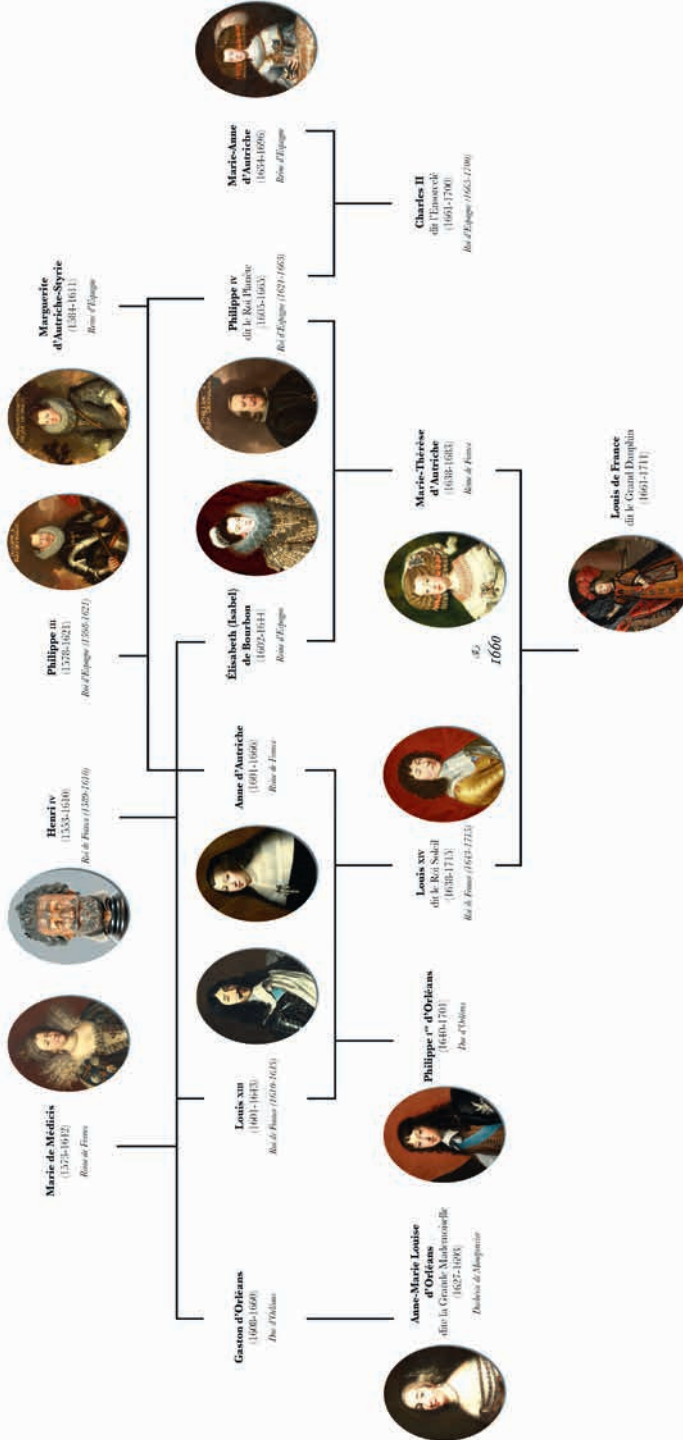
*Louis XIV.a eta Austriako Maria-Teresa kusi-lehen dobleak ziren. Hemen aipatzen dira Europako errege familien herentziaren eta odolkidetasunaren arazoak. Aipatzen ere Habsburgoen dinastiako kide zenbaiten kasu berezia, bai eta Inghaterrako Victoria erreginaren askaziko gizaseme zenbaiten hemofilia (horietan Alexis, Nikolas II.a azken Tsar-aren semea). Horiek etsenplu bezala emanak dira hemen. Eztabaidatuko da ere zer izan daitekeen Moret-eko "moresse"-aren jatorria, hura izan baitzen Errege Eguzkiaren familian agertu zen haur beltza.*

Les dynasties royales européennes constituent un terrain d'étude fructueux pour des études sur la consanguinité. Les mariages représentaient des instruments d'alliance politique ou de consolidation des territoires et des patrimoines bien plus que la concrétisation de sentiments amoureux. Par ailleurs, au sein de certaines lignées, on a pu parfois mettre en évidence des caractères héréditaires particuliers (traits physiques ou maladies génétiques) ou voir apparaître d'autres caractères pour le moins inattendus.

### ■ Le b.a.–ba de la consanguinité

Deux individus sont dits consanguins s'ils ont au moins un ancêtre en commun<sup>1</sup>. On peut mesurer le degré de consanguinité grâce à un coefficient (F) reflétant la probabilité qu'un individu hérite de ses parents du même allèle<sup>2</sup> à un endroit donné du génome (locus). Ainsi, par exemple, une personne née

# BOURBON HABSBOURG



**Fig. 1a**  
 Arbre généalogique des Bourbons – Habsbourgs.  
 Exposition et livret exposition : 1660 – La Paix des Pyrénées – Politique et famille.  
 © Virginie Saspitury, Musée Basque et de l’Histoire de Bayonne.

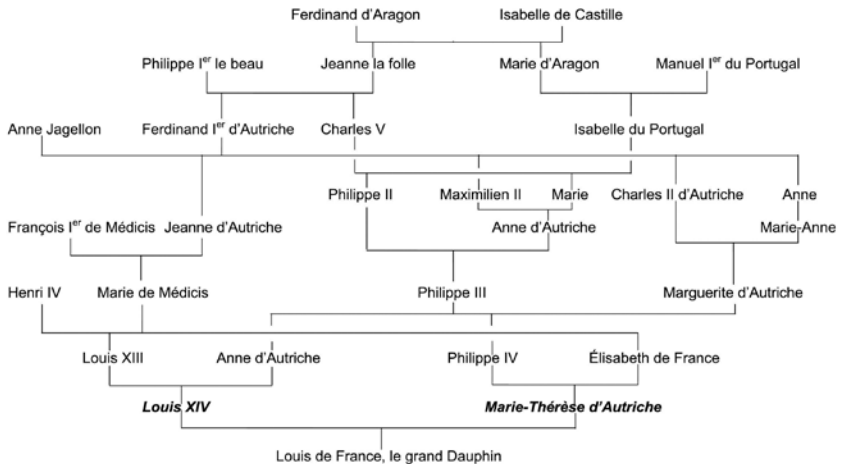
d'un mariage entre cousins germains exprime un coefficient de consanguinité de  $1/16 = 0,0625 = 6,25 \%$ . F est par définition égal à 1 pour les jumeaux monozygotes (ou "vrais jumeaux" qui ont le même patrimoine génétique). La consanguinité augmente les risques de mortalité précoce et d'infertilité chez les descendants en raison de la possibilité d'allèles délétères à l'état homozygote<sup>3</sup>.

Des cas extrêmes de mariages consanguins étaient observés par exemple durant l'Égypte ancienne avec des unions entre frère et sœur ou entre père et fille au sein des lignées des pharaons (Middleton, 1962). Cette pratique est recherchée culturellement en Asie ou en Afrique. Par exemple, à Pondichéry, au sud de l'Inde, un peu plus d'un mariage sur deux concernait deux conjoints apparentés dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle (Puri et al., 1978). Dans le monde occidental les mariages consanguins sont théoriquement réprouvés mais se pratiquaient dans certains milieux. Ainsi, dans les dynasties royales européennes on trouvait fréquemment au fil des âges des exemples d'union entre oncle et nièce ou entre premiers cousins. Autrefois, dans nos communautés rurales (particulièrement celles situées en zone de montagne), le faible nombre des habitants expliquait la relative haute fréquence des unions consanguines. Néanmoins, selon le droit canonique, l'Église catholique imposait sous peine de nullité de solliciter une dispense pour des mariages entre cousins auprès des autorités ecclésiastiques (évêque voire pape). À titre d'exemple, durant le xix<sup>e</sup> siècle à Béost, village de la vallée d'Ossau, environ un mariage sur quatre était célébré avec une dispense pour cousinage (Dugène et Bauduer, 2013).

■ **Le mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, une union consanguine**

Le mariage célébré à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660 de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche unit deux personnes loin d'être étrangères l'une à l'autre puisqu'elles sont étroitement apparentées (Fig. 1a et Fig. 1b) ! Marie-Thérèse

**Fig. 1b**  
Arbre généalogique de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche.  
© Frédéric Bauduer.





est la fille du roi Philippe IV d'Espagne et d'Élisabeth de France (Fig. 2). Cette dernière est la sœur de Louis XIII, père de Louis XIV alors que la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, est la sœur de Philippe. Les deux époux sont donc des doubles cousins germains ! En outre, si l'on examine attentivement leur arbre généalogique on note que pour vingt et un de leurs ancêtres le coefficient  $F$  de consanguinité est supérieur ou égal à 0,156 signifiant une union entre petits cousins ou apparentés plus proches (Delacour et al., 2012). Ce mariage permet de mettre fin à presque un quart de siècle de conflit entre la France et l'Espagne et de signer la fameuse "paix des Pyrénées". Les deux époux eurent six enfants mais seul le premier-né (1661), le Grand Dauphin prénommé Louis comme son père, arrivera à l'âge adulte<sup>4</sup>. Il faut noter que le Roi-Soleil eut par ailleurs onze enfants avec ses deux maîtresses, la duchesse de la Vallière et la marquise de Montespan. Ils jouirent d'une longévité bien supérieure. La consanguinité entre les époux royaux a dû donc vraisemblablement jouer un rôle défavorable sur la santé de leur progéniture. Le degré de consanguinité est bien plus élevé chez les ascendants de Marie-Thérèse (Habsbourgs d'Espagne) que chez ceux de Louis XIV (Bourbons) (Delacour et al., 2012). Certains membres de la dynastie des Habsbourgs présentaient un faciès particulier constituant un marqueur génétique de cette lignée.

### ■ Généalogie des Habsbourgs d'Espagne

La dynastie des Habsbourgs possédait deux branches, l'autrichienne et l'espagnole (Fig. 3). Cette dernière a été fondée par Philippe I<sup>er</sup> et a régné de 1516 à 1700, période la plus florissante du royaume d'Espagne. Il a été démontré que la répétition des mariages consanguins chez les Habsbourgs d'Espagne a joué un grand rôle pour expliquer l'extinction de cette lignée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Alvarez et al., 2009). De 1450 à 1750 ont été identifiés : quatre mariages entre oncle et nièce (Philippe II d'Espagne et Anne de Habsbourg, archiduc Charles de Habsbourg et Marie de Bavière, Philippe IV d'Espagne et Marie-Anne de Habsbourg, Léopold I<sup>er</sup> de Habsbourg et Marguerite d'Espagne) ; deux mariages entre doubles premiers cousins (dont l'union entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse) ; neuf mariages entre premiers cousins, quatre mariages d'une personne avec l'enfant d'un(e) premier(e) cousin(e), un mariage entre quadruple seconds cousins, sept mariages entre seconds cousins (pour un total de 73 mariages) (Ceballos et Alvarez, 2013). Durant cette période de trois siècles le coefficient de consanguinité moyen est supérieur à celui correspondant à un mariage entre premiers cousins ! Le dernier roi de la dynastie a été Charles II (présentant le plus haut coefficient de consanguinité de la lignée) (Fig. 4). Ce monarque au visage disgracieux souffrait de troubles mentaux et n'eut pas de descendance de ses deux mariages. Il est probable que ses problèmes de santé aient été la résultante d'anomalies génétiques favorisées par la consanguinité. Des hypothèses concernant deux maladies autosomiques récessives<sup>5</sup> ont été formulées : le déficit combiné en hormones hypophysaires et l'acidose rénale tubulaire distale (Alvarez et al., 2009). La fratrie comptait cinq enfants dont



seulement deux dépasseront l'âge de cinq ans : Charles II lui-même (1661-1700) et l'infante Marguerite-Thérèse (1651-1673) peinte à plusieurs reprises par Vélasquez. Sous le règne de ce roi diminué physiquement et intellectuellement "le Siècle d'or" de l'Espagne prend fin. À sa mort, en 1700, c'est la dynastie française des Bourbons qui fut installée sur le trône d'Espagne. Son successeur sera Philippe duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ce qui va précipiter le pays dans une longue période de conflits.

La consanguinité s'exprime dans cette lignée par des caractéristiques morphologiques particulières au niveau du visage. On évoque ainsi la fameuse "mâchoire des Habsbourgs" se traduisant par un prognathisme (issu des ancêtres portugais, espagnols et autrichiens), une mauvaise occlusion dentaire, une lèvre inférieure tombante (héritage des branches bourguignonne et portugaise ?). Par ailleurs, on remarque souvent un nez très allongé et des joues aplaties. Ces

traits ont été observés à des degrés variables sur neuf générations successives et documentés par de nombreux portraits exposés dans divers musées du monde. Marie d'Autriche s'est mariée avec son cousin Maximilien II. Ils présentaient tous deux un prognathisme marqué qu'ils ont transmis à leurs huit enfants. Charles V (le fameux Charles Quint, 1500-1558) a représenté le cas extrême car la forte projection en avant de sa mandibule perturbait beaucoup son élocution et interdisait une fermeture complète de sa bouche. Ainsi, il a été rapporté que lorsqu'il vint pour la première fois en Espagne un paysan lui aurait dit : "votre majesté devrait fermer sa bouche car les mouches de ce pays sont très insolentes". Les Habsbourgs souffraient fréquemment d'asthme, de goutte, d'œdèmes, d'épilepsie et de mélancolie. La consanguinité augmente le risque de fausses-couches et de mortalité en bas-âge due à des anomalies génétiques. Entre la naissance de Philippe II (1527) et celle de Charles II (1661) il y eut trente-quatre naissances dans la lignée royale mais dix enfants décédèrent avant l'âge de un an (29,4 %) et dix-sept (50 %) avant l'âge de dix ans. Ces taux sont nettement supérieurs à ceux qui étaient observés en Espagne à la même époque (Bennassar, 2000).



**Fig. 4**  
Pinsslo d'après F.C. Heiss, Charles II. Détail de l'estampe. Coll. part. Cliché O. Ribeton.

### ■ La mystérieuse mauresse<sup>6</sup> de Moret

(Decaux, 1969 ; Bilé, 2012 ; Aroles, 2014)

À l'opposé de la consanguinité, on peut parfois mettre en évidence un brassage génétique inattendu venant troubler le "sang bleu" de certaines grandes lignées. Cela a semblé être le cas dans le foyer du Roi-Soleil à l'occasion d'un épisode méconnu de l'histoire de France. On y voit ainsi apparaître un nouveau-né à la peau sombre ! À cette époque, en Europe, il est exceptionnel de rencontrer de tels individus que l'on qualifie, quelles que soient leurs origines géographiques, par divers termes : "maures", "nègres"... Voltaire ne considère pas les "nègres" comme des hommes mais les assimile à des singes. On pense qu'ils incarnent le diable. On peut donc imaginer l'effroi que cet événement a suscité à la cour.

Plusieurs hypothèses circulent pour expliquer l'aspect pour le moins inattendu de cet enfant. La première prétend que la mère de ce bébé serait la reine Marie-Thérèse. Sa naissance avant terme aurait eu lieu au Louvre le 16 novembre 1664. L'accouchement aurait été particulièrement difficile. À la vue du teint du nouveau-né l'ecclésiastique en charge de sa bénédiction fit un malaise et les commentaires allaient bon train dans l'assistance. Pour Saint-Simon ce bébé est tout simplement la fille du couple royal, ce qui est impossible sur le plan génétique<sup>7</sup>. Ne serait-ce pas le chocolat que consommait abondamment la reine qui aurait pu expliquer le teint extrêmement foncé de cet enfant comme le plaide une de ses gouvernantes espagnoles auprès d'un Louis XIV éberlué ? Marie-Thérèse aurait eu cet enfant avec un de ses pages, un "négrillon" originaire du Dahomey qu'on lui avait "offert" en guise de distraction pour égayer ses longs moments de solitude. Le chirurgien Félix aurait également essayé de masquer l'adultère de la reine en prétendant qu'une femme blanche pouvait donner naissance à un enfant noir lorsqu'un Africain la regardait avec insistance ! Le Roi-Soleil n'aurait pas été convaincu par cette explication et aurait répondu que ce regard avait dû être bien pénétrant ! Curieusement c'est ce monarque qui a mis fin à la mode des nains de cour qui était en vogue jusqu'alors dans les palais d'Europe occidentale.

Un autre scénario fait de Louis XIV, célèbre pour ses très nombreuses aventures sexuelles, le père de cette enfant. Néanmoins on ne lui connaissait pas dans son entourage de conquêtes au teint "exotique". Certains évoquent une actrice de théâtre qui jouait les rôles de "sauvagesse". Michelet avança que le roi avait accordé ses faveurs à une femme noire de la domesticité d'Anne d'Autriche. Enfin, il a été dit que la petite mauresse aurait été la fille d'un couple d'esclaves qui aurait été confiée à Madame de Maintenon. Cette dernière hypothèse semble peu plausible car l'enfant mystérieuse est très vite cachée au couvent des bénédictines de Moret-sur-Loing, près de Fontainebleau, où elle passera toute sa vie et sera particulièrement choyée (le Roi-Soleil lui versera une rente à vie).



**Fig. 5**  
 Anonyme, fin  
 XVII<sup>e</sup> siècle, Mauresse  
 de Moret.  
 Huile sur toile,  
 H. 39,4 cm ;  
 L. 32 cm.  
 Musée Charles-Friry,  
 Remiremont.  
 Cliché : Jack Varlet.  
 Le tableau provient  
 du couvent  
 de Moret-sur-Loing  
 et parvient par  
 héritage au  
 collectionneur  
 Charles Friry.  
 Un cachet religieux  
 en cire au revers  
 de la toile.

Officiellement, cette petite fille est censée être décédée rapidement après sa naissance<sup>8</sup> ; le 26 décembre 1664, Louis XIV écrivait à son beau-père le roi d'Espagne "ma fille mourut hier soir..." Il semble pourtant qu'en 1695 Madame de Maintenon s'occupe de sa prise de voile. Le couple royal assistera à la cérémonie où elle prononce ses vœux sous le nom de sœur Louise-Marie-Thérèse, prénoms du roi et de la reine ! Ces derniers lui rendront plusieurs fois visite, tout comme de nombreux personnages de la cour. Voltaire qui la vit en 1716 prétendit qu'elle ressemblait beaucoup à Louis XIV.

On dispose de deux portraits de cette sœur qui présentent toutes les caractéristiques d'une métisse. L'un est la peinture de Pierre Gobert (1662-1744) conservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; il est associé à un "dossier" étrangement vide intitulé "papiers concernant la moresque fille de Louis XIV ". L'autre est la peinture anonyme du Musée Charles-Friry (Fig. 5). Cette mystérieuse bénédictine est-elle une branche inconnue de la lignée des Habsbourgs ou de celle des Bourbons ? Faute de preuve formelle disponible à ce jour, laissons à chacun la liberté de se construire son propre scénario.

(\*) Laboratoire PACEA, UMR 5199, Université de Bordeaux.

### L'hémophilie, un exemple de maladie génétique au sein des familles royales européennes

L'hémophilie est un trouble de la coagulation sanguine engendrant des hémorragies graves. Elle a été également une maladie attachée aux dynasties couronnées d'Europe, frappant une vingtaine de descendants masculins de la reine Victoria d'Angleterre d'où son appellation de "maladie royale". L'hémophilie est causée par une anomalie génétique située au niveau du chromosome sexuel X. Ainsi en principe seuls les sujets de sexe masculin présentent la maladie alors que les femmes transmettent simplement le gène anormal. Elle peut être liée à un déficit de fabrication du facteur VIII (hémophilie A, la plus fréquente) ou du facteur IX (hémophilie B) de la coagulation. Par le biais des unions entre les dynasties européennes, des cas ont été enregistrés au sein des familles de monarques d'Angleterre, d'Espagne et de Russie (Bauduer, 2004). Cette maladie a joué un rôle particulièrement important dans l'extinction de la dynastie des Romanov qui régnait sur la Russie depuis 1613. Alix, petite-fille de Victoria, qui portait le gène de l'hémophilie, devint l'épouse de Nicolas II, tsar de Russie, en 1894. Il fallait pour l'empire un descendant mâle susceptible de devenir tsar. Néanmoins, les quatre premiers enfants du couple étaient tous de sexe féminin et ne présentaient aucun problème de santé (Olga, Tatiana, Maria et Anastasia). Le garçon tant attendu prénommé Alexis arriva enfin en 1904 mais il était hémophile et souffrait à répétition de problèmes hémorragiques sources de douleurs et de handicap. À cette époque la médecine n'offrait aucune prise en charge efficace vis-à-vis de cette maladie. La maman du tsarévitch, prête à tout pour aider son enfant, tomba alors sous la coupe d'un étrange individu venu de Sibérie qui se prétendait guérisseur. Raspoutine, qui semblait capable d'améliorer l'état du jeune hémophile, s'immisça dans les affaires de l'État tout en menant une vie de débauché au palais impérial. Il a constitué, d'après les historiens, l'une des causes de la chute des Romanov et de l'avènement de la révolution bolchévique de 1917. On a pu déterminer récemment grâce à des études génétiques pratiquées sur les restes des membres de la famille impériale assassinés par les bolchéviques que la "maladie royale" était une hémophilie de type B.

#### Notes

- 1 On remonte en pratique pour cela jusqu'aux arrière-arrière-grands-parents.
- 2 Les allèles sont les deux copies d'un gène (élément déterminant un caractère). Chaque individu possède un allèle d'origine paternelle et un deuxième transmis par la mère.
- 3 Lorsque les deux allèles sont identiques le sujet est dit homozygote pour le caractère considéré.

- 4 Les cinq autres étaient Anne-Élisabeth (1662-1662), Marie-Anne (1664-1664), Marie-Thérèse (1667-1672), Philippe (1668-1671), Louis-François (1672-1672).
- 5 Une maladie autosomique est une affection héréditaire causée par une anomalie située au niveau des chromosomes non associés au sexe de l'individu. Elle touche donc indifféremment les personnes quel que soit leur sexe. Une maladie génétique de transmission récessive n'apparaît que si l'individu possède les deux allèles anormaux (lorsqu'un seul suffit on dit que la transmission est dominante).
- 6 Orthographié indifféremment "mauresse" ou "moresse".
- 7 La pigmentation cutanée est gouvernée par une série de gènes. Deux parents à la peau claire ne peuvent en aucun cas engendrer un enfant à la peau foncée. On peut penser ici que c'est un enfant métis résultant de l'union d'une personne d'origine européenne à la peau claire avec une autre à la peau foncée issue d'Afrique sub-saharienne (il présente ainsi une pigmentation cutanée intermédiaire).
- 8 Certaines malformations cardiaques peuvent effectivement altérer la coloration de la peau des nouveau-nés (cyanose) et entraîner des décès précoces.

## Bibliographie

- ALVAREZ G., CEBALLOS F.C., QUINTEIRO C., 2009, The role of inbreeding in the extinction of a European Royal dynasty, *PLoS one*, 4 : e5174. Doi : 10.1371/journal.pone.0005174.
- AROLE S., 2014, L'énigme de la fille noire de Louis XIV résolue par les archives ? La "mauresse de Moret" ca. 1675-1731, *Archives de Seine-et-Marne*.
- BAUDUER F., 2004, *Histoire de l'hémophilie – L'hémophilie dans l'histoire*, Paris, Rand.
- BENNASSAR B., 2000, *La España de los Austrias (1516-1700)*, Barcelona, Crítica.
- BILÉ S., 2012, *La Mauresse de Moret*, Saint-Malo, Pascal Galodé.
- CEBALLOS F.C., ALVAREZ G., 2013, Royal dynasties as human inbreeding laboratories : The Habsburgs, *Heredity*, 111 : 114-121.
- DECAUX A., 1969, *Alain Decaux raconte*, www.ina.fr
- DELACOUR H., CEPPA F., BURNAT P., 2012, Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche : un couple à travers le prisme de la génétique, *Immuno-analyse et Biologie spécialisée*. Doi : 10.1016/j.immbio.2012.04.007.
- DUGÈNE J.P., BAUDUER F., 2013, Marriage patterns in the Western French Pyrenees during the 1800-1899 period : data from the village of Béost (Ossau Valley, Béarn), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 25 : 118-126.
- MIDDLETON R., 1962, Brother-sister and father-daughter marriage in ancient Egypt, *American Sociology Review*, 27 : 603-611.
- PURI R. K., VERMA I.C., BHARGAVA I., 1978, Effects of consanguinity in a community in Pondichery. In Verma I.C. ed. *Medical genetics in India*, vol. 2, Pondichery, Auroma, pp 129-139.

# ARGazki Gitaratu

ATZOKO IRUDI / GAURKO IDURI<sup>1</sup>

Audrey FARABOS Saint-Jean-de-Luz fut le théâtre du mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse en 1660. Deux demeures sont depuis connues pour avoir hébergé les futurs époux. Louis XIV occupa la maison Lohobiague, plus connue désormais sous le nom de "Maison Louis XIV", tandis que l'infante Marie-Thérèse séjourna dans la maison Johanoenea, aujourd'hui couramment appelée "Maison de l'infante".



La photographie représentant la façade côté port de la Maison Louis XIV (Fig. 1) est l'œuvre du photographe biarrot Joseph Pardeilhian, à qui l'on doit de nombreux clichés représentant la Côte basque au début du xx<sup>e</sup> siècle.

À cette période on trouve de nombreuses cartes postales qui représentent ces deux maisons, ce qui

**Fig. 1**

Maison Louis XIV (façade côté port. Photographie de Joseph Pardeilhian, tirage noir et blanc.

Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, Inv. n° E.3525.





montre bien que presque trois siècles après le passage des souverains dans la ville, l'événement est toujours considéré comme fondateur de l'image de Saint-Jean-de-Luz et largement utilisé pour la diffusion de celle-ci.

La carte postale représentant la Maison Louis XIV (Fig. 2) a été acquise par le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, en 1992, auprès de Cvetko Mrgudovic, photographe à Saint-Jean-de-Luz. Il avait en effet cédé un fonds photographique composé d'archives anciennes du Pays Basque qu'il avait acquises et de ses propres archives. La seconde carte postale représentant la Maison de l'infante (Fig. 3) a été donnée en 1984 mais le donateur est inconnu.

**Fig. 2**  
Maison Louis XIV.  
Carte postale,  
don Cvetko  
Mrgudovic 1992.  
Musée Basque  
et de l'Histoire  
de Bayonne,  
Inv. n° CP.95.6.15.

Saint-Jean-de-Luz fut jusqu'au <sup>xvii</sup>e siècle, le terrain de batailles que se livrèrent la France et l'Espagne. La ville subit à plusieurs reprises des incendies au cours desquels les maisons, essentiellement en bois, furent détruites. Mais au milieu du <sup>xvii</sup>e siècle, elle était devenue une ville prospère grâce à la pêche et au commerce. Certaines familles d'armateurs s'enrichirent et firent construire des demeures qui étaient un lieu d'observation de la mer grâce à une ou plusieurs tours d'où ils pouvaient observer les bateaux et qui imposaient à la vue de tous la richesse et la puissance de leurs propriétaires.

**La maison Lohobiague** fut construite entre 1643 et 1649 par Joannis de Lohobiague, armateur, et son épouse Marie-Sol de Hirigoyen.

Son architecture est caractéristique du style Louis XIII avec deux façades distinctes de chaque côté d'un plan carré. La façade principale, qui donne sur la

## ARGAZKI / ARGITARATU

place, est encadrée de tourelles d'angles sur trompe en éventail, chacune surmontée d'un toit en bâtière.

La façade opposée, qui donne sur le port, est plus fonctionnelle du fait de sa proximité avec le port. Celui-ci s'étendait au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au pied de la maison. En effet, à marée haute il était possible d'aborder à la maison en barque. Les arcades du rez-de-chaussée offraient alors un abri pour les activités marchandes. La particularité de cette façade réside dans ces deux galeries qui traversent les premier et deuxième étages et offrent une vue imprenable sur le port pour l'armateur. Celles-ci, autrefois ouvertes sur l'extérieur, furent fermées par des verrières au XIX<sup>e</sup> siècle. Les arcades sont plus élevées au deuxième étage (étage noble) qu'au premier.

Durant les six semaines au cours desquelles la cour était à Saint-Jean-de-Luz, les affaires du royaume continuaient à être traitées depuis le Pays Basque. Dès lors la maison Lohobiague était le théâtre des affaires politiques. Par ailleurs, la cour avait besoin de distractions comme au Louvre. La maison accueillait donc également troupes d'acteurs, bals et autres réjouissances.

### Fig. 3

Maison de l'infante.  
Carte postale,  
don inconnu 1984.  
Musée Basque  
et de l'Histoire  
de Bayonne,  
Inv. n° CP.84.63.43.

**La maison Johanoenea** fut bâtie en 1640 à l'initiative de l'armateur Johannot de Haraneder. On la qualifie de "Maison de l'infante" bien que celle-ci n'y logea que du 7 au 9 juin 1660 tandis qu'Anne d'Autriche y résida plus d'un mois. En effet, l'Infante ne gagna Saint-Jean-de-Luz qu'une fois les négociations signées entre les rois de France et d'Espagne le 6 juin 1660.



La maison est reconnaissable par sa couleur dominante orangée du fait de l'utilisation, pour sa construction, de briques alternées avec de la pierre. Sa façade donnant sur le port est encadrée de deux tourelles d'angles et les premier et deuxième étages sont parcourus de galeries à arcades comme dans la maison Lohobiague. Une troisième tour à l'arrière du toit offrait à l'armateur un poste de vigie.

Le jour du mariage, le 9 juin 1660, une galerie avait été élevée à 0,80 m du sol, reliant la maison à l'église, afin de permettre à l'ensemble du cortège de rejoindre l'église en gardant les pieds au sec.

Aujourd'hui, les propriétaires de ces deux résidences privées proposent aux visiteurs de découvrir pour partie l'intérieur de ces demeures incontournables dans le paysage et l'histoire de Saint-Jean-de-Luz.

### Notes

---

- 1 Ce proverbe joue sur les mots *atzoko / gaurko* (d'hier/d'aujourd'hui) et la métathèse *irudi / iduri* (image/ ressemblance), banalement exprimé par ce qui était hier ressemble fort à ce que l'on voit aujourd'hui, l'être humain reste le même, seul le cadre (habits, lieux, etc.) a changé.

Bulletin semestriel N° 187 - ISSN : 1148-8395 - ISBN : 979-10-93512-04-4  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2016

#### **Édition et abonnements**

Société des Amis du Musée Basque - Château-Neuf - 64100 Bayonne  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 2008  
Tél. 05 59 25 45 84 - [www.samb-baiona.net](http://www.samb-baiona.net)  
Contact avec l'association : [contact@samb-baiona.net](mailto:contact@samb-baiona.net)  
Contact concernant le bulletin : [bulletin@samb-baiona.net](mailto:bulletin@samb-baiona.net)

#### **Directrice de la publication**

Sophie CAZAUMAYOU

#### **Comité de rédaction**

Jean-Marie AYNAUD, Frédéric BAUDUER, Marie-Claude BERGER,  
Laurent CAZALIS, Sophie CAZAUMAYOU, Olivier CLÉMENT,  
Mano CURUTCHARRY, Michel DUVERT, Maritxu ETCHANDY, Maritxu ETCHEVERRY,  
Audrey FARABOS, Jean-Pierre GACON, Jean-Louis HIRIBARREN, Albert IRON,  
Pierre LABORDE, Cendrine LAGOUEYTE, Kristian LIET, Anne OUKHEMANOU,  
Olivier RIBETON, Étienne ROUSSEAU-PLOTTO, Françoise SALA.

#### **Traducteur**

Marcel ETCHEHANDY (basque)

#### **Composition**

Vincent AHETZ-ETCHEBER  
**altergraf.**

#### **Impression**

SI4G-ABÉRADÈRE IMPRIMEUR - Bayonne

**Rédaction** : Les recommandations aux auteurs peuvent être consultées  
sur le site : [www.samb-baiona.net](http://www.samb-baiona.net), à la rubrique "Publications".

Les articles publiés dans le Bulletin restent l'œuvre exclusive et personnelle  
de leurs signataires. Le Comité de rédaction n'est pas nécessairement  
solidaire des théories ou opinions qu'ils expriment. Il est interdit de reproduire  
intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent  
ouvrage sans autorisation de l'éditeur  
(loi du 11 mai 1957, art. 40-41 ; Code pénal, art. 425).

## SOMMAIRE

- 2 AITZINSOLAS - ÉDITORIAL  
Maritxu ETCHANDY
- 5 LE PÉRIPLÉ NUPTIAL DE LOUIS XIV  
Hubert DELPONT
- 19 LA PAIX DES PYRÉNÉES : POLITIQUE ET FAMILLE  
Olivier RIBETON
- 67 LES ORNEMENTS LITURGIQUES XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
DE SAINT-JEAN-DE-LUZ : UN TRÉSOR NATIONAL  
Mano CURUTCHARRY
- 75 LE LABOURD EN 1660, UNE PROVINCE APAISÉE ?  
Kristian LIET
- 83 1659, LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES, UNE PAIX MAL TRAITÉE ?  
Jean-Paul DARTIGUELONGUE
- 99 QUAND LA TAPISSERIE ÉTAIT LE CHOIX DU ROI  
Odile CONTAMIN
- 115 GÉNÉTIQUE ET POLITIQUE : LE MARIAGE DE LOUIS XIV  
ET MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE  
Frédéric BAUDUER
- 125 ARGAZKI ARGITARATU  
Audrey FARABOS